

## Les cols bleus: nouvel échec des négociations

OTTAWA (CP) — Après trois jours d'efforts soutenus, les négociations entre les représentants du Conseil du trésor et ceux de l'Alliance de la fonction publique ont été rompues hier après-midi, et reprendront "quand l'employeur manifestera sa volonté de mettre fin à la grève", a expliqué un porte-parole des 18,000 cols bleus.

Les négociations avaient repris vendredi après avoir été rompues le 21 février. Après huit heures d'entretien vendredi, onze heures samedi et huit heu-

res hier, les parties se sont séparées hier. Un vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Bill Doherty, a expliqué qu'il ne semblait pas exister de volonté de mener à bien ces négociations. "Nous avons décidé de mettre fin à cette charade", a-t-il déclaré.

Les cols bleus sont en grève depuis le 17 février. Leur arrêt de travail a paralysé les livraisons de blé dans l'Ouest du pays. Les éleveurs à grains sont engorgés, et tous les wagons de chemin de fer du CN et du CP sont pleins.

La grève a aussi touché plusieurs aéroports, surtout après des tempêtes de neige, les préposés à l'entretien des pistes refusant de les nettoyer.

La livraison du courrier a été ralentie en plusieurs endroits, interrompue sporadiquement à d'autres.

Vendredi, un représentant du syndicat, M. Fred Mills, laissait entendre qu'il ne pourrait y avoir de règlement tant que le gouvernement n'abandonnerait pas ses projets de représailles contre les grévistes.

M. Mills commentait une déclaration du président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, qui avait affirmé l'intention du gouvernement de poursuivre les grévistes qui, inscrits dans la catégorie des travailleurs essentiels, débrayeraient quand même.

L'Alliance de la fonction publique réclame pour ses cols bleus une augmentation de 37% échelonnée sur une période de deux ans. Le gouvernement a offert une augmentation de 26%. La première demande du syndicat portait sur une aug-

mentation de 42,5%, ce qui aurait porté le salaire de ses membres à 90% de ceux payés pour un travail équivalent dans le secteur privé.

A l'heure actuelle, les cols bleus touchent un salaire horaire moyen de \$4,42.

Au moment où les négociations reprenaient à Ottawa vendredi, le personnel de l'aéroport de Toronto débrayait, après une chute de neige de trois pouces. L'aéroport a été fermé dans l'après-midi jusqu'à ce que des cadres s'occupent à net-

toyer une piste. L'aéroport d'Ottawa a aussi été fermé vendredi. Vendredi soir, le personnel d'entretien des pistes de l'aéroport de Dorval a aussi débrayé durant une chute de neige, mais les pistes sont demeurées utilisables.

Les livraisons postales sont revenues presque à la normale dans les villes où elles avaient été ralenties la semaine dernière, à Toronto et à Calgary, par exemple, tandis qu'à Vancouver, les camionneurs du ministère des Postes refusaient de franchir les piquets de grève.

### Passant à l'offensive

## Bourassa s'efforce de rassurer ses partisans

par Pierre O'Neill

À quelque cinq cents militants libéraux que les nombreuses attaques à l'intégrité de leur parti avaient traumatisés, M. Robert Bourassa a déclaré hier: "Ça va faire, maintenant, nous allons contre-attaquer. Et nous sommes capables de le faire."

Exprimant sa fierté de diriger un gouvernement qui n'a pas craint de "faire son propre nettoyage", le chef du parti a réaffirmé que l'enquête menée par la Commission Cliche est la preuve de l'intégrité du gouvernement libéral. "Sortez rassurés — Marchez la tête haute."

Cette intervention du premier ministre clôturait les délibérations du congrès régional de Montréal-Nord, sous le thème officiel de "La famille". Informé que les militants de cette région étaient davan-

tage préoccupés par les révélations faites devant la Commission Cliche et les journaux, il a décidé de déclencher le signal d'une offensive contre ce qu'il a qualifié de "campagne de salissage". Les ministres Lise Bacon, François Cloutier, Jean Bienvenue et Victor-C. Goldbloom ont également participé à ces assises.

Après avoir rappelé que Guy Chevrette est un ardent péquiste et que Me Brian

Mulroney est encore actif au sein du Parti conservateur, M. Bourassa a fait valoir le courage qu'il faut à un gouvernement pour confier à des commissaires "non libéraux" le mandat de juger sa conduite.

Et ci ces travaux de la Commission Cliche ont longtemps laissé planer des doutes et trouble la confiance des militants libéraux dans leurs dirigeants, M. Bourassa s'en félicite aujourd'hui. Il sou-

ligne que les commissaires "non libéraux" avaient accès à tous les renseignements recueillis par les services policiers et n'ont pu malgré tout impliquer sérieusement un député ou un membre de son gouvernement. Il y voit là la preuve irréfutable de l'intégrité de son équipe.

Plus encore, M. Bourassa est convaincu que son parti sort grandi, renforcé de ces longues semaines de troublantes inquiétudes. Puis, il se tourne vers le Parti québécois, dont il refuse les "leçons de propreté". Sur le ton de la menace, il prévient les leaders péquistes, notamment M. Lévesque, que son gouvernement pourrait bien à son tour s'appliquer à les compromettre par des révélations sur leur comportement à l'époque où ils étaient à l'administration publique. "S'il faut le faire, nous allons leur rafraîchir la mémoire, mais ce n'est pas dans notre intention de détériorer le climat davantage."

Pour le premier ministre donc, l'intégrité du gouvernement est "irréprochable". Dans les mois qui viennent, les libéraux s'efforceront d'assainir un climat que deux facteurs principaux ont contribué à polluer: les enquêtes publiques et les médias d'information. A cet égard, M. Bourassa n'est plus certain d'avoir bien fait en pariant sur leur maturité.

D'ici le congrès plénier d'automne prochain, le Parti libéral se propose de saisir l'occasion des congrès régionaux à travers la province pour combattre le Parti québécois sur son propre terrain et marteler le thème de l'intégrité. Le chef du parti se dit confiant de convaincre et les militants et la population de conserver leur confiance dans ce gouvernement libéral.

Au cours d'une conférence de presse, M. Bourassa a été appelé à commenter les dernières rumeurs de remaniement. Si c'était là son intention, il se refuserait d'en parler à l'avance, parce que, explique-t-il, cela créerait de l'inquiétude chez les membres de son gouvernement. Après cinq ans, il trouverait normal que certains ministres désirent être permurés à d'autres secteurs d'activités. Il soutient que pour l'instant, il n'est pas question de remaniement.

Après avoir rassuré les militants sur l'intégrité du parti, M. Bourassa a entendu les conclusions de cette journée d'étude. Ces résolutions suggèrent au gouvernement de constituer "des banques de terrains" contre la spéculation, de faire cesser la discrimination contre les familles nombreuses dans le secteur du logement, d'en venir éventuellement à la gratuité du transport en commun, de décréter l'indexation du salaire minimum, de créer un ministère des Sports et d'exercer une étroite surveillance sur les profits des intermédiaires dans l'alimentation.

Au chapitre de la famille, des délibérations ont démontré une parfaite incompréhension des militants à l'égard des politiques de leur gouvernement. Des discussions qui ont déçu le ministre d'Etat aux Affaires sociales, Lise Bacon, notamment accusées de favoriser la "pülule" dans les écoles pour les jeunes filles de douze ans. Le ministre ne fut pas davantage emballé d'entendre les participants d'un atelier déclarer "que la mère ne devrait pas travailler" tandis qu'un autre groupe de travail réclamait un régime universel de garderies.

Le prochain congrès régional du PIQ se tiendra dimanche prochain à l'école polyvalente de Nicolet et regroupera les délégués des comités de la région Bois-Francs.

### ■ Remanier le cabinet ou renouveler le leadership: un éditorial de Claude Ryan (page 4)

## Marc Lalonde est catégorique: pas d'intervention des fédéraux

par Michel Roy

M. Marc Lalonde, nouveau leader de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral, est catégorique et martèle chacun des mots: "Le gouvernement du Québec a été élu par la population du Québec et celle-ci prendra ses responsabilités. Notre rôle à nous, libéraux fédéraux du Québec, n'est pas d'intervenir dans les affaires du gouvernement québécois ou du Parti libéral du Québec. C'est ma position, et je compte la maintenir de façon systématique."

Au cours d'un entretien avec la presse, Place Bonaventure où il était venu inaugurer hier Le Salon des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, le ministre de la Santé nationale et du bien-être social a plus affirmé qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas contre le gouvernement du Québec ou M. Bourassa "une campagne orchestrée, ou un caucus secret, ou des concili-bules, ni avant ni après sa nomination au poste de chef de l'aile québécoise des libéraux fédéraux".

M. Lalonde, qui a succédé à ce poste le mois dernier à M. Jean Marchand, a de plus nié vigoureusement que l'un quel-

conque de ses collègues du Québec à Ottawa soit intervenu au niveau provincial. Invité à dire s'il est vrai qu'il a donné au caucus du Québec des directives très strictes à ce sujet, M. Lalonde a répondu qu'il ne commente jamais les rumeurs émanant du caucus et ne viole jamais le secret de ses réunions. Mais il a aussitôt ajouté: "Nous n'avons pas (libéraux du Québec à Ottawa) à commenter les décisions prises par un autre niveau de gouvernement."

Invité à dire s'il est vrai qu'il a donné au caucus du Québec des directives très strictes à ce sujet, M. Lalonde a répondu qu'il ne commente jamais les rumeurs émanant du caucus et ne viole jamais le secret de ses réunions. Mais il a aussitôt ajouté: "Nous n'avons pas (libéraux du Québec à Ottawa) à commenter les décisions prises par un autre niveau de gouvernement."

On peut penser que les discussions au sein des Neuf porteront sur les points suivants:

- 1) dans quelle mesure une stabilisation des prix des produits manufacturés, comme le souhaite l'OPEP, peut-elle accompagner un "gel" des prix des produits pétroliers. C'est l'un des aspects principaux du "marché" proposé par l'OPEP aux grands pays et ensembles industrialisés.
- 2) Ce marché est plein d'ambiguïté, et notamment les pays exportateurs de pétrole réfutent catégoriquement la thèse selon laquelle l'augmentation du coût des produits pétroliers serait la principale responsable de l'inflation dans les pays développés.

Voir page 6: Marc Lalonde

## L'objectif prioritaire du sommet européen: garder la G.-Bretagne

(par l'AFP et Reuter) — Les chefs de gouvernement des neuf pays membres de la communauté européenne, réunis aujourd'hui et demain à Dublin, auront pour objectif prioritaire de garder la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Les délégations se montrent toutes optimistes sur les chances d'atteindre cet objectif car les Neuf désirent vivement mettre un point final à une question qui a occupé une grande partie de leurs réunions ces derniers mois et qui, selon certains fonctionnaires à Bruxelles, a ralenti leurs travaux dans d'autres domaines.

Le premier ministre britannique, Harold Wilson, sera plus que tout autre heureux de régler ce problème et de pouvoir mettre en oeuvre le processus législatif qui aboutira en juin à un référendum sur l'avenir de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté.

M. Wilson attendra de réunir son cabinet dans le but d'examiner les résultats du sommet de Dublin avant de recom-

mander à son pays d'accepter ou non les conditions qui auront été proposées à la Grande-Bretagne par ses partenaires européens.

Il reste deux problèmes à mettre au point: le montant de la contribution britannique au budget communautaire, et la question des produits laitiers néo-zélandais.

Le principe d'un mécanisme correcteur allégeant la contribution britannique en tenant compte de la part de son produit national brut par rapport à celui de la CEE a déjà été admis.

Un désaccord oppose la France et la Grande-Bretagne au sujet des montants précis prévus dans le cadre de ce mécanisme, et il est probable que le sommet de Dublin demandera au conseil des ministres des Affaires étrangères d'élaborer une formule qui satisfasse les deux pays.

Pour se ménager le soutien de la France dans ce domaine, la Grande-Bretagne pourrait réduire ses exigences pour ce qui est des produits laitiers néo-zélandais. M. Wilson a jusqu'ici visé à obtenir un engagement de la part de la CEE pour que celle-ci maintienne à ses niveaux actuels, et pour le reste de la décennie, ses importations de produits laitiers supérieurs aux produits communautaires de même catégorie.

Les autres thèmes prévus à l'ordre du jour auront notamment trait aux relations de la CEE avec les pays en voie de développement, au futur dialogue avec les pays producteurs de pétrole et à l'avenir de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Les conclusions et les propositions de la conférence au sommet des 13 pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'auront pas attendu longtemps pour être examinées au plus haut échelon, par un groupe important de consommateurs.

La discussion prévue sur l'énergie au sommet de Dublin permettra de mesurer

Voir page 6: Sommet européen

### sommaire

■ Le 8 mars au Québec et dans le monde — page 2

■ Jean-Paul L'Allier réplique à Gérard Pelletier — page 3

■ Pour les oubliés du développement: un commentaire de Georges Vigny — page 4

■ Mes excuses à Duvalier: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ Damas: pas de Genève sans les Palestiniens

■ Plan d'urgence pour évacuer les missions diplomatiques à Phnom Penh — page 9



Dix-sept femmes ont péri hier à Séoul quand un mur de soutènement de 30 pieds s'est écroulé sur un dortoir. Des secouristes de la police et de l'armée ont été appelés à dégaier les corps de l'amoncellement de roches qui a complètement détruit le dortoir où logeaient les employées d'une fabrique de perruques. (Téléphoto AP)

## La campagne électorale se détériore au Portugal

LISBONNE (par AFP et Reuter) — A mesure qu'approche la date des élections, la multiplication des incidents, notamment autour des meetings des partis du centre, mais qui n'épargnent pas toujours ceux du parti communiste, contribuent à la création d'un climat de tension qui a atteint son paroxysme avec les troubles du weekend qui ont fait un mort et 26 blessés. Parmi ces derniers se trouve un journaliste britannique indépendant, M. Christopher Reed, attaqué samedi avec trois confrères par des militants de gauche qui les accusaient de travailler pour la "CIA" et la "Presse bourgeoise".

Le calme est revenu à Setubal, théâtre vendredi et samedi de manifestations d'extrémistes de gauche contre les adhérents du parti populaire démocratique (PGD) et de la police.

Le commissariat de police de cette ville ouvrière, située à 50 km au nord de Lisbonne, est gardé par la troupe. La cinquantaine de policiers qui s'y étaient retranchés ont été évacués par camions militaires samedi soir après avoir été assiégés pendant vingt-quatre heures par trois cents militants de gauche.

Ces militants protestaient contre la violence dont avait, selon eux, fait preuve la police au cours des affrontements de vendredi.

Les événements de Setubal témoignent d'une détérioration de la situation politique qui fait craindre aux partis modérés, notamment le PPD et les socialistes, que l'autorité ne s'effondre totalement dans le pays et que la campagne électorale, dont l'ouverture est prévue le 20 mars, ne puisse se dérouler librement.

Les grèves et les occupations d'usines se sont multipliées. Les universités sont pratiquement paralysées par des colloques politiques et des violences sporadiques. L'unique station radio catholique du pays est silencieuse depuis deux semai-

nes à la suite d'un conflit touchant à des licenciements et à l'idéologie des émissions.

De son côté, la police, soucieuse de ne pas être associée de trop près à l'ancien régime, reste volontairement sur la réserve et prête le flanc aux critiques selon lesquelles elle ferme les yeux sur des actes criminels.

Alors que le pays connaît une agitation grandissante, le Mouvement des forces armées, principale force politique de cette période de transition, a engagé avec les partis politiques l'étude d'un programme qui garantirait un rôle prédominant aux militaires pendant les trois à cinq prochaines années, quelle que soit l'issue des élections du 12 avril.

On indique toutefois de source digne de foi que les principaux promoteurs de ce programme, des membres de l'aile gauche du mouvement, ont été battus dernièrement, au cours d'élections pour

Voir page 6: Au Portugal

CHEZ VITO Ristorante  
Meca gastronómica  
Tél.: 735-3623  
5412 Côte des Neiges  
Montréal

Aujourd'hui: de 9h. à 5h.30  
VENTE de SOLDES  
du lundi 10 au samedi 29 mars  
50,000 volumes  
prix réduits de 30% à 90%  
au comptant / premier venu, premier servi!  
DUSSAULT  
8955 SAINT-LAURENT

# Le 8 mars au Québec et dans le monde

C'est sous le thème, devenu vite un slogan de ralliement, "ménagères et travailleuses, un même combat" qu'une dizaine d'organismes voués à la promotion de la condition humaine de la femme se sont donné rendez-vous à la polyvalente Jeanne-Mance, dans l'Est de Montréal, pour célébrer samedi la Journée internationale des femmes.

Si le 8 mars est devenu internationalement la date-phare où convergent et se cristallisent les revendications de la gent féminine, c'est qu'en cette journée de 1857 les midinettes de New York descendaient dans la rue pour manifester contre la journée de 12 heures, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail.

Samedi, 150 femmes ont discuté de la sexualité, de l'éducation, du travail, des syndicats et des garderies populaires. L'Année internationale de la femme, par sa publicité, entretient à coup de millions l'illusion que chacune isolément pourrait assurer sa promotion personnelle, de soutenir certaines femmes contestataires.

Les militantes syndicalistes ont profité de la journée pour dresser un véritable réquisitoire contre les lacunes et les insuffisances de la législation provinciale pour protéger la femme enceinte contre un licenciement éventuel ou encore lui assurer des chances égales d'emploi.

Alors que les 2.700 employés des Nations unies qui avaient demandé la création d'un poste d'ombudsman à l'intérieur de l'organisme afin de faire cesser la discrimination dans l'embauche féminine (moins de 16% des employés de l'ONU sont des femmes), un bébé de cinq mois obtenait le droit d'être allaité par sa mère, Mme Jeanne Stillman, au cours d'une séance des militantes de pays communistes.

Nombre de manifestations ont marqué cette journée internationale de la femme. A Cuba, le gouvernement promulgait solennellement un nouveau code de la famille qui mettait fin au régime du "mâle" dans un couple. Le code, qui aura force de loi cette semaine, prévoit une égalité totale entre les sexes, notamment en matière de divorce et de pension alimentaire et institue le divorce par consentement mutuel.

Le nouveau code va même jusqu'à stipuler qu'un mari a l'obligation d'aider sa femme dans les tâches domestiques. A Moscou, l'agence Tass, annonçait que les 134 millions de femmes soviétiques eurent droit à des égards exceptionnels en cette journée de la "fête internationale des femmes".

Si Germaine Greer a comparé chaque victoire de la femme contre l'ostéisme et le chauvinisme mâles à un "commando qui prend ses armes à l'ennemi sans devoir marquer des signes de gratitude pour autant", la diplomate finlandaise, Helvi Sipilä, a pressé les gouvernements, et les femmes qui en sont les victimes, de



La bouillante Betty Friedan s'entretient avec la princesse Ashraf lors d'une réception organisée par la délégation iranienne à l'occasion de la journée internationale de la femme aux Nations unies. L'organisme international a marqué cette journée par un colloque sur le thème: "La femme et l'homme: les 25 prochaines années".

mettre un terme à l'exploitation sexuelle du corps de la femme.

Alors que les 2.700 employés des Nations unies qui avaient demandé la création d'un poste d'ombudsman à l'intérieur de l'organisme afin de faire cesser la discrimination dans l'embauche féminine (moins de 16% des employés de l'ONU sont des femmes), un bébé de cinq mois obtenait le droit d'être allaité par sa mère, Mme Jeanne Stillman, au cours d'une séance des militantes de pays communistes.

Nombre de manifestations ont marqué cette journée internationale de la femme. A Cuba, le gouvernement promulgait solennellement un nouveau code de la famille qui mettait fin au régime du "mâle" dans un couple. Le code, qui aura force de loi cette semaine, prévoit une égalité totale entre les sexes, notamment en matière de divorce et de pension alimentaire et institue le divorce par consentement mutuel.

Le nouveau code va même jusqu'à stipuler qu'un mari a l'obligation d'aider sa femme dans les tâches domestiques. A Moscou, l'agence Tass, annonçait que les 134 millions de femmes soviétiques eurent droit à des égards exceptionnels en cette journée de la "fête internationale des femmes".

Si Germaine Greer a comparé chaque victoire de la femme contre l'ostéisme et le chauvinisme mâles à un "commando qui prend ses armes à l'ennemi sans devoir marquer des signes de gratitude pour autant", la diplomate finlandaise, Helvi Sipilä, a pressé les gouvernements, et les femmes qui en sont les victimes, de

aussi été écartées de l'échantillon. La famille moyenne comprend 3,8 personnes. Dans 76 pour cent des cas, le chef de famille occupe un emploi, et dans 25 pour cent des cas, le conjoint travaille également.

Cette famille dispose d'un revenu brut moyen de près de \$7.200. Elle est locataire dans une proportion de 57 pour cent et paie un loyer mensuel de \$95. De plus, 65 pour cent des familles qui habitent une maison dont elles sont propriétaires accusent seulement une dette hypothécaire.

Environ 56,4 pour cent de ces familles ont des dettes à la consommation et la dette moyenne enregistrée est de \$1.335. Par contre, même si 86 pour cent ont des comptes d'épargne, leur épargne est inférieure à la dette, se situant en moyenne à \$1.008.

De plus, 25 pour cent des familles endettées vivent un endettement problématique qui leur cause de sérieuses difficultés financières.

Au niveau de la répartition régionale, c'est dans la région de Québec qu'il y a le moins de gens endettés et que la dette moyenne est la plus faible.

C'est dans la région de Rouyn-Noranda qu'il y a le plus de gens endettés et c'est à Montréal que la dette moyenne enregistrée est la plus élevée.

Une division des familles interviewées en trois grandes catégories-pauvres, intermédiaires et riches permet, par ailleurs, aux auteurs du rapport de tirer les conclusions suivantes de l'ensemble de l'enquête:

- 1) L'achat d'une automobile constitue un facteur majeur d'endettement pour toutes les catégories, 70 pour cent des ménages étudiés ayant une auto et 59 pour cent d'entre eux ayant du s'endetter pour l'acheter.
2) Les familles pauvres s'endettent moins souvent et pour des montants moindres que les familles riches. Toutefois, la pression de l'endettement sur leur budget est plus importante que sur celui des familles plus fortunées.
3) Les familles de la catégorie intermédiaire s'endettent aussi fréquemment et pour des montants aussi élevés que les familles riches. Elles disposent d'une capacité de remboursement beaucoup moins grande que celle de ces dernières.
4) Il y a un nombre très inquietant de familles pauvres et de catégorie intermédiaire qui doivent emprunter pour rembourser ou consolider des dettes déjà existantes.
5) L'accessibilité du crédit est plus difficile aux pauvres qu'aux riches. Lorsqu'ils peuvent emprunter, ils sont contraints de s'endetter à des taux plus élevés et pour des périodes plus longues. Les banques prêtent surtout aux familles riches; les caisses populaires, aux familles de catégorie intermédiaire; tandis que les familles pauvres, constituent au niveau du prêt personnel, un marché privilégié, sinon captif, pour les compagnies de finance.

• Du côté de l'Empire céleste, les manifestations de cette année ont perdu leur aspect militaire pour revêtir l'innocence des danses enfantines. Les femmes de diplomates, de journalistes ainsi que des étudiants étrangers résidant à Pékin ont été conviées à une fête donnée par le gouvernement chinois dans la grande salle du palais du peuple.

# L'école élémentaire pourrait se donner des visages variés

par Lise Bissonnette

L'école publique pourrait bien dire adieu à l'uniformité et offrir, à long terme, un choix très varié de formations qui ne laisse plus les parents devant la seule alternative du "privé ou du "public".

La CECM pose de temps à autre une pierre sur cette voie, bien que très prudemment encore, comme en témoignait jeudi dernier le dépôt devant les commissaires de la nouvelle "maquette-horaire" de la quatrième année élémentaire, qui permet à l'école d'aménager selon ses ressources et ses options environ la moitié des activités d'apprentissage, soit les matières dites "d'éveil".

Tout cela, bien sûr, à l'intérieur d'un cadre encore assez directif. C'est bizarrement la décision très controversée des commissaires de permettre l'enseignement de l'anglais dès la quatrième année scolaire qui a permis aux fonctionnaires, qu'on sait plutôt en désaccord là-dessus, de faire ce pas qu'ils attendaient vers une plus large autonomie pédagogique des institutions.

Chargés de dégager du temps pour l'anglais dans la maquette-horaire existante, ceux-ci ont profité de l'occasion pour donner un coup de barre vers le décloisonnement des activités. Celles-ci étaient en effet assez spécialisées, pour un niveau d'enseignement où l'on vante les vertus d'une approche globale.

On y trouvait, selon un modèle prôné par le ministère de l'Éducation, cinq branches: activités d'éveil aux réalités humaines et sociales, activités d'éveil aux réalités religieuses, activités d'éveil aux réalités scientifiques et mathématiques, activités d'expression et de communication, activités de mouvement et d'expression corporelle. "Il fallait globaliser beau-

coup plus", dit Claude Saint-Jacques, directeur du Bureau du perfectionnement de l'enseignement.

Désormais, on ne retrouvera plus que deux grandes catégories: les "disciplines de base" (langue maternelle et mathématiques), et les "disciplines d'éveil", qui diviseront à peu près également l'horaire de l'élève de l'élémentaire.

L'école n'aura bien sûr pas le choix d'enseigner ou non à lire, écrire, compter, ce dont les parents s'inquiètent avec une constance centenaire. Mais au niveau des "disciplines d'éveil", elle pourra, dit-on, se donner des priorités et décider elle-même des proportions. Ainsi, l'enseignement de l'anglais dépend déjà d'un choix des parents, de même que l'enseignement religieux, parfois remplacé par un "enseignement moral". Certaines écoles expérimentent, avec l'accord des parents, un programme intégré de "formation personnelle et sociale".

Toutes ces matières sont incluses sous les "disciplines d'éveil" de même que les sciences humaines, sciences de la nature, musique, arts plastiques, et éducation physique. Et contrairement à ce qu'on croit généralement, toutes les écoles ne dispensent pas tous ces programmes aussi subordonnés à la présence d'enseignants compétents dans autant de domaines.

Tableau paradisiaque, on voit presque parents, enseignants, directeur d'école penchés ensemble sur la maquette institutionnelle pour l'aménager selon "les options du milieu, la préparation du personnel, la disponibilité des locaux et du matériel". Mais, réalité bien terrestre, les normes n'en cessent pas moins d'exister, et il faudra aussi respecter "les règles de distribution du personnel", c'est-à-dire

prosaïquement le ratio maître-élèves et autres contingences du décret qui gouverne l'enseignement au Québec.

À l'intérieur de ces cadres encore bien ancrés, il devrait être possible "à chaque école de commencer à se donner particulièrement un certain visage sans, évidemment, qu'il soit question d'un régime à options pour l'élémentaire", affirme M. Georges Grandmaison, directeur-adjoint de la pédagogie du secteur français de la CECM.

Autre pas dans cette direction, on devrait déposer bientôt un projet de "programme institutionnel" qui permette à chacune des écoles non seulement d'aménager sa maquette mais d'en interpréter le contenu, du moins pour certaines disciplines.

Au secondaire, les écoles diffèrent déjà souvent par les options et la CECM permet de plus en plus le libre choix par les élèves de l'institution qu'ils veulent fréquenter, que ce soit pour des raisons d'orientation professionnelle, ou de préférence personnelle.

À long terme, on pourrait presque imaginer, à la faveur d'un assouplissement éventuel des normes et d'une plus grande autonomie des institutions, que ces quelques pas actuels conduisent à une sorte de "libre-service" scolaire, où les parents choisissent à la carte pour leurs enfants les écoles qui leur conviennent, soit à cause des options au secondaire, ou du style pédagogique à l'élémentaire, la concurrence se faisant alors sur le plan de la qualité, à l'intérieur du système public.

Utopie peut-être, mais c'est cette utopie que le secteur collégial commence à édifier dans les couloirs du Conseil supérieur de l'Éducation où le dernier thème à la mode est celui de l'accréditation et de l'auto-évaluation des institutions.

# Les dettes étouffent 25 p.c. des familles

QUEBEC (PC) — Plus de 55 pour cent des ménages québécois sont endettés et environ 25 pour cent d'entre eux vivent un degré d'endettement qui leur pose de sérieuses difficultés financières.

De plus, le système actuel de crédit à la consommation, nettement plus ouvert aux riches qu'aux pauvres, maintient, sinon accentue, les inégalités socio-économiques.

Voilà les deux grandes conclusions qui se dégagent d'une enquête effectuée par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) pour le compte de la Fédération des associations coopératives d'économie familiale (ACEF) du Québec.

Menée en 1971, cette enquête fait partie d'une vaste recherche sur l'endettement des Québécois exécutée par un groupe de sociologues et d'économistes subventionnés par le ministère des Affaires sociales.

Les résultats de cette recherche sont compilés et analysés dans un volumineux rapport de 700 pages qui n'a été achevé que l'automne dernier.

Intitulé "Le Québec: de l'illusion de l'abondance à la réalité de l'endettement", ce rapport présente l'analyse la plus récente du phénomène de l'endettement des Québécois. Il est utilisé par les ACEF dans le cadre de leur travail d'animation et d'information des familles québécoises.

L'enquête a été menée par des visites au domicile de 636 familles québécoises de six grandes régions. Seules, les régions de Trois-Rivières et de la Gaspésie ont été négligées. Les familles anglophones ont

La neuvaine de mars à l'Oratoire. Cet après-midi à 2h.30, s'ouvrira à l'Oratoire du Mont-Royal la neuvaine à saint Joseph. Ces neuf jours de prière et de réflexion précèdent, chaque année, la fête du 19 mars, et marquent un temps fort dans la vie de ce sanctuaire. L'an dernier, en effet, plus de 50.000 personnes avaient pris part aux différentes célébrations. Tous les jours, du 10 au 18 mars, l'abbé Ovide Bélanger, du diocèse de Montréal, directeur du Foyer de Charité, s'adressera aux pèlerins tous les après-midi à 2 h. 30, au cours de l'office des malades, et le soir à 8 h. 30 (sauf le samedi et le dimanche soirs, à 8 h.). Il a choisi comme thème: "Joseph, modèle pour notre temps", et offrira une réflexion contemporaine sur la vie de Joseph, cet homme attachant qui accueillit le Fils de Dieu dans sa maison. Pour informations: 733-8211.



# L'ordinateur n'hésiterait pas: il choisirait Peugeot.

Table with 6 columns: Caractéristiques 1975, Peugeot 504 GL 4 portes, Volvo 244 4 portes, Audi 100 LS 4 portes\*, BMW 2002 2 portes, Mercedes Benz 230 4 portes. Rows include Empattement, Voie avant, Cylindrée, Suspension, Direction, Freins, Pneus, Toit ouvrant, Phares, and Prix.

Les Européennes qui apparaissent à notre tableau ont toutes, vous en conviendrez, de très grandes qualités. Étudiées avec soin, infatigables et économiques à l'usage, elles sont maintenant vendues à des prix qui, tout bien considéré, soutiennent mieux la concurrence nord-américaine. Maintenant, si vous y regardez de plus près, comparez-les, faites-en l'examen avec soin, étudiez-les avec minutie: vous verrez chez vous se profiler un choix net, clair et précis, un choix heureux! Ensuite, essayez-le, cette avantageuse Peugeot 504 GL que vous avez choisie. Vous ressentirez ce "je ne sais quoi" chez la Peugeot, qui on ne peut définir dans notre tableau mais qui tient à sa tenue de route remarquable et à son confort qui confine à la perfection.

PEUGEOT Peugeot, la voiture qui gagne à être connue. List of Peugeot dealerships across Quebec and Ontario with contact information.

## Chacun devrait pouvoir consulter et corriger son dossier à la police

par François Barbeau

Les relations entre la Gendarmerie royale du Canada et l'Interpol devraient faire l'objet d'une enquête approfondie qui mettrait fin à la pratique courante de dissémination de renseignements erronés qui sont utilisés à mauvais escient par les forces policières.

C'est l'avis d'un organisme subventionné par l'Eglise de scientologie du Canada, la Commission sur la réforme policière, qui traduira ses préoccupations par des recommandations qu'elle soumettra sous peu au ministre fédéral de la Justice. La Commission sur la réforme policière a déjà analysé les méthodes policières des Sûretés du Québec et de l'Ontario, notamment, et s'inquiète de plusieurs cas où des renseignements erronés se sont traduits par des arrestations et par la suite par une série d'ennuis à des personnes innocentes.

Plusieurs cas d'arrestations injustifiées et de harcèlement par la police ont ainsi été documentés par la Commission sur la réforme policière, qui préconise pour mettre fin à ces incidents déplorables l'adoption d'une loi par laquelle chaque personne pourrait avoir accès à son dossier de police et qui permettrait en outre de corriger les renseignements inexacts que contient ce dossier.

De son côté, la police ne devrait pas pouvoir agir sur la foi de renseignements qu'elle n'a pas vérifiés et qu'elle sait être erronés, faux ou incomplets.

La Commission sur la réforme policière s'inquiète plus particulièrement de l'usage que fait l'Interpol de ces renseignements inexacts que lui font parvenir les autorités policières des pays membres, d'autant plus, soutient-elle, que l'Interpol a longtemps été une machine nazie, et qu'on y retrouve encore d'anciens SS dans des postes de commandement.

L'adhésion récente de l'URSS à l'Interpol suscite aussi l'inquiétude de la Commission sur la réforme policière, qui se demande dans quelle mesure cette nation pourra ainsi avoir accès, par le biais de l'Interpol, à des renseignements secrets et classifiés du monde occidental.

Ces renseignements pourraient aussi bien porter sur des individus ou des organisations surveillés par le gouvernement des Etats-Unis ou du Canada, par exemple, par des activités politiques louches. Dans nombre de cas, soutient la Commission sur la réforme policière, des

dossiers complètement faux ont été bâtis pour noircir la réputation de ces individus et affaiblir leur crédibilité. Il est fâcheux que de tels dossiers aient été compilés, il le serait encore plus s'ils étaient mis à la disposition de toutes les forces policières du monde.

La Commission pour la réforme policière va encore plus loin: elle se demande quel rôle l'Interpol joue dans la chasse aux terroristes et dans la lutte antidrogue, laissant entendre qu'elle fermerait les yeux sur certaines de ces activités.

Selon la Commission sur la réforme policière, la police de Montréal jouit d'une excellente réputation, réputation qui serait encore meilleure si ce n'était que l'intégrité des cadres supérieurs est mise en doute depuis plusieurs mois, particulièrement ces jours-ci avec l'enquête sur la conduite d'André Guay.

Les membres de la commission doivent rencontrer mardi le ministre de la Justice, M. Choquette, pour discuter avec lui des mesures à prendre pour mettre fin à la transmission de renseignements erronés sur des individus.



Jean-Paul L'Allier

## L'Allier réplique à Pelletier

# La souveraineté culturelle reste un "objectif valable"

"La notion de souveraineté culturelle correspond, quoi qu'on en dise, à la réalité socio-politique du Québec et doit constituer non seulement dans les mots mais dans la cohérence de l'action politique québécoise un objectif valable et réaliste."

C'est Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications dans le gouvernement de M. Bourassa, qui donne la réplique à M. Gérard Pelletier, ministre des Communications dans le gouvernement de M. Trudeau.

Ce "quoi qu'on en dise" vise les récentes déclarations faites au DEVOIR par M. Pelletier qui, un après avoir dénoncé l'usage des mots "souveraineté culturelle" par le gouvernement du Québec, revenait à la charge la semaine dernière, convaincu que l'abus de cette formule, plus ou moins absurde à ses yeux, illustre parfaitement le danger du "piège des mots et des réalités" dans lequel sont tombés les hommes politiques du Québec.

C'est au Club Richelieu de Chomedey que M. L'Allier, parlant au nom de son gouvernement et répondant très précisément aux propos de son homologue fédéral, a choisi de défendre cette semaine la souveraineté culturelle.

"Comment se fait-il, demande M. L'Allier, qu'une telle notion suscite des réactions aussi impatientes et même violentes des autorités fédérales, comme à l'occasion de certaines têtes d'affiche du Parti québécois?"

Le ministre propose une explication: "Précisément parce qu'il s'agit d'un choix politique qui se situe, dans le réalisme, entre ce que l'on peut appeler les extrêmes incarnés par le Parti québécois et le Parti libéral fédéral."

M. L'Allier rejette énergiquement l'hypothèse du "piège des mots et des réalités" à laquelle MM. Trudeau et Pelletier ont quelquefois fait référence. Pour le démontrer, il a consulté des dictionnaires.

"Avant de tomber dans le piège des mots qui est bien davantage dressé par ceux qui (entendez MM. Pelletier et Trudeau) craignent de voir en face la réalité québécoise d'aujourd'hui que par ceux qui (entendez MM. Bourassa et L'Allier), en assurant quotidiennement la direction des affaires du Québec, cherchent des solutions réalistes et conformes aux aspirations profondes de chaque Québécois, voyons donc ce que dit Larousse de tous ces mots usés et galvaudés."

Sous le mot "culture", M. L'Allier a retenu la définition suivante: "(...) ensemble des faits idéologiques communs à une masse de personnes considérées en dehors de la structure sociale, et diffusés en son sein au moyen de techniques industrielles."

Et, sous le mot "souveraineté", le ministre a lu la définition suivante: "(...) qualité du pouvoir politique d'un Etat ou d'un organisme qui n'est soumis au contrôle ni d'un autre Etat ni d'un autre organisme."

Le mot "contrôle" devient important dans cette démonstration. M. L'Allier en donne aussi une définition, puisée encore dans Larousse: "(...) avoir sous sa domination, sous sa surveillance."

La culture des hommes, d'une société, d'une communauté, d'un peuple, poursuit M. L'Allier, "c'est donc la réalité de leur vie quotidienne, individuelle et collective, identifiable par des traits dominants, communs et suffisamment précis pour laisser une trace originale et homogène dans l'histoire."

Dans un entretien avec LE DEVOIR, M. Pelletier avait donné de la culture une définition semblable à celle-là et reconnaissait que la culture, comme le précise M. L'Allier, "ne s'enferme pas dans les musées, dans les tableaux, dans les expositions, dans les sculptures ni même dans les théâtres ou la musique".

Le ministre québécois ajoute toutefois que la culture "ne peut, à l'intérieur d'un groupe homogène comme les Québécois francophones, être multiple sans en même temps signifier que ce groupe d'ores et déjà a éclaté et n'existe plus comme peuple".

Et c'est ici que le débat commence. Pour M. L'Allier, en effet, le multiculturalisme, au plan collectif, ne peut vouloir dire que l'une des deux choses suivantes: soit la cohabitation de cultures diverses dont la ou les nations auxquelles elles correspondent contrôlent les moyens de protection et de développement, soit l'utilisation politique que l'on en fait comme instrument d'intégration et d'assimilation des groupes culturels plus faibles par le groupe culturel fort, essentiellement aujourd'hui par le déracinement en regard des points d'ancrage traditionnels tels la connaissance de son Histoire, le droit à une communication intégrée et complète entre les éléments moteurs de cette nation.

Pour étayer sa thèse, le ministre des Communications du Québec rappelle que "deux nations" et divers groupes culturels cohabitent sur le territoire canadien.

"La différence entre les deux types de groupes est que le premier a des chances de survie et de développement socio-culturel autonome à l'intérieur du Canada mais sur son territoire spécifique, alors que le deuxième type de groupes ne peut rêver de garder une identité positive et spécifique sans ses liens extrêmement puissants avec la nation d'origine (...) et sera de fait assimilé par une culture disposant en dernier ressort d'instruments de protection et de développement."

Et quand il parle de multiculturalisme, M. L'Allier songe à une réalité différente de celle que le gouvernement fédéral a déjà définie. Pour lui, en effet, le multiculturalisme suppose "l'acceptation de l'autonomie culturelle des nations disposant déjà de structures et d'institutions

leur permettant d'assumer, pour tout ce qui touche directement aux tissus socio-culturels de cette nation, la plénitude ou la prédominance des centres de décisions politiques et sociaux".

Aux yeux du ministre québécois, cette "autonomie culturelle" devient essentielle.

Nier cette réalité et parler du même soufflé de multiculturalisme constitue l'expression la plus claire que l'on veut en faire un instrument d'assimilation politique des groupes faibles par le groupe fort car en système démocratique, le gouvernement se doit à la majorité. Or la majorité a toujours une culture qui, du fait qu'elle soit majoritaire, est une culture assimilatrice.

M. L'Allier indique clairement par là que le gouvernement central s'emploie exclusivement à défendre, à stimuler et à enrichir la culture de la majorité, laquelle, ainsi renforcée, va tendre nécessairement à assimiler les autres cultures, d'abord celle qui se manifeste au Québec.

Or cette manière de poser le problème est sérieusement contestée par M. Pelletier qui, à plusieurs reprises, a dit que le gouvernement fédéral s'emploie à soutenir la culture et les artistes du Québec tout autant qu'il s'efforce d'encourager les autres cultures, en particulier celle de la majorité anglophone.

Sur ce point particulier, M. L'Allier va s'expliquer davantage. "En système politique centralisé (un seul gouvernement) il est théoriquement possible au gouvernement de prendre des mesures spécifiques propres à la protection de telle culture minoritaire sur un territoire donné (...). En système de gouvernement fédéral, le gouvernement fédéral est lié et obligé d'agir d'une façon identique et uniforme sur l'ensemble de son territoire sans pouvoir avoir des règles du jeu variables — autres que sur la base de critères économiques ou de volume de populations, c'est-à-dire autres que sur des bases statistiques".

C'est pourquoi, toujours selon M. L'Allier, il appartient aux gouvernements provinciaux d'implanter et de développer des politiques qui doivent être spécifiques à ces régions, dans quelque domaine que ce soit et, en particulier, dans le domaine culturel s'il arrive que sur un territoire donné, comme c'est le cas au Québec, on retrouve les éléments constitutifs d'une nation.

Pour illustrer cette démonstration, le ministre cite un extrait du rapport de la Commission Dunton-Laurendeau qui, reconnaissant l'existence de deux cultures dominantes qui s'incarnent au Canada dans deux sociétés distinctes, voyait réu-

Voir page 6: L'Allier

## Le feu dévaste une annexe à la Chapelle de la Réparation

Une religieuse a été gravement blessée dans l'incendie qui a dévasté samedi l'aile droite de l'annexe de la Chapelle de la Réparation des pères Capucins à Pointe-aux-Trembles.

Il s'agit de soeur Marie-Vérité, de la congrégation des Soeurs de la Providence qui demeure encore sous soins intensifs à l'hôpital Maisonneuve.

Deux autres religieuses ont été légèrement incommodées par la fumée.

Il semble que le feu ait pris simultanément aux extrémités de la salle de réunion de la maison d'études des pères Capucins, sise au troisième étage de l'édifice. Quelque 50 personnes participaient à ce moment à une retraite fermée et s'étaient réunies vers 13 heures dans la

grande salle lorsqu'une explosion de nature encore inconnue a secoué les murs et allumé l'incendie.

L'évacuation des personnes s'est faite rapidement et soeur Marie-Vérité a subi des brûlures sévères en ouvrant malencontreusement une porte, en provoquant un appel d'air qui a enflammé ses vêtements. En fin de journée, alors que le feu était finalement circonscrit, le directeur des incendies de Pointe-aux-Trembles, M. Daigne, dénombrait cinq pompiers incommodés par la fumée dont un, M. André Bonneau, 21 ans, qui avait subi une profonde coupure à la tête. Tous ont pu regagner leur domicile après avoir été traités à l'hôpital Legardeur, à Repentigny.

L'édifice construit en 1921 abrite au rez-de-chaussée la bibliothèque et les bureaux administratifs des pères Capucins. Les rayons de cette bibliothèque historique comptent 50.000 volumes dont certains manuscrits sont presque contemporains de Gutenberg.

Hier, les Pères tremblaient encore à la perspective que l'incendie aurait pu consumer un tel héritage culturel, particulièrement certains incunables latins qui renferment de précieux textes théologiques. "Heureusement, de nous confier un religieux de la maison provinciale, des bûches purent être jetées sur les rayons de la bibliothèque afin de préserver les livres du fleuve d'eau qui coulait des escaliers."

## Les cigarettes

# Le ministère modifiera sa mise en garde

Le ministre de la Santé nationale et du bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé hier que la mise en garde imprimée sur les paquets de cigarettes et de tabac sera bientôt modifiée au Canada.

L'avis qui apparaît actuellement sur 95% des paquets fabriqués au Canada se

lit comme suit: "Le ministère de la Santé nationale et du bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage." Des que les discussions en cours avec les compagnies de tabac seront terminées, a dit M. Lalonde, l'avertissement devra indiquer le contenu en nicotine et en goudron, de même qu'une mise en garde contre l'inhalation de la fumée. L'espace étant restreint et le bilinguisme, de rigueur, elle sera formulée brièvement: "N'inhaliez pas!"

Au cours d'une rencontre avec quelques journalistes à l'occasion de l'ouverture du Salon de l'Association des Fournisseurs d'hôtels et de restaurants, Place Bonaventure, le ministre a commenté le rapport sur l'usage du tabac déposé ce week-end au Congrès des Etats-Unis par la Commission fédérale pour le commerce. Il y est dit notamment qu'en dépit de multiples mises en garde des services de santé, les Américains ont fumé plus que jamais 1974, soit 602 milliards de cigarettes, 3% de plus que l'année précédente. Le rapport invite le Congrès à modifier la mise en garde imprimée sur les paquets et propose le texte suivant: "Fumer la cigarette est dangereux pour la santé et peut causer la mort par le cancer, maladie de coeur, bronchite chronique, emphysème pulmonaire et autres maladies." L'avertissement actuel déclare simplement: "Le Chirurgien général (haut responsable de la santé aux Etats-Unis) considère que fumer des cigarettes est dangereux pour votre santé."

Au Canada, fait observer M. Lalonde, la consommation totale de tabac, en chiffres absolus, a aussi augmenté, mais le taux de croissance des fumeurs a diminué par suite de la campagne générale contre l'usage du tabac, campagne dont la mise en garde sur les paquets de cigarettes n'est qu'un aspect. De façon générale, dit-il, le public a pris conscience du danger.

Toutefois, le ministère se propose d'entreprendre une étude plus poussée afin de déterminer l'incidence de la mise en garde sur les habitudes des fumeurs. Jusqu'ici, il a été constaté que les hommes ont tendance à fumer moins ou à cesser de fumer tandis que les femmes fument autant ou davantage.

Il est également prévu d'étendre l'obligation de publier la mise en garde aux placards et annonces publicitaires de tabac. Sur ce point, le ministre rappelle que les fabricants de cigarettes ont librement consenti à se soumettre à ce "code volontaire" qui ne leur est pas imposé par une loi. Mais si les compagnies ne s'y conformaient pas, le ministère interviendrait aussitôt par la voie législative. A ce jour, 95% des fabricants le respectent. L'exception la plus notable est celle des paquets de cigarettes importées d'Europe.

Soulignant l'ampleur de l'exposition en cours jusqu'au 12 mars à la Place Bonaventure, appelée "Rendez-vous '75", M.

Voir page 6: La cigarette

## aujourd'hui

A 12h30, à l'hôtel Windsor, le conférencier invite au dîner hebdomadaire du Canadian Club est le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé.

A 17h, à la salle 150 de l'aile gauche du collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, débat public entre l'Hydro-Québec et les adversaires d'un projet de ligne à haute tension entre Châteauguay et Mirabel.

A 18h30, à la salle Royale du Canadian Slovak Building, 7220 Hutchison, réunion de l'Association des hommes d'affaires du nord. Le

ministre des Finances, M. Raymond Garneau, y prendra la parole vers 20h30.

A 20h, au 1207 Saint-André, colloque sur la famille et la société, organisé par l'Institut de la famille de Montréal.

La Croix-Rouge tient deux cliniques de sang aujourd'hui, de 14h30 à 17h et de 18h30 à 21h30 à l'école Maurault, rue Maurault, à Pierreville, et de 10h à 12h et de 13h30 à 16h au grand vuoir du collège de Maisonneuve, 3800 est rue Sherbrooke.

## Enseignants du secteur professionnel,

# Voulez-vous participer à un stage en France?

Dans le cadre de la coopération entre la France et le Québec, 125 enseignants du secteur professionnel des niveaux secondaire et collégial participeront à un stage de perfectionnement — de six semaines — dans des établissements scolaires français.



### Stages offerts:

**Niveau secondaire:**  
Fabrication mécanique, 1er juin au 14 juil. 75  
Electrotechnique, 15 juin au 30 juil. 75  
Équipement motorisé, 15 juin au 30 juil. 75  
**Niveau collégial:**  
Electrotechnique, 10 nov. au 20 déc. 75  
Le nombre de stagiaires est de 25 par discipline et par stage.

### Objectifs du stage:

— comparer les programmes d'études français et québécois;  
— comparer les méthodes d'enseignement et le matériel didactique français et québécois;  
— étudier les aspects de la terminologie française employée dans la discipline enseignée;  
— se familiariser avec les aspects pratiques de l'enseignement d'une discipline.

### Conditions de participation:

— enseigner dans une des disciplines mentionnées — et posséder:  
**au niveau secondaire:**  
— un brevet d'enseignement ou une autorisation provisoire d'enseigner;  
— trois années d'expérience dans l'enseignement ou plus  
**au niveau collégial:**  
— deux années d'expérience ou plus.

### Conditions financières:

Les frais de voyage de la résidence au Québec au lieu du stage en France, ainsi que les

frais de séjour, sont assumés par les gouvernements français et québécois.

### Modalités d'inscription:

On peut se procurer le formulaire d'inscription: — auprès du chef de département d'électrotechnique d'un cegep; — auprès du coordonnateur de l'enseignement professionnel d'une commission régionale; — au bureau régional du ministère de l'Éducation; — au Service de la coopération avec l'extérieur Ministère de l'Éducation Edifice "G", 6e étage 1035, rue de la Chevrotière Québec G1R 5A5 Tél.: (418) 643-2364

### Dates limites: 20 mars 1975

Pour les stages de juin - juillet 1975, les formulaires d'inscription dûment remplis doivent parvenir, avant le 20 mars 1975, au Service de la coopération avec l'extérieur (voir l'adresse déjà mentionnée).

### 1er mai 1975

Pour les stages d'automne 1975, les formulaires d'inscription dûment remplis doivent parvenir, avant le 1er mai 1975, au Service de la coopération avec l'extérieur.

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation  
Coopération avec l'extérieur

## La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire MARDI, 11 MARS



M. MAURICE BELLEMARE  
Chef intermédiaire de l'Union Nationale  
et député de Johnson

sujet: "Les relations de travail après l'enquête Cliche"

Hôtel Sheraton Mont-Royal  
12 h. 30

Le public est admis  
Billets à l'entrée: \$6.  
Pour les membres, des livrets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.

Renseignements:  
866-2861

# Éditorial

## Remanier le cabinet ou renouveler le leadership?

Les milieux politiques se sont plu, au cours de la dernière fin de semaine, à ressasser dans tous les sens les rumeurs relatives à un remaniement ministériel d'envergure que le premier ministre québécois envisagerait pour un avenir prochain. Le Star parlait samedi d'un remaniement qui surviendrait peu après la présentation du rapport Cliche. Dimanche-Matin annonçait, pour sa part, un remaniement d'ici Pâques.

On attend ce remaniement depuis des mois. Il faudra bien qu'il se produise avant longtemps. Si l'on examine toutefois un peu plus en profondeur la signification des événements des derniers mois, on se rend vite compte qu'un simple remaniement, si important soit-il en nombre, ne suffira pas à dissiper les nuages qui ont surgi autour du gouvernement Bourassa.

M. Bourassa a sans doute raison de soutenir que l'enquête Cliche n'a établi aucune preuve de corruption qui atteindrait les membres du gouvernement. Autant dans les milieux qui gravitent autour de la Commission Cliche que dans les milieux fédéraux et dans de nombreux autres, une question a néanmoins surgi avec une fréquence qui n'avait rien de concerté depuis quelque temps: devant certaines faiblesses de l'action gouvernementale à Québec, on ne peut manquer de s'interroger sur le leadership de chef lui-même. A moins que M. Bourassa n'entreprenne une sérieuse révision de ce côté, il aura beau déplacer plusieurs collègues et en nommer de nouveaux: l'autorité de son gouvernement n'en sera pas renforcée.

La plus grave carence du leadership actuel se situe au niveau moral: la dernière étape des audiences publiques de la Commission Cliche en a fourni une nouvelle preuve.

Peu importe, à vrai dire, que la mémoire de M. Choquette soit plus ou moins fidèle que celle de M. Bourassa. Entre hommes honnêtes, il arrive que l'on ne conserve pas le même souvenir de propos échangés il y a cinq ans: cela n'est matière ni à drame ni à scandale.

Ce qui frappe beaucoup plus, dans les événements des derniers jours, c'est que le leadership n'est pas là où on voudrait le trouver. MM. Cour-

noyer et Choquette, dont le témoignage était désiré par la Commission Cliche et par l'opinion en relation avec l'affaire Joyal, se sont présentés librement devant l'organisme d'enquête et ont donné l'impression de débaler tout ce qu'ils savaient. Le premier ministre, au contraire, dont le témoignage était non moins désiré, a préféré éviter la Commission Cliche et cherché à se justifier plutôt devant la presse avec un sang-ne qui frise le mépris.

Le leadership moral, dans cette situation, consistait de toute évidence à aller au-devant de la vérité, à manifester un empressément sincère à la servir et à la divulguer là où elle pouvait être reçue avec le plus de pertinence, à donner l'exemple d'une foi non-équivoque en une règle qui veut que, dans les grandes circonstances comme dans les petites, tous les citoyens soient traités sur un pied d'égalité. M. Choquette a longuement hésité avant de suivre à cet égard la ligne de conduite qu'adoptait dès le début de l'enquête M. Cournoyer: il a toutefois fait à la onzième heure le geste franc qui le dédouanait moralement auprès de ses concitoyens. M. Bourassa, au contraire, a préféré s'emmurer dans son bureau. Ce n'est pas lui, mais son collègue, qui sort grandi de cet épisode.

Une autre indication était venue quelque temps auparavant avec l'affaire Leduc. A la suite des décisions prises à la dernière réunion du Conseil général du Parti libéral du Québec, M. Bourassa a pu proclamer avec soulagement qu'on n'avait pas voulu sévir contre le député de Tailon sans respecter d'abord toutes les étapes prescrites par les statuts du parti. Ses déclarations antérieures avaient néanmoins donné l'impression qu'il cherchait à gagner du temps aux dépens d'une opinion qui réagissait beaucoup plus sévèrement que lui devant le jugement porté sur la conduite de M. Leduc par la Commission d'enquête sur le crime organisé.

A travers ces épisodes, la parole même du premier ministre est atteinte dans sa crédibilité. Au lieu d'inviter, par ses interventions et son exemple, ses collègues et ses concitoyens au dépassement, il donne trop souvent l'impression de faire de l'e-

lectoralisme et de tenter de se justifier.

M. Bourassa proclame volontiers que la réputation d'intégrité de son gouvernement sort indemne de la phase publique de l'enquête Cliche. Outre qu'il est souverainement inconvenant que le chef du gouvernement substitue à ce stade prématuré son jugement à celui qui porteront en temps utile les commissaires, c'est oublier trop facilement la lumière crue que plusieurs témoignages ont projetés sur la manière de travailler du gouvernement. A travers les récits fournis devant la Commission Cliche par Jean Cournoyer, Jérôme Choquette, Yvon Saindon, Michel Guay, Paul Desrochers et autres, un trait du style gouvernemental est souvent apparu: c'est la dispersion des dossiers, l'air d'improvisation, le genre décousu de direction qui transparaît à travers des épisodes qui se sont souvent produits à peu de distance du bureau du premier ministre.

Il est impossible au chef du gouvernement de tout connaître, de tout contrôler lui-même. Il lui incombe, par contre, de faire en sorte qu'aucune décision importante ne soit prise sans vérification minutieuse. Or, des carences graves se sont fait jour à ce sujet:

- 1) Très enclin au contact immédiat, au coup de téléphone instantané, le premier ministre intervient directement dans maintes situations qui ne le requièrent pas. Il le fait dans de bonnes intentions, voulant montrer que son gouvernement est toujours à l'oeuvre. Mais outre qu'il cultive ainsi une trop grande dépendance chez ses ministres, M. Bourassa se prive en intervenant dans un trop grand nombre de situations particulières du temps précieux dont il aurait besoin pour approfondir des dossiers plus capitaux.
- 2) L'entourage du premier ministre est le reflet de son style. Sauf de rares exceptions, on trouve dans l'entourage immédiat de M. Bourassa trop peu d'hommes et de femmes possédant une stature morale imposante, une réelle expérience de la vie et de l'administration publiques et les qualités que l'on aimerait rencontrer chez les dépositaires des secrets les plus précieuses de l'Etat et des ci-

toyens. On n'a rien contre les Michel Guay et les André Bolduc. Après ce qu'on a appris à la Commission Cliche de leur conception du gouvernement, on se demande néanmoins ce qu'ils peuvent broter dans le bureau du premier ministre; on se demande aussi en vertu de quels critères il a pu être question que l'un d'eux hérite de la lourde succession de Paul Desrochers. M. Bourassa fut prévenu dès son arrivée au pouvoir de la nécessité absolue qui lui incombait de s'entourer de conseillers possédant une intégrité morale à toute épreuve et de solides qualités intellectuelles et administratives. Jusqu'à maintenant, il a failli à la tâche. Nombreaux, parmi les ministres mêmes de M. Bourassa, sont ceux qui, à bon droit, se méfient de son entourage.

3) D'un ministre à l'autre, on observe enfin un individualisme et un manque de communications dangereux pour la bonne conduite des affaires de l'Etat. L'exemple le plus flagrant de cette carence a été fourni par le récit des relations qui empêchèrent MM. Cournoyer et Choquette de partager des renseignements précieux dont les deux ministres eussent eu un urgent besoin. A commencer par le pauvre M. Goldbloom qui fut invité à considérer comme un des plus proches conseillers un fonctionnaire sur qui la police avait accumulé des renseignements fort compromettants. Les exemples ne manquent pas. Les membres du gouvernement font chacun rapport au premier ministre; entre eux, il incomberait au leader de promouvoir une collaboration horizontale beaucoup plus poussée.

M. Bourassa fut élu en 1970 après avoir promis qu'il doterait le Québec d'un leadership moderne, rationnel, scientifique, efficace. Il donne parfois l'impression de gouverner le Québec à la manière d'un jeune homme surprotégé qui serait arrivé trop tôt au sommet des responsabilités ou, à d'autres jours, d'un avocat de province qui aurait appris trop jeune les trucs du métier de politicien et qui en aurait oublié les devoirs du chef d'Etat. A Québec, tout n'est pas à l'abandon, loin de là. Mais là où il y a de la méthode, il ne semble pas que l'impulsion du premier ministre ait été déterminante. On n'en saurait

dire autant de maints secteurs où il y a souvent moins de rigueur que naguère.

Le culte de l'immédiat incline inévitablement à régler les problèmes au jour le jour, à dénouer l'impasse du moment, à passer d'une crise à l'autre. Le gouvernement Bourassa a eu plus que sa part de ces situations explosives et imprévisibles qui tombent de nos jours sur le dos des gouvernements. Tout compte fait, il en a résolu un grand nombre de façon fort convenable.

Mais après quatre ans et demi de ce régime, on s'interroge à bon droit sur les orientations fondamentales du gouvernement. On cherche péniblement les options stables qui sous-tendent l'action quotidienne du premier ministre et de ses collaborateurs.

En matière financière, le gouvernement actuel n'est certes pas novateur; mais la situation dont il hérita justifiait la politique de prudence budgétaire qu'il a suivie depuis 1970. En matière de politique sociale, le gouvernement vit encore sur la lancée des grandes politiques définies par Claude Castonguay: ceci est loin d'être un reproche, encore que les voies d'innovation ne manquent point dans certains secteurs qui n'ont été qu'entamés jusqu'à ce jour.

Dans plusieurs autres domaines, c'est, en contre-partie, le désert ou, à tout le moins, l'absence radicale d'orientations nettes et soigneusement mûries. Qu'on examine le problème constitutionnel, le problème de la loi et de l'ordre (surtout dans ses applications au monde des relations du travail), le problème de la concentration de la presse, le problème de la langue (malgré le "bill 22", dans lequel n'a pas réussi à percer une volonté gouvernementale claire et unifiée), les problèmes de développement économique, les problèmes relatifs à la souveraineté culturelle, on constate après quatre ans et demi qu'il faut souvent se contenter de slogans plus que de politiques.

Pour un gouvernement qui fut reporté au pouvoir avec une écrasante majorité, l'équipe actuellement installée au pouvoir est dangereusement absente des grands débats du jour et trop souvent acculée à des positions

défensives. Cela tient en grande partie au caractère trop flou des orientations proposées par le leader. M. Bourassa entend se ménager une marge étendue de souplesse pour faire face aux imprévus de l'action quotidienne et des crises. Mais en refusant de définir de façon plus précise les orientations de son gouvernement, il justifie les reproches d'improvisation et d'opportunisme que l'on adresse à son style de leadership.

M. Bourassa subit présentement l'effet de resacc qui suit fatalement les triomphes dont l'ampleur n'était pas proportionnée à l'état réel de l'opinion des citoyens. Cet effet — on le constate une fois de plus — est souvent à la mesure de la victoire remportée dans des circonstances généralement ambiguës. Il ne faut pas en conclure — loin de là — que son leadership est fini.

Le leadership de M. Bourassa est toutefois scruté à la loupe par une quantité impressionnante d'observateurs dont tous ne souhaitent pas nécessairement le remplacement des libéraux par les péquistes. Il suscite d'autant plus d'interrogations et d'inquiétudes que les Québécois ont conscience de traverser une période où sont remises en cause des valeurs fondamentales pour eux, telles l'équilibre des forces économique-sociales, les rapports entre la majorité et les minorités, les objectifs et les voies du développement économique, l'avenir constitutionnel, etc.

Parce que son style de direction est au coeur des principales faiblesses qu'on impute à son gouvernement, M. Bourassa ne saurait se contenter d'un remaniement ministériel — si important soit-il — pour gouverner avec autorité. Il devra aussi soumettre ses propres façons d'agir à une sévère révision.

Si ces changements tardent trop, l'alternative s'imposera d'elle-même. Ou il entrainera avec lui ses collègues impuissants à une dégringolade aussi spectaculaire que la victoire de 1973, ou il verra les ministres les plus énergiques et les plus indépendants le quitter ou réclamer une révision du leadership tout court.

Claude RYAN

## bloc-notes

### Pour les oubliés du développement

Un rapport d'orientation de la Banque mondiale, dont les agences de presse ont rapporté en fin de semaine quelques-unes des grandes lignes, vient enfin rajuster la perspective dans laquelle l'aide au développement a été conçue à ce jour. Les quelques paragraphes dont nous disposons méritent qu'on s'y arrête car la stratégie pour les cinq années à venir qu'ils sous-entendent découle d'une prise de conscience que nous appelons de tous nos vœux.

Ainsi, le groupe d'experts de la Banque mondiale constate que les grands projets financés à ce jour à travers le monde n'ont pratiquement eu aucune retombée directe sur les plus pauvres parmi les pauvres. Ces naufrages que le navire du développement a abandonnés sur l'île déserte de la misère noire sont, selon les approximations de la Banque mondiale, au nombre de 650 millions. Pour les amateurs de catégorie, précisons qu'ils sont en-deçà du seuil absolu de la pauvreté, avec un revenu annuel inférieur à 50 dollars, et dans la plupart des cas plus proche de 25 que de 50.

Constatant que la très grande majorité de ces oubliés du développement a son habitat naturel dans les régions rurales, que malgré l'exode massif, ces régions rurales enregistrent une croissance démographique soutenue, la Banque mondiale pose que ses crédits doivent prioritairement améliorer le revenu de ces paysans. C'est ainsi que jusqu'en 1979, sept milliards et quart de dollars seront consacrés à l'aide directe, autrement dit au financement de projets destinés à accroître la production agricole en améliorant principalement la productivité de ces défavorisés. Ces sept milliards et quart représentent approximativement le quart des crédits de la Banque mondiale, et de ce montant, 3 milliards seront avancés par la Banque elle-même.

Mais ne nous berçons pas d'illusions: après avoir longtemps pataté, on vient seulement de diagnostiquer le mal, mais du diagnostic à la guérison, c'est une très longue thérapie qu'il faudra appliquer sans relâche. Et, au demeurant, cette aide directe au secteur agricole n'ira pas sans un programme soutenu d'aide alimentaire et, comme le souligne le rapport de la Banque mondiale, elle nécessite aussi un programme simultané de développement industriel ne serait-ce que pour améliorer la condition des dizaines de millions de paysans déracinés ou tout simplement sans terre.

Jusqu'à plus ample informé, le rapport de la Banque mondiale lie la réussite d'un tel programme d'aide rajustée à cinq "critères". Ainsi, les gouvernements intéressés doivent, par une modification des politiques de prix et de la fiscalité, accorder la priorité au développement rural. De même, la réalisation de ces projets doit être dé-

centralisée et bénéficier de la participation des intéressés, les recherches doivent être menées et réalisées sur place. Et, au même titre que la création de coopératives et d'associations de fermiers, doit être intensifiée la formation professionnelle locale.

Mais c'est là que se situe la partie "politique" qui risque de tout remettre en cause: le succès d'une telle entreprise suppose, à défaut d'une collaboration active, la bonne volonté des gouvernements intéressés. Non seulement est-il impossible d'imposer ce genre d'aide aux dirigeants politiques du quart monde, mais la notion même de contrainte retrairait en cause le succès du développement escompté. Pour y parvenir, la Banque mondiale n'a à sa disposition que le moyen de la persuasion. C'est pas tant de la viabilité de ces programmes d'aide qu'il faut convaincre certains des pays concernés que de les soustraire aux tentations des éléphants blancs de grands projets dont les seuls dividendes sont des apports de prestige.

Ce qui est vrai du groupe de la Banque mondiale, l'est aussi de toutes les Agences vouées au développement, à des nuances près, selon qu'on mette l'accent sur les plus pauvres des pauvres ou sur cette nouvelle catégorie des pays "sur la rampe" du développement: l'horizon '80 est celui de la dernière chance. La perspective à fondamentalement changé depuis les années soixante, et vouloir continuer des programmes conçus selon les réalités de l'époque n'est pas seulement une aberration, c'est aussi une garantie d'infirmité, donc de gaspillage.

Tout indique que l'Agence canadienne de développement international elle aussi s'apprête à prendre le virage dans un souci d'efficacité que lui imposait un budget de l'ordre du milliard de dollars, dans le contexte nouveau dramatisé à outrance par la crise énergétique et qui pose à la base de toute coopération la double notion "Développement-Alimentation".

Car le fond du problème auquel le phénomène de la mondialisation a fini par sensibiliser chacun de nous, est qu'il n'est pas tout de vouloir assouvir la faim à travers la grande ceinture de misère qui enserré le monde industrielle, entreprise déjà gigantesque en elle-même, mais de permettre au plus grand nombre des pays du tiers et du quart mondes de faire "décoller" leur développement. En d'autres termes, de se doter des moyens d'avoir moins faim.

Le programme de la Banque mondiale vise les 650 millions condamnés à mort de notre planète. Il y a encore place pour des programmes audacieux dont celui qui consistera probablement à faire accéder au développement un pays "sur la rampe" en le poussant à aider à se développer, plus démunis que lui.

Georges VIGNY

### Toutes mes excuses à Duvalier

Le gouvernement fédéral s'est lamentablement embourbé dans la non moins lamentable affaire des déportations d'Haïtiens. Le député de Saint-Denis a beau affirmer que la campagne de protestation qui a fait l'unité ou presque contre le comportement du ministre de M. Robert Andras est injustifiée, puisque la plupart des Haïtiens en cause n'auraient jamais rien eu à craindre, les statistiques mensuelles et le propre comportement des agents de l'immigration prouvent au contraire que sans cette campagne la plupart des intéressés auraient succombé sous l'impitoyable campagne fœtale de l'immigration fédérale.

Le dossier rendu public la semaine dernière par la Ligue des droits de l'homme est accablant. Non pas tellement par les contradictions entre les déclarations ministérielles. Mais par l'incroyable comportement de certains procureurs ou juges, qui auraient mérité d'être nommés par la Ligue et qui devront de toutes manières être entendus comme témoins si jamais Ottawa ose tenir l'enquête qui s'impose sur l'immigration, non pas celle où quelques exploitateurs tâtent de l'argent ou de la claie au mépris des immigrants, mais celle qui révélerait au grand jour les moeurs judiciaires d'un appareil jusqu'ici tout-puissant dans l'ombre.

La preuve recueillie par la Ligue à l'occasion des causes haïtiennes révèle une situation qui déborde largement le cas des déportations vers le paradis des Duvalier. Elle met en cause non seulement le scandale déjà commun aux tribunaux des disparités sentimentales, mais une inaptitude foncière chez certains représentants de l'Etat à agir dans les dossiers de l'immigration avec un minimum d'esprit de justice et de sens commun.

On peut craindre que le ministre Robert Andras n'ait aucune hâte à ouvrir une enquête sur ceux de ses procureurs qui ont agi non seulement en contradiction flagrante avec les beaux principes que le ministre agitait dans la presse, mais avec une attitude proprement inqualifiable.

L'on croit avoir vu le pire en fait de déposition intellectuelle en lisant à l'occasion quelques morceaux choisis de la littérature duvalériste officielle. Il faudra faire des excuses aux brutes qui, pistolet en main, "gouvernent" la Perle des Antilles. La Ligue a déniché dans les discours tenus par les représentants de l'Etat fédéral canadien des cas de décomposition mentale et morale aussi avancés.

Peut-être la Ligue des droits de l'homme a-t-elle voulu éviter, en ne

donnant pas de noms, qu'on fasse de ces tristes "juristes" des boucs émissaires pour la situation fort dégradée qu'éclate de tous parts à l'Immigration. Si l'enquête qu'elle réclame ou des mesures administratives substantielles ne sont pas instituées prochainement, il faudra cependant qu'elle porte des accusations encore plus précises.

Car il est impensable qu'à l'abri des chambres judiciaires ou des gendarmes abusés des prévenus et des témoins, se déroulent de manière abjecte, et foudroyent avec le droit et la dignité des "étrangers", l'impunité continue de leur être accordée. Aucune enquête, aucun congédiement ne ramènera au pays ceux qui en ont été expulsés dans ces déplorables circonstances. Mais, pour ceux qui attendent d'être jugés, et pour tous les autres qui devront passer par cette "justice canadienne", un changement s'impose d'urgence.

Le ministre Andras et le gouvernement peuvent se réfugier dans l'impossibilité où ils se trouvent d'intervenir à la Commission d'appel de l'Immigration, qui doit rester un tribunal indépendant (encore que le Parlement devrait se pencher sur le cas de certains juges). Mais, ainsi que le rappelle à juste titre la Ligue, "le Ministre est responsable des agissements de ses représentants à la Commission et il doit en répondre".

Où bien les représentants de M. Andras n'ont fait qu'appliquer les directives qu'il leur a données, ou bien ils ne les ont pas comprises ou ont continué d'agir en les ignorant. Dans tous les cas, le ministère est compromis, et au lieu d'envoyer un "vrai" homme salir les autres, il devra commencer à se nettoyer lui-même. A quoi bon en effet publier des livres verts, blancs ou noirs si la machine administrative en place continue de se comporter comme elle l'a fait dans trop de cas et de se montrer incapable de corriger d'aussi grossiers abus?

La Ligue n'a pas osé parler directement de racisme, et avec raison. Il y a pire en l'espèce que le racisme. C'est la bêtise bureaucratique, l'insensibilité des représentants de l'Etat à l'égard non seulement des Haïtiens ou des immigrants, mais de n'importe quel citoyen "ordinaire", l'incompétence et la prétention de toute une faune gouvernementale qui doit son dangereux pouvoir sur les pauvres à la faveur politique ou aux hasards du recyclage.

Certains de ces personnages qui, sous d'autres cieux, n'auraient pas faits de si mauvais maquettes, auraient bien voulu que les Haïtiens se taisent et se contentent "chanceux" de la "générosité" de ce cher "peuple canadien" au nom de qui toute cette turpinerie.

Jean-Claude LECLERC

Voir page 8: Bloc-Notes

### Le jeu des clans à la SSJB-M

A la veille de son congrès annuel qui se tiendra les 13, 14 et 15 mars, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal s'apprete une fois de plus à montrer une figure plutôt traditionnelle régulièrement secouée par les éléments disparates qui composent son conseil général.

Depuis la vague réformiste du groupe des "novateurs" qui s'est emparée du pouvoir l'an passé, la SSJB-M, à l'instar de tout bon mouvement "canadien-français" a développé en son sein des clans, (plus ça change, plus c'est pareil) — des groupes, des tendances diverses, qui en font un mouvement extérieurement calme et social mais intérieurement agité par des courants de philosophies opposées.

Différentes formes de pensée (il vaut mieux dire pensée que penseurs) s'affrontent dans trois groupes plus ou moins bien délimités mais qu'on pourrait identifier aux tendances de droite, de gauche et du centre.

Voilà en effet, trois groupes qui éprouvent actuellement des "difficultés au moins mineures" à faire

l'unité de ce mouvement nationaliste.

Mais la SSJB-M, plus que centenaire en a vu bien d'autres et elle finira bien par prendre un élan dans la dominance d'une de ces trois tendances.

A notre avis, cependant, si nous avions à choisir son orientation, nous la verrions plutôt dans le centre gauche que dans les extrêmes, si viable que puisse être encore cette Société et si utile qu'elle puisse être aussi à l'ensemble de la majorité canadienne française.

C'est cette majorité précisément qui doit se reconnaître en elle et pour cela se fasser, la SSJB-M, ne doit pas se laisser maîtriser par certains éléments extrémistes gauchistes qui tant de l'extérieur que de l'intérieur voudraient en faire un mouvement social fracassant plus ou moins teinté de maïsisme. La SSJB-M, est et doit rester un mouvement nationaliste, progressiste, modéré et démocratique mais dirigé avec assez de fermeté pour se maintenir dantes une optique dans laquelle se reconnaitra la société québécoise.

Aucune des tendances actuelles qui se confrontent au sein de la SSJB-M n'est mauvaise en soi, et leurs adeptes sont des gens sincères et sans doute bien intentionnés. Il faut cependant déplorer le fait qu'à côté de ces grandes tendances, notre "temple nationaliste", la SSJB-M, perde parfois un temps précieux dans des "maïseries de maïsons" qu'il n'est point nécessaire d'établir en public mais qui restent déplorables.

Ce qui manque à la SSJB-M de Montréal, ce n'est pas tellement un chef penseur qu'un chef organisateur qui aura suffisamment de poigne et d'ascendance sur le Conseil général pour empêcher que le jeu des clans en divise l'unité. Le président actuel M. Yvan Sénécal est un organisateur mais son action est ralentie par le jeu de pression et d'influence que exercent contre lui certains gros-pesés du Conseil général, opposés par leurs intérêts et leurs idéologies.

Guy MILOT

Laval, le 25 février 1975.

### Un québécois dépendant sur quatre ?

Quand je regarde mon beau pays, une grande impression de nostalgie s'empare de moi si je m'arrête à voir les injustices qui s'additionnent de jour en jour. Voici le tableau qui se dessine dans ce paysage québécois.

Commentons par les assistés sociaux, ils sont 500,000 au Québec quand on compte les dépendants (cf. Justice S.V.P. Novembre 1974 page 4). Si je pense aux chômeurs, j'en vois au moins 450,000 avec leurs dépendants. En continuant la liste, il y a les 150,000 personnes âgées. Un autre groupe s'ajoute, celui de la formation professionnelle et du recyclage. C'est un autre 138,000. Après eux, ce sont tous ces travailleurs en bas du salaire minimum et tous ces jeunes inscrits nulle part; nous pouvons compter au moins 100,000 personnes. Que dire de nos 100,000 accidents du travail de l'année 1974? Ainsi que de nos 5,000 pensionnés du Québec?

Si je fais le compte de tout ça, j'arrive au chiffre effarant de 1,450,000. Ce qui représente appro-

ximativement 25% de la population québécoise. C'est désastreux! Quel pays l'habite? Quelle violence économique! Quelles chaînes nous tiennent dans ce cercle infernal?

Si je continue à regarder, je vois une minorité de gens qui tiennent les ficelles, les queues viennent toutes des multinationales américaines qui comme des sangsues suçent nos richesses. Et le reste du peuple qui travaille se croit "bien gentil" de réussir à se nourrir de miettes qui tombent de la table des riches multinationales américaines ou canadiennes.

Quand nous mettrons-nous ensemble pour devenir maîtres du gâteau? Non seulement, tous ces gens qui survivent avec peine et misère mais aussi tous ceux qui se nourrissent à la table du riche: c'est un autre 4,000,000 environ.

En avons-nous assez d'être des subalternes qui donnent, à vrai dire, leur force de travail pour enrichir ces grosses compagnies? Quand cessons-nous d'être ces esclaves qui ne savent que quémander? J'es-

père qu'un jour nous apprendrons à avoir honte d'être des sous-humains, de vulgaires bêtes de somme.

Si nous continuons ainsi, nous serons toujours exploités dans tous les domaines. Avec les immigrants, cette masse d'esclaves forment la plus belle couche sociale ou les grosses compagnies (multinationales) viennent épouser la maintenance d'oeuvre dont elles ont besoin. C'est le meilleur bassin de travailleurs à bon marché.

Mais quand je vois la prise de conscience qui se fait lentement malgré toutes les rumeurs de guerre et d'une violence inconnue jusqu'à ce jour, je suis rempli d'espoir. Même au Québec, est commencé un mouvement irréversible de libération qui nous délivrera de cet esclavage qui fait mourir notre peuple comme tous les exploités du monde. Atteignons-nous à cette tâche très difficile comme les Vietnamiens ou les Angolais. Ça en vaut la peine!

Jacques DUBÉ

Montréal, le 17 février 1975.

**LE DEVOIR**

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Troisième: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

**ABONNEMENT**: Édition quotidienne: \$45 par année; six mois: \$25; À l'étranger: \$50 par année; six mois: \$28; Éditions du samedi: \$15 par semaine. Édition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur: \$1.20 par semaine. Tarif de fabrication servi par la poste adrienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE: 844-3361** (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Un ouvrage révélateur (1)

par JAMES EAYRS

Jamais le secret ne fut jugé aussi essentiel à la conduite de la politique étrangère que lors des négociations qui préparèrent à Washington, au printemps et à l'été de 1948, le Traité Nord-Atlantique. L'ancien président Harry S. Truman raconte à ce sujet des choses intéressantes dans ses mémoires. "Des mesures spéciales de sécurité furent prises", relate Truman, "de manière à assurer qu'on ne ferait circuler que le plus petit nombre possible de documents. La garde des documents fut confiée à des courriers spéciaux. La discussion téléphonique de matières examinées à la conférence fut absolument interdite, et les communications télégraphiques furent réduites au minimum. Seul un nombre très restreint de personnes eurent accès aux documents. Ce système visait à prévenir tout coulage d'information au profit des agents de l'URSS."

Mais toutes ces précautions furent vaines. On confia la tenue du journal des débats à nul autre qu'au premier secrétaire de l'ambassade britannique, Donald Maclean, lequel, devant apprendre plus tard, était un agent soviétique. Aussi l'ancien patron et compagnon de délégation de Maclean, Gladwyn Jebb, a-t-il pu écrire: "Quelques secrets qu'aient été les négociations, il n'y a guère de doute que le gouvernement de l'URSS fut informé de manière fort complète des discussions".

Est-ce que cela importait vraiment? Dans la mesure où les entretiens de Washington mettaient à nu la détermination et leur volonté résolue de mettre en commun leurs ressources afin de protéger l'Europe occidentale contre la menace d'une attaque militaire et d'une guerre politique, la réponse ne saurait être que négative. Si le coulage d'informations comportait quelque avantage dans cette hypothèse, ce ne pouvait être qu'au profit des parties engagées dans les négociations de Washington. Dans la mesure, au contraire, où les discussions faisaient voir un climat de panique, d'indécision, ou de discorde chez les participants aux conversations, la réponse est au contraire positive. Les négociateurs de Washington ne pouvaient avoir aucun intérêt à ce que des renseignements de cette nature soient transmis sur-le-champ à un ennemi éventuel qui pourrait ensuite faire sentir sa force aux points faibles dont la nature aurait été portée à sa connaissance.

de la rivière St-Charles et du Parc Cartier-Bréboeuf avec la réplique de la Grande-Hermine qui ont remplacé les rats et les débris de ce long dépotoir à ciel ouvert dont plusieurs médias avaient fait état dans le passé; de Place Barby, de Place Marie de l'Incarnation; de l'autoroute Dufferin-Montmorency en y ajoutant que cette autoroute redonne une vocation portuaire à Québec et aux anciennes batus de Beauport qui pourront connaître une nouvelle vocation industrialo-portuaire; des immenses parcs de stationnement, mais en précisant bien qu'au contraire de la plupart des grandes villes modernes, Québec est une enfous sous terre pour conserver le sol et le décor plutôt que d'avoir des grands espaces de stationnement en surface comme à Montréal et à Ottawa. Et j'en passe, car les travaux effectués à Québec depuis quatre ou cinq ans dépassent les centaines de projets et les centaines de mots de cette lettre.

Et que dire des édifices construits par des intérêts privés, des édifices à bureaux, des maisons d'habitation, des remplacements de taudis qui ne sont pas dans le Vieux Québec historique.

Incroyable mais vrai, le reportage du "60" a oublié de faire cette petite distinction d'une ville comme les autres, et du Vieux Québec historique, où l'on conserve jalousement les trésors et où les sommes investies par la ville, par les gouvernements et même par des propriétaires privés témoignent eloquemment du désir de conserver et de restaurer le cachet historique si valable et si attrayant.

Des bureaux d'avocats, des bureaux d'architectes et de comptables se sont installés dans des maisons du Vieux Québec et les ont restaurés à leurs frais. La maison Mailloux, l'une des plus vieilles de Québec, sur la petite rue St-Louis, abrite le secrétariat permanent de la chambre de Commerce. Et cette même chambre de Commerce, a organisé une visite des maisons privées du Vieux Québec, il y a un an ou deux, sous le

A quoi sert le secret?

Dans "Secrecy and Foreign Policy", (1) on a réuni un recueil remarquable d'articles spécialement commandés pour la circonstance à des auteurs britanniques, américains et canadiens qui examinent la question du secret à la lumière de l'expérience de leur pays respectif. Si l'on excepte les livres pornographiques, je connais peu de volumes où l'on trouve autant de matière intéressante que dans les pages 410 et 411 de "Secrecy and Foreign Policy". Ces deux pages valent à elles seules le prix du volume. Elles consistent en une sorte de classification des principales catégories de secret en matière de politique étrangère.

Cette classification, que l'on doit aux deux responsables de la publication du volume, constitue, au dire d'un autre collaborateur, le professeur Maxwell Cohen, "un premier pas très important vers la mise au point d'une théorie analytique du secret en matière de politique étrangère. Dans cette "taxonomie" du secret, les auteurs énumèrent 11 catégories différentes de secrets, comprenant les plans de défense, les programmes de recherches en matière d'armements, les négociations diplomatiques, les traités et accords, les rapports des services

de renseignements du pays et d'autres agents de renseignements, etc.

Sous chacune des onze catégories, on énumère aussi les personnes ou les organismes qui peuvent avoir des raisons de s'opposer au secret, c'est-à-dire ceux qu'il faudra garder dans l'ignorance (on mentionne par exemple les puissances ennemies, les membres de la législature du pays, la presse et le public, les gouvernements qui, tout en ayant des dispositions amicales, peuvent avoir intérêt à connaître certains secrets, etc.) On mentionne de même, pour chaque catégorie de personnes, les raisons qui peuvent justifier qu'elles n'aient point accès à l'information: ainsi, on veut préserver "la capacité tactique de frapper l'ennemi par surprise", ou encore empêcher que certains "ne participent à l'élaboration des décisions ou ne puissent s'y opposer ou les critiquer sous prétexte qu'elles auraient failli."

Le secret est donc, on le voit, une arme que l'on emploie autant contre ses propres amis que contre l'adversaire. Il peut ainsi devenir une sorte de blessure que s'inflige lui-même, à travers certains de ses membres, le corps politique. Cela ne vous étonne peut-être pas; n'est-ce pas là l'un de ces paradoxes qui apparaissent comme des platitudes dès qu'on les dévoile au

grand jour? Je regrette, mais je ne suis pas de cet avis. Ces passages sont, au contraire, très révélateurs. Personne n'avait jamais formulé de telles observations auparavant; du moins, c'est la première fois que je les trouve dans une forme aussi systématique.

Malgré son caractère original, la classification présentée par Frank et Weisband est incomplète. Les catégories qu'emploient les auteurs pré-supposent que les motifs qui justifient le secret sont rationnels, qu'en privant un agent étranger, un législateur entreprenant ou un reporter curieux d'informations, on sert l'intérêt public. C'est peut-être là une rationalisation commode, mais ce n'est pas la vraie raison. Les motifs qui justifient le secret sont souvent beaucoup plus égoïstes que cela. On ne cherche pas nécessairement à cacher des crimes ou des méfaits. Le secret est souvent le fait beaucoup plus simple de gens qui cherchent à se donner de l'importance.

Malcolm Muggeridge a livré à cet égard des impressions très intéressantes à la suite de son expérience du temps de guerre avec l'unité M16 en Grande-Bretagne. Il a pu constater l'espèce de déférence qui entoure, dans la communauté des définisseurs de politiques, ceux dont le statut privilège leur

ouvre l'accès aux secrets les plus élevés. Il a pu mesurer le cachet spécial qui entoure la personnalité de ces alchimistes de l'esprit dont les estampilles peuvent suffire à renvoyer dans les arcanes du secret les choses les plus banales. "Le secret est aussi essentiel aux services de renseignements que les vêtements liturgiques et l'encens le sont à la messe ou que la noirceur peut l'être à une séance de spiritisme. Il faut à tout prix le maintenir, sans égard à son utilité réelle."

Parmi les 24 collaborateurs de "Secrecy and Foreign Policy", peu laissent percer un scepticisme aussi corrosif que celui de Muggeridge. Dans son récit anecdotique intitulé "L'accès à l'information dans une petite capitale, Ottawa", Anthony Westell constate que "la plupart du temps, il n'y a guère de nouvelles qui valent la peine d'être supprimées ou arrangées dans le domaine des affaires extérieures". Cette observation, juste ou non, contredit les vues de la commission royale qui fut instituée en 1969 sur la sécurité d'état. Cette commission affirme dans son rapport que nous sommes les dépositaires au Canada d'informations classifiées en provenance des États-Unis et de la Grande-Bretagne, qu'en raison de notre participation au système de défense aérienne du continent nord-américain et à l'organisation du traité nord-atlantique, nos attitudes, nos politiques, notre potentiel militaire et nos projets ont en eux-mêmes une certaine signification". De toute manière, Westell considère qu'il n'y a pas beaucoup de secrets qui valent la peine d'être conservés à Ottawa, mais il pense en retour que certains secrets liés à la politique étrangère méritent d'être gardés dans des capitaux plus importantes comme Washington ou Moscou. La plupart des collaborateurs du volume conviennent, cependant, que la tendance au secret a augmenté et continue d'augmenter et qu'elle devrait au contraire diminuer. Mais comment et jusqu'à quel point réduire cette tendance au secret? Et par quelle méthode? Il est fascinant de constater combien les réponses diffèrent suivant le caractère national du pays d'origine des collaborateurs du volume.

Ainsi, William S. Moorhead voudrait que l'on adopte une loi sur la classification des documents et que l'on institue une commission de révision qui protégerait le public contre les abus bureaucratiques tendant à accroître la zone réservée au pouvoir exécutif. Benno C. Schmidt, jr., voudrait que l'on recrive du tout au tout la loi américaine sur l'Espionnage. Thomas L. Hughes voudrait que la Maison Blanche soit tenue de partager ses secrets avec une commission conjointe du Congrès. Patsy T. Mink voudrait que soient adoptées des directives législatives devant servir à l'interprétation de la Loi américaine sur la Liberté de l'information. Patsy Mink a finalement eu gain de cause à ce propos le 19 février dernier. Si la Loi américaine sur la liberté d'information a été sensiblement améliorée le mois dernier, on n'a le droit en grande partie aux démarches vigoureuses que Mme Mink n'a cessé de faire auprès des tribunaux et de ses collègues du Congrès à la suite de l'explosion nucléaire d'Amchitka en 1971. Le récit qu'elle donne de cette véritable épopée dans un chapitre intitulé "The Canika Papers: A Case Study in Freedom of Information", fournit l'une des parties les plus intéressantes de tout le recueil. Ce chapitre devrait figurer dans toutes les listes de lecture suggérées aux étudiants qui veulent approfondir le mode américain de gouvernement.

Le "quétisme" des Canadiens

Quel contraste entre cette quête vigoureuse de vérité et de justice dont témoigne l'expérience de Patsy Mink et l'acquiescement embarrassé à une situation nettement insatisfaisante que manifeste de son côté un législateur canadien bien connu, Gordon L. Fairweather! Rappelant qu'un haut fonctionnaire du ministère de la Défense lui dit un jour qu'il ne pourrait avoir accès à certains documents parce qu'il n'avait pas été jugé digne d'être initié aux secrets de l'OTAN, Fairweather poursuit: "On ne m'a pas encore jugé digne d'avoir accès à ces secrets mais je sais mieux aujourd'hui comment m'y prendre pour obtenir les renseignements dont j'ai besoin et je crois réellement que les ministères gouvernementaux évoluent lentement vers une attitude de partage plus grand de l'information dont ils sont les dépositaires". Voilà un bel exemple d'une attitude qui consiste à ne pas se battre. On trouve parmi les collaborateurs de "Secrecy and Foreign Policy" un autre Canadien, l'ancien diplomate revenu à la vie acadé-

irrecevable en droit constitutionnel américain. Aussi, la plupart des collaborateurs américains de "Secrecy and Foreign Policy" refuseraient-ils de souscrire à cette opinion de Smith.

C'est encore un Britannique, Patrick Gordon Walker, qui observe que "nous ne devons pas prendre trop au sérieux les prétentions de la presse et des réseaux de télévision à être les gardiens de la liberté et du droit du public à l'information". Car, ajoute Gordon Walker, "les médias ne sont pas placés pour être les meilleurs juges de ce qui est dans l'intérêt national. Tel n'est pas leur principal but", ajoute Gordon Walker, "leur principal but c'est d'accroître leur tirage et leur cote d'écoute". On sent percer un autre trait de l'esprit britannique dans la méfiance de Gordon Walker à l'endroit des réformes institutionnelles. "Il ne me semble pas possible de mettre au point en ces matières des mécanismes qui puissent fonctionner par eux-mêmes". Telle n'est pas du tout la façon de voir des collaborateurs américains de "Secrecy and Foreign Policy": au contraire, leurs articles sont remplis de propositions visant à obtenir des changements légaux et administratifs.

Le secret aux États-Unis en Grande Bretagne

On dit que le culte du secret est très profondément enraciné dans la culture politique du Royaume Uni (Richard Crossman parlait un jour de "la maladie britannique du secret"), qu'il a des racines plutôt superficielles dans la culture politique des États-Unis et qu'en cette matière, comme d'ailleurs dans la plupart des autres, la culture politique du Canada se situe quelque part entre les deux premiers. On trouve dans "Secrecy and Foreign Policy" de nombreux passages à l'appui de chacune de ces trois hypothèses. Ainsi, il revenait à un collaborateur britannique, Stanley de Smith, (lequel garde par ailleurs ses distances critiques à l'endroit de la Loi britannique des Secrets officiels, "ce chef-d'oeuvre de rédaction tortueuse qui institue pas moins de 2,324 délits différents") de faire l'éloge du procureur général qui décida de poursuivre devant les tribunaux (quoique sans succès) le Sunday Telegraph pour avoir publié un rapport secret sur la guerre civile du Nigeria. "Le procureur général", écrit Stanley de Smith, "aurait manqué à son devoir en ne poursuivant pas le journal en question dans cette affaire qui avait des implications politiques internationales". Et de Smith d'ajouter: "les écrivains, journalistes, politiciens et autres commentateurs qui publient des informations officielles ou dévoilent et critiquent des politiques du gouvernement" ne devraient avoir "accès à aucun privilège spécial". Excellente en droit britannique, cette observation est

mique, George Ignatieff. Ignatieff n'est pas plus combattif que Fairweather. "Les discussions qui ont lieu au sein de l'exécutif", écrit Ignatieff, "ainsi que les avis et recommandations contraires qui y sont formulés ne devraient jamais être dévoilés". Belle façon d'avoir l'air de dire des choses sages, tout en passant complètement à côté de l'objet du débat.

A quoi faut-il attribuer ce "canadianisme tranquille" (ou faudrait-il plutôt dire ce "quétisme canadien")? Faut-il y voir la conséquence inélectable d'un système politique qui permet beaucoup moins que le système américain les affrontements entre législateurs et administrateurs? Faut-il y voir l'expression remédiable d'un tempérament politique qui place les valeurs de paix, d'ordre et de bon gouvernement au-dessus de toutes les autres, quel qu'en soit le prix?

Trois aveux de Maxwell Cohen

On se serait attendu à ce que Maxwell Cohen, cet ancien universitaire de McGill devenu diplomate, aborde franchement la question dans son article intitulé "Secrecy in Law and Policy: The Canadian Experience and International Relations". Mais Maxwell Cohen se contente hélas de tourner autour de la question. A travers cet exercice d'accrobatie intellectuelle, Cohen laisse cependant tomber trois aveux qui aident à voir que l'attitude déférente des Canadiens en matière de secret est davantage attribuable à leur tempérament et à leur style qu'à notre système de gouvernement et à notre constitution.

1. La loi américaine de la liberté de l'information stipule que tous les citoyens doivent avoir un accès égal à l'information gouvernementale. La politique canadienne en matière d'accès à l'information s'appuie au contraire sur des conventions, et non pas, (à l'exception de la

loi des secrets officiels) sur la loi. Discutant de ces conventions, Cohen observe: En matière d'accès aux secrets officiels on accorde naturellement un traitement préférentiel aux universitaires aînés par rapport à leurs cadets". Ceci ne dit naturellement pas tout, mais l'auteur a néanmoins laissé tomber une observation fort révélatrice.

2. Les deux éditeurs de "Secrecy and Foreign Policy" écrivent:

"Devant la manière secrète, rapide et efficace dont le gouvernement canadien put invoquer en 1970 la loi des mesures de guerre et détenir les personnes soupçonnées de délits, moyennant une résistance relativement faible de la part de l'opinion publique, des tribunaux ou du parlement, les Américains furent soit consternés, soit remplis d'envie". Si l'on en juge d'après la manière dont ils fouillent cette observation, je serais porté à croire que les auteurs de ce paragraphe furent eux-mêmes consternés plutôt que pâmés d'admiration devant la politique adoptée en 1970 par le gouvernement canadien. La plupart des Américains que je rencontrai à l'époque furent terriblement consternés par la manière de faire du gouvernement canadien. Cohen, au contraire, n'est ni consterné, ni jaloux, il est tout simplement fier, fier de ce que "tout compte fait, le gouvernement canadien semble avoir fait face à une crise authentique avec courage et fermeté, et avec un minimum de ruses pour les personnes et la liberté".

3. Cohen cite ensuite le passage suivant d'un discours prononcé en 1972 à une réunion de la Société Royale du Canada par Gordon Robertson qui était à l'époque greffier du Conseil Privé et Secrétaire du cabinet fédéral:

"Si nous croyons que le gouvernement représentatif est res-

Voir page 6: États-Unis

# États-Unis, Gde-Bretagne, Canada: trois manières différentes de voir le secret en politique étrangère

LIBRE OPINION

## Un format "60" biaisé sur la ville de Québec

par HÉLÈNE NORMAND

J'ai regardé le 18 février "Le 60" de Radio-Canada. Je ne puis croire ce que j'ai entendu dans le cadre du reportage qu'on y a fait sur la ville de Québec.

Il y a deux ans, Radio-Canada (Québec) en collaboration avec Le Soleil et, je crois bien, la chambre de Commerce avait organisé une semaine d'information sur la Ville de Québec, intitulée "Vivre sa Ville". Tout n'était pas louange dans le film d'une heure que Radio-Canada produisit alors, mais tout n'était pas malhonnête et biaisé comme le reportage du "60" du 18 février 1975 et on aurait eu avantage à aller aux archives de Radio-Canada à Québec.

Au moment même où trois journalistes jouent les vierges offensées et crient à la censure au sujet de l'émission "A tout prix", je me demande jusqu'où la non-censure peut nous conduire.

Le maire Lamontagne a tant bien que mal tenté de souligner l'inconvenance du reportage, mais comme il est maire et que les maires ont leurs problèmes de crédibilité par les temps qui courent, ce n'est peut-être pas ce qu'il a dit ou ce qu'il aurait pu dire, qui pouvait corriger un tant soit peu le contenu biaisé du texte qu'on venait d'entendre.

La ville de Québec est une chose, la section du Vieux Québec, à l'intérieur des murs, c'est autre chose.

Les Québécois, selon des études sociales et des rapports d'urbanisme, habitent le plus grand nombre de logements insalubres et de taudis pour une ville de même envergure en Amérique du Nord, soit quelque 60%, il y a à peine 10 ans.

Les aménagements faits, sous l'administration du Parti civique et sous la direction du maire Gilles Lamontagne avec l'aide des deux gouvernements supérieurs, ont redonné à la partie "non historique" de cette ville un visage plus salubre et plus progressiste.

On pourrait parler du boulevard Champlain qui remplace les batus sales et malodorantes des fousles et permet de dégager le centre-ville de la congestion automobile; des berges

thème "ta ville c'est toi".

Les citoyens pouvaient circuler dans ces maisons privées et ces bureaux de professionnels pour voir et apprécier les restaurations qu'on y a faites et la manière dont on a assuré la préservation de leur caractère.

Il y a toute une différence à la Place Royale entre les taudis délabrés de 1965 et les restaurations de 1975. Les îlots Farugues dont parlait le maire Lamontagne redonneront, une fois les travaux de restauration terminés, des maisons d'habitation et une vie réelle à la Place Royale.

Le projet en voie de réalisation au Parc de l'Artillerie, lui aussi situé dans le Vieux Québec, permettra la restauration d'une série de bâtiments en délabre, en face de l'Hôtel Dieu de Québec. La restauration du petit séminaire de Québec est une autre chose dont le "60" a omis de parler, car il aurait fallu en parler en bien et ça cadrerait mal dans l'optique de ce reportage de dénigrement.

A la Place Royale, des guides vont visiter les maisons reconstruites et vous font découvrir un passé incroyable et merveilleux dans les voûtes de diverses résidences.

La Société des Alcools qui doit ouvrir ces jours-ci à Montréal une maison des vins, en possède déjà une depuis deux ans à la Place Royale, dans l'une des maisons restaurées. On y explique l'histoire des vins, on vous promène à la chandelle dans d'immenses tonneaux et le sommelier vous raconte comment décanter et faire vieillir les vins.

Québec c'est beau, c'est bien conservé, renoué, reconstruit.

Ce qui me choque, c'est le documentaire du "60". C'est le fait qu'on a menti aux téléspectateurs. C'est le fait que je ne pourrais plus croire les reportages de "BIAFRA", du "CAMBODGE" et de "L'ETHIOPIE".

Je demande au CRT, au conseil de Presse et à la direction du "60" de considérer cette lettre comme une demande officielle d'enquête sur ce documentaire dont le texte brime mon droit à l'information.

Le "quétisme" des Canadiens

Quel contraste entre cette quête vigoureuse de vérité et de justice dont témoigne l'expérience de Patsy Mink et l'acquiescement embarrassé à une situation nettement insatisfaisante que manifeste de son côté un législateur canadien bien connu, Gordon L. Fairweather! Rappelant qu'un haut fonctionnaire du ministère de la Défense lui dit un jour qu'il ne pourrait avoir accès à certains documents parce qu'il n'avait pas été jugé digne d'être initié aux secrets de l'OTAN, Fairweather poursuit: "On ne m'a pas encore jugé digne d'avoir accès à ces secrets mais je sais mieux aujourd'hui comment m'y prendre pour obtenir les renseignements dont j'ai besoin et je crois réellement que les ministères gouvernementaux évoluent lentement vers une attitude de partage plus grand de l'information dont ils sont les dépositaires". Voilà un bel exemple d'une attitude qui consiste à ne pas se battre. On trouve parmi les collaborateurs de "Secrecy and Foreign Policy" un autre Canadien, l'ancien diplomate revenu à la vie acadé-

JOSEPH, MODÈLE POUR NOTRE TEMPS



DU 10 AU 18 MARS

neuf jours de réflexion et de prière

Principaux rassemblements:  
2h.30 Liturgie des malades  
8h.30 Grand office du soir (samedi et dimanche, à 8h.)

19 MARS - FÊTE DE SAINT-JOSEPH

ORATOIRE SAINT-JOSEPH  
3800 Reine-Marie, Montréal — 733-8211

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES COURS DU SOIR SEMI-INTENSIFS

Centre: St-Léon-de-Westmount  
360 avenue Clarke Westmount

Cours: 1. Français, langue seconde (5 niveaux)  
2. Anglais, langue seconde (5 niveaux)  
3. Espagnol (3 niveaux)

Dates d'inscription: 10, 11, 12, 13 et 14 mars 1975 de 5h.00 p.m. à 9h.00 p.m.

Frais: Français: inscription \$12.00 activités \$ 8.00  
Anglais: inscription \$12.00 activités \$ 8.00  
Espagnol: inscription \$12.00 frais de cours \$68.00

Début des cours: 24 mars 1975  
Renseignements: 273-0481

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chimies  
8309 ST-DENIS  
381-1322

**BRUNET**  
DE CÔTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS  
AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER  
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC  
Inscriptions  
Reparations et nettoyages  
**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tel: 738-8686  
Fondée en 1877

VIENT DE PARAÎTRE DANS LA NOUVELLE COLLECTION "ARCHIVES QUÉBÉCOISES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION"

### RÉPERTOIRE DES OUVRES DE LA LITTÉRATURE RADIOPHONIQUE QUÉBÉCOISE 1930-1970

PAR PIERRE PAGÉ  
avec la collaboration de Renée Legris et Louise Blouin

Un ouvrage de référence indispensable qui établit pour la première fois le corpus de 40 années de créations radiophoniques québécoises. Il inventorie plus de 2000 oeuvres originales - radiothéâtres, radioromans, textes humoristiques - qui ont façonné le langage et exprimé les images d'une collectivité.

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ FIDES, 245 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉ. H2X 1W9 — Tél.: 861-9621

AUX ÉDITIONS **FIDES**

suites de la première page

AU PORTUGAL

le renouvellement des conseils de soldats, par des officiers de tendance plus conservatrice.

Ce développement, s'il se confirmait, accroitement de courant aux dépens des forces de gauche de l'armée, une circonstance qui ne manquerait pas d'affecter l'orientation politique du pays.

Au demeurant, le Parti populaire démocratique estime que ces incidents font partie d'une stratégie visant à remettre en cause les élections elles-mêmes, alors que le parti socialiste y voit une atteinte aux règles de la démocratie pluraliste faisant le jeu de la réaction.

M. Julio Castro Caldes, l'un des dirigeants du parti de centre-gauche a déclaré au cours d'une conférence de presse hier soir que des militants communistes ont été reconnus et photographiés parmi les agresseurs du meeting du PPD. Les accusations lancées par le PPD constituent les premières concernant de graves violences adressées publiquement par un parti de la coalition gouvernementale contre un de ses partenaires.

Les incidents du port de Setubal sont les plus graves au Portugal depuis le coup d'Etat du 25 avril dernier. Le PPD a précisé que son siège de Setubal a été incendié samedi soir par les manifestants d'extrême-gauche et il a accusé les forces armées de n'avoir pas tenu leur promesse de protéger la réunion. Les militants de centre-gauche ont évacué les locaux du parti quand un officier leur a déclaré qu'il ne pouvait garantir leur sécurité. Les autorités de Setubal ont confirmé l'incendie du siège du PPD.

M. Jose Casimiro Corvo, un des dirigeants du PPD à Setubal, a déclaré qu'il avait l'intention de retourner en masse avec ses amis au siège du parti, aujourd'hui ou demain. Les forces de sécurité militaire (Copcon) ont accepté d'assurer la protection des membres du PPD à cette occasion.

MARC LALONDE

Mais n'est-il pas, lui et ses collègues du Québec à Ottawa, citoyens et contribuables de cette province? Ne peut-il pas à ce titre commenter la politique qui se fait au Québec?

"Dans les domaines qui intéressent directement notre juridiction, par exemple la santé et le bien-être en ce qui me concerne, je serais bien en l'aise de me prononcer si les décisions prises par Québec ont un impact sur nos politiques. Pour tout le reste, notre situation est très délicate, au Québec comme dans les autres provinces, et ma position est connue: pas d'interventions."

M. Lalonde a ensuite été amené à préciser la conception qu'il se fait de son rôle comme leader de l'aile québécoise. A ce titre, a-t-il répondu, il est "coordonnateur

Un nouveau prix du pétrole en avril

La prochaine rencontre des premiers ministres canadiens au sujet des prix du pétrole devrait en arriver à un nouveau prix inférieur pour le baril de pétrole produit au Canada mais ce prix ne vaudra que pour un an et n'atteindra nullement le seuil international de \$11,59, a déclaré en substance le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, qui était interrogé hier à l'émission "Politique Atout" de Radio-Canada.

La prochaine rencontre d'avril ne verrait donc pas les provinces de l'Ouest relever le prix de leur pétrole au niveau international comme elles ne cessent de le revendiquer depuis le début de l'escalade des prix pétroliers le 4 septembre 1973. Hier, M. Macdonald, a laissé entendre que les provinces de l'Est (il a nommé l'Ontario, le Québec, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick) s'opposaient à un tel nivellement de prix et qu'il fallait bien trouver un modus vivendi entre-temps.

La politique pétrolière canadienne prend donc l'allure d'un escalier où l'Ouest réussit à relever d'un échelon à la fois le prix du pétrole canadien vendu dans l'Est; d'ici le 15 mai 1975 ce prix a été établi à \$6,50 le baril au puis. Il se peut que le nouveau seuil attendra \$8,50.

la météo

Les régions du sud-ouest ressentiront un assouplissement tout en voyant arriver les nuages qui progresseront vers l'est. La neige commencera en fin de journée et tombera une bonne partie de la nuit dans l'ouest et dans l'est. Une deuxième anticyclone dégagera graduellement le ciel derrière la dépression au cours de la journée de mardi.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides, de la Haute-Mauricie: enneigement suivi de neige. Maximum 10 à 15. Aperçu pour mardi: dégagement.

Régions de Chibougamau, du nord du Lac St-Jean: passages nuageux et quelques chutes de neige éparées. Maximum 5 à 10. Aperçu pour mardi: dégagement.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, Trois-Rivières, des Cantons de l'Est: enneigement suivi de neige faible en fin de journée. Maximum près de 25. Aperçu pour mardi: dégagement.

Régions du sud du Lac St-Jean, de Rimouski, de la Gaspésie, de Baie-Comeau, de Sept-Îles: ciel généralement dégagé et froid. Venteux par moments. Maximum près de 15. Aperçu pour mardi: neige faible.

de toute l'activité politique et électorale des Libéraux fédéraux au Québec". Ses responsabilités sont donc très vastes, mais il compte déléguer son autorité dans certains cas et décentraliser davantage.

Il sera beaucoup plus présent au Québec désormais. Pour l'instant, il procède à des consultations auprès des ministres et députés libéraux du Québec. Il a déjà rencontré les directeurs régionaux, les présidents de commissions et les membres de l'Exécutif. Il doit prochainement pouvoir au remplacement de M. Roger Rébert au poste de directeur général du Parti au Québec. Il a bon espoir, à la suite de discussions avec ses collègues québécois du Cabinet, de partager avec ces derniers une partie des responsabilités de sa fonction. Ses consultations, discussions et rencontres seront terminées à la fin de mars, date à laquelle il annoncera diverses mesures ainsi que la répartition nouvelle des responsabilités.

Ce n'est qu'en avril que M. Lalonde sera en mesure de rendre publiques les grandes orientations de son nouveau leadership.

SOMMET EUROPÉEN

grands consommateurs d'énergie; 2) Dans quelle mesure le débat sur les matières premières peut-il être confondu, comme le demande également l'OEPE, avec la discussion sur l'énergie à l'occasion de la conférence internationale réunissant les pays développés et les pays en voie de développement.

De toute façon, M. Harold Wilson se rend à Dublin avec la volonté d'obtenir un succès de façade qui lui permette de recommander au peuple britannique de rester dans la Communauté européenne.

M. Wilson a surtout besoin d'apparaître comme le vainqueur de la phase finale de la "renégociation", afin de surmonter l'opposition de la gauche de son parti et des syndicats britanniques au maintien de la Grande-Bretagne dans la CEE.

M. Wilson a choisi par exemple de monter en épingle la question secondaire du beurre néo-zélandais afin de se donner une autre occasion de porter victoire à son retour à Londres. Il croiera, de même à son crédit l'aide accrue que les Neuf ont décidé d'apporter au sous-continent indien.

ÉTATS-UNIS

Le pays est la meilleure formule que nous ayons pu trouver jusqu'à maintenant pour faciliter une mesure de participation compatible avec l'action efficace et pour donner forme et réalité à la volonté générale dans la détermination des intérêts et des vœux de l'ensemble du peuple, nous ne pouvons pas permettre de la part de ceux qui sont au service de l'Etat, qu'ils s'arrogent la liberté de faire passer leurs convictions en matière de politique ou en matière de droit au public à l'information, avant leurs devoirs officiels.

Dr Cohen ne trouve rien d'autre à dire sur ce passage que ceci: "Personne ne disputera la proposition générale qu'énonce M. Robertson, car à sa face même, elle est virtuellement inattaquable". Je n'engagerai pas davantage une dispute à ce sujet et je n'entreprendrai pas de débat sur la question de savoir si la position de Robertson est inattaquable. Je dirai tout simplement que la même justification aurait pu être invoquée, de manière non moins efficace et peut-être même plus efficace, à la défense de son client par l'avocat qui représentait Eichmann à Jérusalem.

Je ne signale pas ces opinions particulières.

Quant à la question de l'implantation d'un superport pétrolier dans le Saint-Laurent (Gros Cacouna, Ile-Verte ou ailleurs), M. Macdonald a été très clair: "Les dangers écologiques sont trop graves pour qu'on puisse laisser remonter des pétroliers de 500.000 tonnes dans le Saint-Laurent."

Cette décision ferme du ministre de l'Énergie s'est d'ailleurs traduite par la commande d'une étude économique relative à la construction d'un oléoduc partant de l'Atlantique et venant s'aboucher à celui que l'Interprovincial Pipeline construira entre Sarnia et Montréal.

A ce sujet d'ailleurs, M. Macdonald a soutenu que le gouvernement fédéral ne faisait aucun cadeau à cette société: "Nous avons garanti à l'Interprovincial qu'advenant une interruption dans l'écoulement pétrolier de l'oléoduc (épaulement des réserves ou toutes autres raisons), Ottawa paierait les coûts fixes afférents au pipeline: taxes, loyer monétaire, frais d'entretien, etc."

"On en est l'usine d'enrichissement d'uranium du Québec? de demander l'animateur Jean Ducharme. Les études de praticabilité sont en cours, répond le ministre pour qui le projet doit être évalué en fonction des critères de l'intérêt national. "Une usine nécessitant 2.500.000 kw draine des ressources monétaires précieuses, note M. Macdonald. La pression sur les capitaux pourrait placer le dollar canadien sur la sellette alors que la construction du gazoduc de l'Arctique, le développement des sables bitumineux de l'Alta et le projet hydroélectrique de la baie James représentent déjà des besoins en capitaux énormes pour l'économie canadienne."

Même si le ministre se garde bien de vouloir exercer quelque ingérence dans les décisions de l'Office national de l'énergie, il laisse entendre qu'il y a deux volets à ce problème: les données techniques reliées à la question de l'enrichissement de l'uranium et les problèmes macroéconomiques reliés au financement et à la pertinence d'une telle usine.

Au plan international, M. Macdonald rassure son auditoire que le contentieux énergétique canado-américain n'a pas la sévérité qu'on veut bien lui prêter. "Des discussions sont en cours et une décision sera prise d'ici l'automne quant à la réduction de nos exportations de gaz naturel vers les États-Unis." De même, Pétrou-Canada pourrait bien signer un contrat d'approvisionnement à long terme avec le Venezuela si celui-ci met sur pied son entreprise nationale des pétroles.

lières pour laisser croire qu'elles auraient un caractère bizarre ou idiosyncratique. Au contraire, elles résument avec exactitude le sentiment de la majorité des citoyens canadiens de Maxwell Cohen. C'est pourquoi je les mentionne ici. Si telle est la sorte de gouvernement que nous voulons, telle est aussi la sorte de gouvernement que nous avons en pratique. Est-ce là la sorte de gouvernement que nous méritons? Voilà une toute autre question.

(1) "Secrecy and Foreign Policy", ouvrage édité sous la direction conjointe de Thomas M. Franck et Edward Weisband, Oxford University Press, Toronto, New York et Londres, 453 pages, \$15,00, 1974.

L'ALLIER

Suite de la page 3

nis dans le Québec les principaux éléments d'une société francophone distincte. M. L'Allier en veut pour preuve une déclaration faite aux Communales par feu Lester B. Pearson: "Le gouvernement du Québec doit avoir les moyens de rester elle-même (puisque) elle est la partie de populations (francophones) qui vivent dans d'autres provinces."

Le ministre des Communications du Québec déplore en outre que l'on en soit "reduit aujourd'hui à écouter sans réagir le premier ministre du Canada (M. Trudeau) résumer à l'intention des Canadiens anglophones les préoccupations québécoises à un simple besoin de communiquer en français avec l'administration fédérale. C'est la répétition des chèques et des timbres bilingues".

Pour finir, M. L'Allier passe à l'attaque. "Si donc les mots font peur, que l'on s'attache à la réalité québécoise plutôt que de dresser des épouvantails qui miment bêtement sur l'apparent et temporaire indifférence politique des Québécois à l'égard de tout ce qu'il s'appelle l'autorité politique, le pouvoir public, la question constitutionnelle."

"En niant au Québec le droit à la souveraineté culturelle, on lui nie d'abord une culture qui, dans les faits, est plus homogène, plus forte et plus réelle que la culture canadienne; et on nie en même temps l'essence même d'un véritable régime fédéral à l'intérieur duquel les deux paliers de gouvernements sont souverains, c'est-à-dire, au sens du dictionnaire, soumis à aucun contrôle ni de l'autre palier ni d'un autre organisme dans les sphères d'activités qui sont ou doivent être sa responsabilité."

En plus de réitérer son intention de ne pas se présenter au congrès du leadership du Parti créditiste, prévu au printemps, le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a mis fin aux rumeurs voulant qu'il s'approche du Parti québécois ou de l'Union nationale.

Parlant hier devant l'Association créditiste de Beauce-Sud, M. Roy a en effet

signifié son désir de "continuer à remplir son mandat de député sous la même étiquette politique".

On sait que les 9 et 10 novembre derniers, lors d'un congrès du parti, il s'est dissocié de la décision prise, à la "suite d'un vote très partagé" selon sa propre expression, de tenir une course à la chefferie parce qu'il soutient qu'un tel événement "serait prématuré."

"Ma décision est irrévocable et je n'y participerai ni de près, ni de loin, a-t-il enchaîné en précisant que pour lui "le temps du folklore était terminé. Je n'ai pas été élu pour jouer à la congressomanie, ni pour servir d'appendice au pouvoir" a-t-il conclu.

M. Roy qui discourtait ainsi à St-Georges de Beauce dans le cadre d'une tournée provinciale visant à faire le point sur l'avenir politique du Québec et sur le parti créditiste lui-même, a d'autre part appréhendé une grave crise politique dans la province pour les mois à venir. Décivant le contexte politique actuel, issu des déclarations faites devant la commission Cliche ainsi qu'à l'enquête sur le crime organisé, il s'est dit convaincu qu'aucune des formations politiques présentes en place n'était apte à assurer le leadership nécessaire à un redressement politique, économique et social dont aurait besoin le Québec.

Selon lui, la formation d'un autre parti ne ferait qu'augmenter la confusion. Il préconise plutôt un regroupement à la base, "autour d'objectifs fondamentaux" et réunissant des "hommes intègres". Ce regroupement d'électeurs et de la population en général devrait, dans son esprit, passer au-dessus des partis politiques et obliger l'opposition à l'Assemblée nationale à repenser son orientation dans l'actuel contexte d'urgence.

L'opposition au régime actuel est trop divisée pour que nous puissions espérer un changement réel. D'ailleurs, devant une élection, les intérêts supérieurs du Parti libéral n'hésiteraient pas à sacrifier Bourassa et quelques ministres pour garder le pouvoir" a-t-il conclu.

Ancien directeur de l'information au quotidien Le Soleil, M. Rondeau succède à M. William Stewart qui est nommé adjoint général à l'administration, plus particulièrement chargé de relations avec les journaux et stations de radio abonnées, du développement des services et des services complémentaires.

M. Bertrand Thibault est confirmé dans ses fonctions de chef du Service français de la Presse Canadienne, et M. Larry Ouellette, dans celles de responsable du service d'information radio (Broadcast News) en langue française et en langue anglaise au Québec.

D'autre part, la Presse Canadienne quittera le 1er juin les locaux qu'elle occupe rue Saint-Alexandre, coin Lagache-tière, et s'établira dans l'immeuble du Montreal Star, rue Saint-Jacques.

En cinq jours, le conseil d'administration de l'hôpital Rosemont a adressé trois télégrammes au premier ministre, M. Bourassa, et au ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, pour les prier de revenir sur la décision du gouvernement de fermer l'hôpital le 1er avril pour le remplacer par un CLSC.

Dans chacun de ces télégrammes, le président du conseil d'administration de l'hôpital, M. Yves Audet, signale que la pétition signée par les résidents du quartier pour protester contre la fermeture de l'hôpital s'est enrichie de nouveaux noms. Le télégramme en date d'hier souligne que la pétition compte maintenant 9.000 signatures et que le mouvement d'appui de la population va grandissant.

Dans un précédent télégramme, M. Audet précisait à M. Bourassa qu'une bonne partie des signataires de la pétition étaient des électeurs habitant l'est du comté de Mercier, le comté du premier ministre.

De son côté, le comité provisoire du CLSC de Rosemont, par la voix de son président, M. Norman Desy, a fait savoir "que le CLSC de Rosemont est indépendant dans le débat relatif à la fermeture de l'hôpital Rosemont. Le CLSC étant un organisme qui poursuit des objectifs qui lui sont propres, écrit M. Desy, n'entend pas remplacer l'hôpital quel que soit le sort que lui réserve le MAS".

Et M. Desy d'ajouter qu'un des rôles du CLSC était d'utiliser au maximum les ressources existantes, l'hôpital de Rosemont apparaît comme une des ressources du milieu et le comité provisoire du CLSC de Rosemont participera activement aux discussions dans le but de trouver une solution favorisant les intérêts des résidents du quartier Rosemont.

Les statistiques semblent donner raison aux tenants de la fluoruration de l'eau. Par exemple, à Acton Vale, où du fluor est rajouté à l'eau potable depuis 1960, la moyenne de dents cariées par enfant de 6 à 8 ans est passée, de 1961 à 1971, de 2,31 à 0,54, soit une réduction de 67 pour cent.

Il n'y a eu aucune réduction de dents cariées chez les enfants de Warwick, une autre municipalité où l'eau n'est pas fluorée, selon les mêmes statistiques.

Par ailleurs, le porte-parole de la ville de Laval, où l'eau est fluorée depuis 1961, ont établi devant la commission parlementaire que le coût de la fluoruration de l'eau potable était de \$0,09 par personne par année.

De plus en plus de citoyens sont convaincus que boire de l'eau à laquelle une infime proportion de fluor a été rajouté, est la façon la meilleure d'éviter des comptes élevés chez le dentiste.

Fabien Roy ignorera le congrès au leadership

ST-GEORGES DE BEAUCE (PC) — En plus de réitérer son intention de ne pas se présenter au congrès du leadership du Parti créditiste, prévu au printemps, le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a mis fin aux rumeurs voulant qu'il s'approche du Parti québécois ou de l'Union nationale.

Parlant hier devant l'Association créditiste de Beauce-Sud, M. Roy a en effet

signifié son désir de "continuer à remplir son mandat de député sous la même étiquette politique".

On sait que les 9 et 10 novembre derniers, lors d'un congrès du parti, il s'est dissocié de la décision prise, à la "suite d'un vote très partagé" selon sa propre expression, de tenir une course à la chefferie parce qu'il soutient qu'un tel événement "serait prématuré."

"Ma décision est irrévocable et je n'y participerai ni de près, ni de loin, a-t-il enchaîné en précisant que pour lui "le temps du folklore était terminé. Je n'ai pas été élu pour jouer à la congressomanie, ni pour servir d'appendice au pouvoir" a-t-il conclu.

M. Roy qui discourtait ainsi à St-Georges de Beauce dans le cadre d'une tournée provinciale visant à faire le point sur l'avenir politique du Québec et sur le parti créditiste lui-même, a d'autre part appréhendé une grave crise politique dans la province pour les mois à venir. Décivant le contexte politique actuel, issu des déclarations faites devant la commission Cliche ainsi qu'à l'enquête sur le crime organisé, il s'est dit convaincu qu'aucune des formations politiques présentes en place n'était apte à assurer le leadership nécessaire à un redressement politique, économique et social dont aurait besoin le Québec.

Selon lui, la formation d'un autre parti ne ferait qu'augmenter la confusion. Il préconise plutôt un regroupement à la base, "autour d'objectifs fondamentaux" et réunissant des "hommes intègres". Ce regroupement d'électeurs et de la population en général devrait, dans son esprit, passer au-dessus des partis politiques et obliger l'opposition à l'Assemblée nationale à repenser son orientation dans l'actuel contexte d'urgence.

L'opposition au régime actuel est trop divisée pour que nous puissions espérer un changement réel. D'ailleurs, devant une élection, les intérêts supérieurs du Parti libéral n'hésiteraient pas à sacrifier Bourassa et quelques ministres pour garder le pouvoir" a-t-il conclu.

Ancien directeur de l'information au quotidien Le Soleil, M. Rondeau succède à M. William Stewart qui est nommé adjoint général à l'administration, plus particulièrement chargé de relations avec les journaux et stations de radio abonnées, du développement des services et des services complémentaires.

M. Bertrand Thibault est confirmé dans ses fonctions de chef du Service français de la Presse Canadienne, et M. Larry Ouellette, dans celles de responsable du service d'information radio (Broadcast News) en langue française et en langue anglaise au Québec.

D'autre part, la Presse Canadienne quittera le 1er juin les locaux qu'elle occupe rue Saint-Alexandre, coin Lagache-tière, et s'établira dans l'immeuble du Montreal Star, rue Saint-Jacques.

En cinq jours, le conseil d'administration de l'hôpital Rosemont a adressé trois télégrammes au premier ministre, M. Bourassa, et au ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, pour les prier de revenir sur la décision du gouvernement de fermer l'hôpital le 1er avril pour le remplacer par un CLSC.

Dans chacun de ces télégrammes, le président du conseil d'administration de l'hôpital, M. Yves Audet, signale que la pétition signée par les résidents du quartier pour protester contre la fermeture de l'hôpital s'est enrichie de nouveaux noms. Le télégramme en date d'hier souligne que la pétition compte maintenant 9.000 signatures et que le mouvement d'appui de la population va grandissant.

Dans un précédent télégramme, M. Audet précisait à M. Bourassa qu'une bonne partie des signataires de la pétition étaient des électeurs habitant l'est du comté de Mercier, le comté du premier ministre.

De son côté, le comité provisoire du CLSC de Rosemont, par la voix de son président, M. Norman Desy, a fait savoir "que le CLSC de Rosemont est indépendant dans le débat relatif à la fermeture de l'hôpital Rosemont. Le CLSC étant un organisme qui poursuit des objectifs qui lui sont propres, écrit M. Desy, n'entend pas remplacer l'hôpital quel que soit le sort que lui réserve le MAS".

Et M. Desy d'ajouter qu'un des rôles du CLSC était d'utiliser au maximum les ressources existantes, l'hôpital de Rosemont apparaît comme une des ressources du milieu et le comité provisoire du CLSC de Rosemont participera activement aux discussions dans le but de trouver une solution favorisant les intérêts des résidents du quartier Rosemont.

Les statistiques semblent donner raison aux tenants de la fluoruration de l'eau. Par exemple, à Acton Vale, où du fluor est rajouté à l'eau potable depuis 1960, la moyenne de dents cariées par enfant de 6 à 8 ans est passée, de 1961 à 1971, de 2,31 à 0,54, soit une réduction de 67 pour cent.

Il n'y a eu aucune réduction de dents cariées chez les enfants de Warwick, une autre municipalité où l'eau n'est pas fluorée, selon les mêmes statistiques.

Par ailleurs, le porte-parole de la ville de Laval, où l'eau est fluorée depuis 1961, ont établi devant la commission parlementaire que le coût de la fluoruration de l'eau potable était de \$0,09 par personne par année.

De plus en plus de citoyens sont convaincus que boire de l'eau à laquelle une infime proportion de fluor a été rajouté, est la façon la meilleure d'éviter des comptes élevés chez le dentiste.

La situation à laquelle le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, semble bien décidé d'aller jusqu'au bout dans son intention de répandre au Québec l'utilisation de l'eau potable fluorée.

Le prédécesseur de M. Forget, M. Claude Castonguay, avait lui aussi en 1972 présenté un projet de loi visant à rendre obligatoire cette fluoruration de l'eau potable.

M. Castonguay avait cependant dû retirer son projet de loi, à cause des protestations et de l'opposition manifestée par certains groupes. A l'Assemblée nationale, les députés créditistes d'alors avaient mené une lutte féroce au projet de loi, appuyé par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Déçu, M. Castonguay avait reconnu que les mentalités, au Québec, n'étaient pas encore prêtes à bénéficier de ce changement qui bouleversait des concepts traditionnels.

La situation à laquelle le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, fait face actuellement a bien évolué cependant depuis 1972. Des points nouveaux sont venus se rajouter au dossier. Cette fois-ci, lors des séances de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 88, les experts sont venus massivement donner leur appui à la fluoruration de l'eau potable.

Cournoyer s'interroge sur son avenir

Le ministre du Travail, M. Cournoyer, a déclaré au cours d'un entretien à la radio (CJAC) qu'il s'interrogera au cours des prochaines semaines afin de déterminer s'il est vraiment l'homme de la situation au poste ministériel qu'il occupe.

Il s'est ainsi confié à l'intervieweur à peine 24 heures après la fin des audiences publiques de la Commission Cliche devant laquelle il avait reconnu que le gouvernement est "impuissant" à enrayer le désordre chronique qui règne sur les chantiers de construction.

M. Cournoyer évoque son avenir dans le cabinet à l'heure où des rumeurs prêtent de nouveau au premier ministre l'intention de procéder avant le printemps à un remaniement ministériel d'envergure. Au cours de l'entretien, le ministre a reconnu qu'il a davantage mis l'accent sur la médiation que sur le leadership ministériel durant ses quatre années au Travail.

"J'ai toujours cru que j'agissais aussi au mieux des intérêts du Québec et des personnes impliquées dans les conflits". Mais, dans les semaines à venir, il reconnaît qu'il doit maintenant se poser la question suivante "Est-ce bien le type de ministre qui convient à notre temps?"

M. Cournoyer a d'autre part annoncé qu'il entreprendra dès aujourd'hui une enquête afin de connaître les raisons qui ont amené ses adjoints à adopter certaines lignes de conduite à son insu.

Le ministre du Travail, M. Cournoyer, a déclaré au cours d'un entretien à la radio (CJAC) qu'il s'interrogera au cours des prochaines semaines afin de déterminer s'il est vraiment l'homme de la situation au poste ministériel qu'il occupe.

Il s'est ainsi confié à l'intervieweur à peine 24 heures après la fin des audiences publiques de la Commission Cliche devant laquelle il avait reconnu que le gouvernement est "impuissant" à enrayer le désordre chronique qui règne sur les chantiers de construction.

M. Cournoyer évoque son avenir dans le cabinet à l'heure où des rumeurs prêtent de nouveau au premier ministre l'intention de procéder avant le printemps à un remaniement ministériel d'envergure.

Au cours de l'entretien, le ministre a reconnu qu'il a davantage mis l'accent sur la médiation que sur le leadership ministériel durant ses quatre années au Travail.

"J'ai toujours cru que j'agissais aussi au mieux des intérêts du Québec et des personnes impliquées dans les conflits". Mais, dans les semaines à venir, il reconnaît qu'il doit maintenant se poser la question suivante "Est-ce bien le type de ministre qui convient à notre temps?"

M. Cournoyer a d'autre part annoncé qu'il entreprendra dès aujourd'hui une enquête afin de connaître les raisons qui ont amené ses adjoints à adopter certaines lignes de conduite à son insu.

Pressions communistes sur Ban Me Thuot

SAIGON (AFP) — La ville de Ban Me Thuot (15.000 habitants), sur les hauts plateaux du centre Annam, a été placée hier en état d'alerte permanente à la suite des attaques déclenchées dans la nuit dernière par les communistes contre l'aéroport de la ville et son dépôt de munitions.

Le périmètre sud de Dan Me Thuot est tombé aux mains de l'adversaire, a déclaré le porte-parole militaire gouvernemental, qui a indiqué que des chars d'assaut communistes avaient été repérés à cinq kilomètres au nord-ouest de la ville.

Les combats ont commencé à trois heures locales. Aucun bilan n'est parvenu au quartier général, a ajouté le porte-parole.

La fluoruration gagne du terrain par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, semble bien décidé d'aller jusqu'au bout dans son intention de répandre au Québec l'utilisation de l'eau potable fluorée.

Le prédécesseur de M. Forget, M. Claude Castonguay, avait lui aussi en 1972 présenté un projet de loi visant à rendre obligatoire cette fluoruration de l'eau potable.

M. Castonguay avait cependant dû retirer son projet de loi, à cause des protestations et de l'opposition manifestée par certains groupes. A l'Assemblée nationale, les députés créditistes d'alors avaient mené une lutte féroce au projet de loi, appuyé par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Déçu, M. Castonguay avait reconnu que les mentalités, au Québec, n'étaient pas encore prêtes à bénéficier de ce changement qui bouleversait des concepts traditionnels.

La situation à laquelle le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, fait face actuellement a bien évolué cependant depuis 1972. Des points nouveaux sont venus se rajouter au dossier. Cette fois-ci, lors des séances de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 88, les experts sont venus massivement donner leur appui à la fluoruration de l'eau potable.

L'Ordre des dentistes du Québec notamment a fait valoir des arguments impressionnants en faveur de cette mesure. Les dentistes ont présenté un dossier complet et documenté sur la question. Ce dossier a impressionné plusieurs députés libéraux jusque-là tiédés devant ce projet.

Les dentistes ont entre autre fait valoir que ce n'est pas par intérêt personnel qu'ils appuient la fluoruration de l'eau potable, puisque cette mesure veut dire moins de carie dentaire chez les jeunes enfants, donc moins de travail pour eux.

Un autre avantage pour M. Forget: il n'a plus à faire face à une opposition parlementaire de 12 crédilistes, mais seulement à celle de M. Camille Samson (RC-Rouyn-Noranda) et à celle du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare.

Ces deux députés sont colorés dans leurs interventions, imbus d'un certain "gros bon sens" populaire, mais leurs arguments ont quelque peu sonné faux devant la multitude des témoignages des experts venus appuyer la fluoruration de l'eau potable.

Malgré la vigueur de l'opposition de M. Samson à cette mesure, ce dernier paraît de plus en plus mener un combat d'arrière-garde.

Par ailleurs, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, reconnu comme un adversaire acharné de la fluoruration de l'eau, n'est pas venu se faire entendre devant la commission parlementaire. M. Forget a même indiqué la semaine dernière que le maire de Montréal l'avait avisé qu'il ne désirait pas être entendu sur cette question.

Il s'en est même trouvé pour dire que M. Drapeau, satisfait d'avoir obtenu l'appui du gouvernement Bourassa pour les jeux olympiques, n'a pas voulu critiquer le même gouvernement à peine un mois plus tard sur un autre dossier.

Enfin, à travers tous les mémoires qui lui furent présentés, M. Forget croit déceler une évolution de la mentalité au Québec.

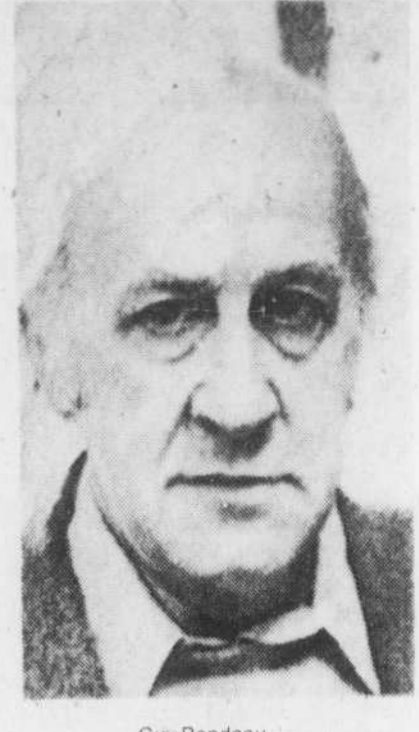
"Les citoyens sont de plus en plus ouverts aux avantages de la fluoruration de l'eau", a même indiqué un fonctionnaire de l'entourage du ministre.

Les statistiques semblent donner raison aux tenants de la fluoruration de l'eau. Par exemple, à Acton Vale, où du fluor est rajouté à l'eau potable depuis 1960, la moyenne de dents cariées par enfant de 6 à 8 ans est passée, de 1961 à 1971, de 2,31 à 0,54, soit une réduction de 67 pour cent.

Il n'y a eu aucune réduction de dents cariées chez les enfants de Warwick, une autre municipalité où l'eau n'est pas fluorée, selon les mêmes statistiques.

Par ailleurs, le porte-parole de la ville de Laval, où l'eau est fluorée depuis 1961, ont établi devant la commission parlementaire que le coût de la fluoruration de l'eau potable était de \$0,09 par personne par année.

De plus en plus de citoyens sont convaincus que boire de l'eau à laquelle une infime proportion de fluor a été rajouté, est la façon la meilleure d'éviter des comptes élevés chez le dentiste.



Guy Rondeau

Guy Rondeau, chef de bureau de la PC à Montréal

M. Guy Rondeau a été nommé chef du bureau de Montréal de la Presse Canadienne. C'est la première fois dans la longue histoire de

# Trudeau verra Wilson après le sommet européen

LONDRES (AFP) — Les problèmes économiques — relations avec la CEE, énergie et matières premières, coopération technologique — seront au centre des conversations que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, doit avoir cette semaine à Londres avec les dirigeants britanniques, indique-t-on à Whitehall.

En Grande-Bretagne, avant-dernière étape de sa tournée européenne, M. Trudeau — longtemps considéré comme "l'enfant terrible" du monde occidental — s'est acquis depuis plusieurs années la sympathie et l'estime de l'opinion et l'amitié confiante des hommes politiques de tous les partis. Sa réélection, en juillet dernier, avait été fort bien accueillie par la Presse.

Avec M. Harold Wilson, qu'il rencontrera à deux reprises au lendemain du sommet européen de Dublin, il doit faire le point des tentatives du Canada pour établir un "lien spécial" avec la communauté européenne. M. Trudeau sera assuré de l'appui actif de la Grande-Bretagne qui, cependant, entend coordonner son attitude avec celle de ses partenaires.

Pour sa part, M. Wilson souhaite obtenir la coopération du Canada, partenaire au sein du Commonwealth, dans la formulation d'un politique réaliste et cohérente.

En ce qui concerne les prix et le régime des matières premières — problème qui dominera la conférence de la Jamaïque en mai prochain. Il estime également que le Canada, l'un des rares pays développés à jouir d'une large autonomie dans la production des sources d'énergie, pourrait coopérer étroitement avec la Grande-Bretagne dans les futures conférences sur le pétrole.

# L'ordre des jésuites accepte les directives du pape Paul VI

ROME (AP) — Les 237 membres de la congrégation générale des jésuites ont mis fin durant la nuit de vendredi à leur réunion extraordinaire, en acceptant une reprise en main de leur ordre par le pape Paul VI.

Au cours de leurs travaux qui ont duré trois mois, les membres de 80 nationalités différentes de la Compagnie de Jésus ont reçu une directive du souverain pontife leur enjoignant de rester son "ordre supérieur" et le plus important ordre religieux de l'Eglise catholique romaine.

Par un vote réunissant deux tiers des voix, la congrégation avait auparavant demandé l'extension d'un vote spécial d'obéissance au souverain pontife à tous les jésuites, prêtres ou non. Paul VI avait rejeté cette requête, qualifiant ce vote de "clé de voûte" de l'ordre, qui ne peut s'appliquer à ceux qui n'ont pas les dispositions intellectuelles et spirituelles nécessaires.



Pedro Arrupe

particulière a été donnée pour faire participer plus activement les jésuites à ces changements.

Quant au problème de la violence comme moyen d'imposer des mutations sociales et politiques, l'Ordre des jésuites s'est cantonné à l'intérieur des positions du Vatican, opposé à l'emploi de telles méthodes.

La réunion de la congrégation a aussi été caractérisée par le fait que l'opposition au père Pedro Arrupe, supérieur général de la compagnie, ne s'est pas manifestée au-delà des délibérations à huis clos. Le père Arrupe, un Espagnol de 67 ans élu à la tête des jésuites à vie il y a deux ans, qui a dit que la compagnie est "un facteur de changement", était l'objet de critiques de la part aussi bien de l'aile conservatrice que de l'aile progressiste de la congrégation.

Vendredi, le souverain pontife a reçu en audience le père Arrupe et lui a dit que la compagnie doit adopter "une nouvelle image, une nouvelle vie".

Le supérieur des jésuites n'est pas entre dans les détails de la déclaration de Saint-Père, mais il est sûr que, quels que soient les changements adoptés par les jésuites, ces derniers resteront dans le cadre des directives prudentes du Vatican.

Les prêtres de la Compagnie de Jésus sont les seuls de tous les ordres religieux à faire un vœu spécial d'obéissance au souverain pontife. Pour cela, on les appelle les "soldats" du pape et leur supérieur, qui a le grade de "général", est quelquefois appelé le "pape noir" en raison de son pouvoir à Rome.

La réunion de la congrégation qui vient de prendre fin revêtait un caractère exceptionnel et constituait la septième assemblée extraordinaire de la Compagnie de Jésus dans toute son histoire. Le père Arrupe l'avait convoquée pour discuter "de sujets difficiles touchant au bien de l'ensemble de la compagnie".

particulière a été donnée pour faire participer plus activement les jésuites à ces changements.

Quant au problème de la violence comme moyen d'imposer des mutations sociales et politiques, l'Ordre des jésuites s'est cantonné à l'intérieur des positions du Vatican, opposé à l'emploi de telles méthodes.

La réunion de la congrégation a aussi été caractérisée par le fait que l'opposition au père Pedro Arrupe, supérieur général de la compagnie, ne s'est pas manifestée au-delà des délibérations à huis clos. Le père Arrupe, un Espagnol de 67 ans élu à la tête des jésuites à vie il y a deux ans, qui a dit que la compagnie est "un facteur de changement", était l'objet de critiques de la part aussi bien de l'aile conservatrice que de l'aile progressiste de la congrégation.

## aux 4 coins du monde

### Jupiter et sa méduse cosmique

MOUNTAIN VIEW (AP) — La planète Jupiter produit un champ magnétique complexe composé d'intenses radiations qui palpitent comme une gigantesque "méduse cosmique", ont affirmé les savants du centre de recherches de la NASA à Mountain View en Californie.

Selon les indications transmises par la sonde américaine Pioneer 11 lorsqu'elle est passée en décembre dernier devant la plus grosse planète du système solaire, Jupiter serait dotée de plusieurs "générateurs" internes, et non d'un seul comme la Terre.

Les chercheurs ont également indiqué qu'au cas où une forme de vie existerait, les régions situées près des pôles sont les plus propices à son épanouissement.

Jupiter semble posséder des blocs organiques nécessaires à toute forme de vie mais, à l'exception de ses régions polaires, la chaleur très élevée ainsi que la circulation rapide de l'atmosphère interdiraient toute forme de vie.



# DISQUES ANGEL

## Le Catalogue Complet est en Vente



cette liste de disques classiques très en demande:

### OPÉRA

- BIZET CARMEN Callas, Gedda dir. Preite  Coffret 3 disques SCLX 365F  Extraits S 36312
- PUCCINI LA BOHÈME Gedda, Franz, Sereni, dir. Schippers  Coffret 2 disques SBL 3643  Extraits S 36195
- PUCCINI MADAME BUTTERFLY De Los Angeles, Bjerring, Sereni, dir. Santus  Coffret 3 disques SCL 3604  Extraits S 35827
- PUCCINI TOSCA Callas, Di Stefano, Gobbi, dir. De Sabata  Coffret 2 disques BL 3508
- ROSSINI WILLIAM TELL Caballe, Mesle, Gedda, Bacquier, dir. Gardelli  Coffret de 5 disques SEL 379Z
- VAUGHN WILLIAMS RIDERS TO THE SEA (avec Magnificat) Watts, Price, Barrow, dir. Davies  S 36815
- VERDI LA TRAVIATA Sills, Gedda, Pavarotti, dir. Cecchi  Coffret 3 disques SCLX 378E  Extraits S 3692Z
- WAGNER TRISTAN UND ISOLDE Flagstad, Schock, Fischer, Dieckau, The bomb, dir. Furtwängler  Coffret 5 disques EL 3588
- CABALLÉ SINGS PUCCHINI ARIAS (La Bohème, Turandot, Gianni Schicchi, etc.) dir. Mackerras  S 36711
- CALLAS SINGS GREAT ARIAS FROM FRENCH OPERA (Mignon, Le Cid, Carmen, etc.) dir. Pevier  S 3588Z

### PAGES SYMPHONIQUES

- BEETHOVEN SYMPHONIE No 3 "EROICA" BBC Symphony, dir. Barbirolli  S 346E1
- BEETHOVEN INTEGRALE DES SYMPHONIQUES Philharmonia Orchestra, dir. Klempner  Coffret 8 disques SH 3619
- SYMPHONIES individuelles: No 1  S 35657 No 5  S 35843 No 2  S 35658 No 6  S 35711 No 3  S 35853 No 7  S 35945 No 4  S 35861 No 8  S 35857 No 9  S 3592Z

### MUSIQUE VOCALE

- CANTELOUBE CHANTS DE L'AUVERGNE (avec Chanson "Poème de l'amour" de la mer) De Los Angeles, dir. Jacquillat  S 36897
- J. STRAUSS FILS: VOICES OF SPRING (Danse bleu, Contes des bois de Vienne, Vie d'artiste, 5 autres) Mesle, dir. Poncelet  S 36588
- R. STRAUSS FOUR LAST SONGS (5 autres chansons) Schwarzkopf, dir. Striffl  S 36347
- DUETS WITH SPANISH GUITAR VOL. I (compared Lina de Bachanas Brasileira No 5, Azulao Pastoral, joyeuse, 11 autres) Almeida Rudeman, Tern  S 36050

### MUSIQUE CHORALE

- BEETHOVEN - HYMNE A LA JOIE - FINALE DE LA 9e SYMPHONIE (avec Fantasia chorale) Barenboim, Philharmonia Chorus, dir. Klempner  S 36815
- BRAMMS UN REQUIEM ALLEMANDE Schwarzkopf, Fischer, Dieckau, Philharmonia Chorus, dir. Klempner  Coffret 2 disques SBL 3674
- FAURE REQUIEM De Los Angeles, Fischer, Dieckau, Chœur Brasseur, dir. Cluettin  S 35974
- HANDEL MESSIAH Gedda, Schwarzkopf, Hines, Hoffman, Philharmonia Chorus, dir. Klempner  Coffret 3 disques SCL 3657  Extraits S 36324
- ORFF CARMINA BURANA Popp, Wolansky, Unger, Nuhn, Philharmonia Chorus, dir. Fritzsche de Burgos  S 36333
- POULENC GLORIA EN SOL MAJEUR (avec Concerto pour orgue, cordes et timbales) Carter, Durieux, chœur de l'Orfèbre de Prière  S 35953

**3 POUR \$13.39**

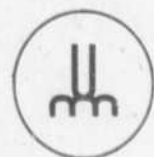
**OU \$4.97 LE DISQUE**

**SÉRIE # 798**

**EN VENTE AUX DEUX MAGASINS DE MONTRÉAL AUJOURD'HUI JUSQU'À LUNDI 17 MARS**

- RACHMANINOFF VEPRES Chœur russe de l'URSS, dir. Sveshnikov  Coffret 2 disques SRB 4124
- VAUGHN WILLIAMS MESSE EN SOL MINEUR (avec Five Mystical Songs, motet "O Day Your Hands"), Shirley Quirk, Faith, etc. Kings College Choir, dir. Willocks  S 36590
- VERDI REQUIEM Schwarzkopf, Gedda, Chausov, Ludwig, Philharmonia Chorus, dir. Giulini  Coffret 2 disques SBL 3649
- MOZART EINE KLEINE NACHTMUSIK (avec Ave Verum Corpus, 3 Allemandes etc.) Philharmonie de Berlin, dir. Karajan  S 35948
- MOZART SYMPHONIES Nos 40 et 41 Jupiter Philharmonie de Berlin, dir. Karajan  S 36772
- PROKOFIEV PIERRE ET LE LOUP (avec Ma Fenêtre, avec Young Person's Guide To The Orchestra de Britten, mar. Andrie Pivovni) London Symphony, dir. Pevini  S 36982
- PROKOFIEV ROMEO ET JULIETTE (BALLET) London Symphony, dir. Pevini  Coffret 3 disques SC 380Z
- RAVEL BOLERO (avec: Alborada del Grioso, La valse, Pavane pour une infante défunte) New Philharmonia, dir. Maazel  S 36838 No 6  S 36469 No 3  S 36537 No 7  S 36763 No 4  S 36557 No 8  S 36625 No 5  S 36896 No 9  S 36742
- RIMSKY KORSAKOV SCHEHERAZADE Royal Philharmonie de Bruxelles  S 35505
- SAINT SAENS SYMPHONIE No 3, avec orgue, avec le Conservatoire de Paris, dir. Franck  S 35924
- SCHUBERT SYMPHONIE No 9, la grande en do mineur, Cleveland Orchestra, dir. Solti  S 36044
- SCRIABIN POÈME DE L'EXTASE (avec: 7 Maîtres de Rachmaninoff) Orchestre symphonique de l'URSS, dir. Svetlanov  S 40019
- SHOSTAKOVICH SYMPHONIE No 15 Orchestre symphonique de la radio de Moscou, dir. M. Shostakovitch  SR 40213
- STRAUSS ALSO SPRACH ZARA THUSTRA Philharmonia Orchestra, dir. Maazel  S 35994
- STRAVINSKY L'OISEAU DE FEU (version originale complète) Orchestre de Paris, dir. Ozawa  S 36910
- STRAVINSKY PETROUCHKA (SUITE) (1947) (avec L'Oiseau de feu, 1918) Chicago Symphony, dir. Guilmi  SR 36039
- TCHAIKOVSKY A SPECTACULAR 1812 OVERTURE (Romeo et Juliette, Marche slave) London Symphony, dir. Pevini  S 36890
- TCHAIKOVSKY OVERTURE 1812 (avec: Rhapsodie hongroise No 2 de Liszt, Suite tout à la danse de Weber, Valse troyenne de Sibelius) Marche hongroise de Berlin, Philharmonia Orchestra, dir. Karajan  S 35514
- TCHAIKOVSKY SYMPHONIES Nos 4, 5 et 6, Philharmonie de Berlin, dir. Karajan  No 4  S 36884 No 5  S 36885 No 6  S 36886
- TCHAIKOVSKY LAC DES CYGNES Orchestre Symphonique de la radio de Moscou, dir. Richter, Sveshnikov  Coffret 3 disques SRC 4108  Suite SR 40317

- BACH TRANSCRIPTIONS POUR HARMONICA (Invention, ouvertures, prélude des fugues, bourrées) Friedls  S 36067
- BEETHOVEN CONCERTO POUR PIANO No 5, Empereur, Gilels, Cleveland Orchestra, dir. Solti  S 36031
- BEETHOVEN CONCERTO POUR TROIS INSTRUMENTS (Distrak, Rostropovitch, Richter, Philharmonie de Berlin, dir. Karajan  S 36727
- BEETHOVEN CONCERTO POUR VIOLON EN RE MAJEUR Menuhin, Philharmonia Orchestra, dir. Klempner  S 36369
- BRAMMS CONCERTO POUR VIOLON ET VIOLONCELLE (Distrak, Rostropovitch, Cleveland Orchestra, dir. Solti  S 36032
- BRAMMS CONCERTO POUR VIOLON EN RE MAJEUR, Dsrnak, Cleveland Orchestra, dir. Solti  S 36033
- DVRK CONCERTO POUR VIOLON CELLE EN SI MINEUR (avec: Adagio pour violoncelle et orchestre) Dupre, Chicago Symphony, dir. Barenboim  S 36036
- GERSHWIN CONCERTO POUR PIANO EN FA (avec: Rhapsody in Blue, An American in Paris) London Symphony, Pevini, Solti, dir.  S 36810
- MENDELSSOHN CONCERTO POUR VIOLON EN MI MINEUR (avec: Concerto pour violon en re mineur) Menuhin, London Symphony, dir. Fritzsche de Burgos  S 36850
- MOZART CONCERTOS POUR COR (4) Brain, Philharmonia Orchestra, dir. Karajan  S 35092
- MOZART CONCERTO POUR PIANO No 21, Elise, Madrigal (avec: Symphonie No 40) English Chamber Orchestra,  S 36814
- PAGANINI CONCERTO POUR VIOLON No 1 EN RE MAJEUR (avec: Fantasia sur Carmen de Sarasate), Perlman, Royal Philharmonic Orchestra, dir. Foster  S 36836
- RACHMANINOFF CONCERTOS POUR PIANO Nos 1, 2, 3 et 4, Anisius, New Philharmonia, dir. Fritzsche de Burgos, Anton, Ceccato  Coffret 3 disques SCB 3801
- SATIE INTEGRALE POUR PIANO (Cécile) Vol 1  S 36462 Vol 4  S 36714 Vol 2  S 36455 Vol 5  S 36774 Vol 3  S 36485 Vol 6  S 36811
- SHANIKAR CONCERTO POUR SITAR Shankar, London Symphony, dir. Pevini  S 36806
- TCHAIKOVSKY CONCERTO POUR PIANO No 1, Weizenberg, Orchestre de Paris, dir. Karajan  S 36755
- TCHAIKOVSKY CONCERTOS POUR PIANO Nos 1, 2 et 3, Gilels, New Philharmonia Orchestra, dir. Maazel  Coffret 2 disques SB 3798
- INTO THE CLASSICS (musique de Bohm, Tchaikovsky, Mascagni, Grieg, etc. pour orgue solo) Fox  S 36065
- MUSIC OF THE THIRTIES (Lafosse, Night and Day, Lady Be Good, Check One, etc.) Menuhin et Grappelli, Alan Clare Trio  S 36988
- PARKING ALBUM (musique de Albert Tarega, Villa Llobas, Bach) Parking  S 36069
- PARKING - GUITAR IN THE SPANISH STYLE (musique de Albert, Villa Llobas, Tarega, son) Parking  S 36020
- FAVORITE CLASSICS FOR PIANO (Poulenc, en la Bemol, Clair de lune, Danse bleu, Tu a Wild Rose, etc.) Pennano  S 36049
- WEST MEETS EAST Menuhin et Shankar, Vol 1  S 36418 Vol 2  S 36076



## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

# ÉTUDES À TEMPS PARTIEL POUR LES ENSEIGNANTS EN EXERCICE

La Faculté des arts et des sciences, de concert avec la Faculté des sciences de l'éducation, offre aux enseignants qui désirent parfaire leur formation, la possibilité de poursuivre des études à temps partiel conduisant au baccalauréat en arts avec sujet mineur en éducation (enseignement secondaire) (2) et sujet majeur dans les disciplines suivantes:

- études anglaises ■ études françaises
- géographie ■ histoire

### DATES LIMITES POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION

- le 1er AVRIL pour la session d'été 1975
- le 1er JUILLET pour la session d'automne 1975

(1) L'étudiant qui est admis en "Liste externe" fait une partie de sa scolarité en sessions d'été; pendant l'année universitaire, il suit des cours sur le campus le soir ou le samedi et quelques cours enregistrés sur cassettes.

(2) La scolarité du mineur peut aussi se faire à temps partiel. Les détenteurs d'un brevet A pourront obtenir, après étude du dossier, l'équivalence du mineur en éducation s'ils ont suivi un programme régulier et si leurs cours sont compatibles avec ceux qui seraient exigés au mineur.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

■ Découper, remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous au:

■ Secrétariat de la Liste externe  
Faculté des arts et des sciences  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
C.P. 6128 — Montréal 101  
Tél.: 343-7393

Je désire recevoir l'annuaire de la Liste externe

Je désire recevoir un formulaire de demande d'admission

NOM: \_\_\_\_\_

PRÉNOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

TÉL: \_\_\_\_\_

The Orchestrated Ragtime of **SCOTT JOPLIN**

THE RED BACK BOOK  
Maple Leaf Rag, The Entertainer, The Casino, The Easy Winners, 4 autres. New England Conservatory Ragtime Ensemble, dir. Schiller  S 36060

PALM LEAF RAG  
The Favorite Rag, Pine Apple Rag, Bethena, 4 autres. Grierson, Southland Strangers  S 36060

COMMANDES PAR COURRIER COUPON

Envoyez votre chèque ou mandat-poste à l'adresse ci-dessous. Cliquez 0.30 pour le premier LP et 0.25 pour chaque LP additionnel pour couvrir les frais de poste et manutention.

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_

Les commandes par poste doivent être reçues dans les 30 jours suivant la date de parution de cette annonce. Toutes les commandes postales seront retournées promptement.

1621 STE-CATHERINE

Ceci représente seulement une partie du vaste catalogue de disques ANGEL lesquels sont en vente. Les commandes spéciales ne sont pas acceptées. Les disques en vente sont limités au stock en magasin de la rue Ste-Catherine et au 2020 rue Université.

# A & A

# RUBANS

Magasins de disques et cassettes à travers le Canada

2020, rue Université 1621 ouest, rue Sainte-Catherine  
Niveau Maisonnette Montréal-282-0049 près Guy Montréal-937-9579

Mitterrand veut le maintien de la France à l'OTAN

PARIS (ACP) — "Je suis de ceux qui, pensent que la France n'a pas les moyens militaires de se défendre seule. C'est une illusion très grave. C'est pourquoi lorsque nous avons élaboré le Programme commun, nous avons voulu rester dans l'Alliance atlantique pour préserver les équilibres de négociation."

En réaffirmant ainsi, devant la convention nationale pour l'armée nouvelle réunie ce week-end à Colombes, l'intention des socialistes de rester dans le cadre du Pacte atlantique, M. François Mitterrand répondait à M. René Andrieu.

Le rédacteur en chef de l'"Humanité" a en effet souligné, samedi, dans l'organe central du PCF, que "l'intérêt de la France est de se dégarer du dispositif militaire américain et du Pacte atlantique, de favoriser les progrès de la détente, d'arrêter la fabrication de la force de frappe et de substituer à la politique des blocs la recherche de la sécurité collective".

Mao aussi serait malade

PEKIN (Reuter — AFP) — Pour la première fois depuis plusieurs années, le président Mao Tsé-toung n'a pas reçu un chef d'Etat ou de gouvernement en visite officielle en Chine, laissant penser qu'il pourrait être sérieusement malade.

L'agence Chine nouvelle a annoncé samedi soir le départ de M. Henri Lopes, premier ministre congolais.

M. Lopes s'est rendu dans la province du Honan, à l'endroit où est né le président Mao il y a 81 ans, mais il n'a pas rencontré le père de la révolution chinoise qui, selon des sources chinoises informées, se trouverait à Tchong Cha, non loin de là, dans la même province.

La semaine dernière, M. Samora Machel, président du Frelimo, mouvement de libération du Mozambique, est venu en Chine sans rencontrer le président Mao. Le protocole ne l'exigeait pas, M. Machel n'est ni chef d'Etat ni de gouvernement, mais dans des circonstances normales il aurait sans doute été reçu par le président Mao.

Lors de sa visite en Chine, M. Lopes s'est entretenu avec M. Chou En lai, premier ministre chinois, dans l'hôpital de Pékin où le dirigeant chinois est en traitement depuis dix mois.

Le dernier visiteur étranger reçu par le président Mao a été, le 16 janvier dernier, M. Franz Josef Strauss, chef de l'aile bavaroise de l'opposition démocrate-chrétienne au gouvernement de Bonn.

Le sommet franco-africain sera annuel, le prochain se tiendra à Paris Bangui: accord sur l'ordre économique par la solidarité

BANGUI (Reuter) — Le deuxième sommet franco-africain s'est conclu samedi après-midi à Bangui par une identité des vues sur les problèmes abordés et par la décision que les chefs d'Etat et de gouvernement y ayant participé se retrouveront dorénavant tous les ans, la prochaine conférence étant prévue à Paris.

Dans le communiqué final, les participants à ce sommet affirment leur volonté de contribuer à l'établissement d'un ordre économique mondial fondé sur la solidarité entre pays développés et pays en voie de développement et sur le dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs d'énergie et de matières premières.

Il s'estimant notamment que la conférence proposée par la France est un des éléments permettant ce dialogue.

Soulignant qu'une révision du système monétaire international est nécessaire, ils soulignent qu'elle doit tenir compte des préoccupations des pays en voie de développement et l'aide à ces pays. Ils conviennent notamment qu'il devra être mis en place des mécanismes financiers mieux adaptés à leurs besoins et fondés sur des parités stables mais ajustables.

Les chefs d'Etat se sont également félicités de la conclusion de l'accord de Lomé. Ils y voient un mécanisme novateur de garantie des recettes d'exportations dont ils souhaitent qu'il puisse être étendu.

Mais ce sommet de treize pays d'Afrique noire, de l'Océan Indien, et de la France n'a-t-il été que l'occasion une fois de plus, de déclarations d'intention et de vœux pieux ainsi que certains le suggèrent? Est-il, au contraire, une étape décisive dans l'élaboration d'une nouvelle conception solidaire du développement économique mondial comme l'affirment notamment le chef de l'Etat centrafricain, le maréchal Jean-Bedel Bokassa?

On peut déjà tirer quelques leçons des assises de Bangui. La première est que, paradoxalement, la crise inflationniste mondiale que "les grandes puissances ont été incapables de maîtriser", a dit le président Bokassa, a décomplexé les pays

en voie de développement, et leur a fait apprécier le rôle que l'on ne pouvait plus les empêcher de jouer pour retrouver le nécessaire équilibre des forces. Rien ne peut se décider sans eux: les chefs d'Etat africains à Bangui l'ont sans ambiguïté fait savoir au président Valéry Giscard d'Estaing.

Le deuxième enseignement est la constatation qu'une "verticale" (entre pays industrialisés du nord, et pays en développement du sud) comme se plaît à l'appeler le président Leopold Sédar Senghor du Sénégal, si elle est bien comprise, n'est pas obligatoirement synonyme de néo-colonialisme ou d'impérialisme, comme le prouve notamment la convention de Lomé — "accord exemplaire" selon le président Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, — récemment

signé entre les neuf du Marché commun et les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

La coopération industrielle et la garantie des recettes d'exportation concrétisée par la création d'un fonds approprié ont été ressenties à Bangui comme un effort indiscutable des Européens. La proposition du président Giscard d'Estaing de perfectionner ces dispositions du traité par une organisation du commerce mondial, produit par produit, a été chaudement applaudie par la conférence.

L'idée de la France d'associer à cette coopération eurafricaine et à sa propre coopération les capitaux arabes (des pays producteurs de pétrole) ajoute à ces dernières une nouvelle dimension à laquelle les Etats africains ne sont pas insensibles.

Cette coopération arabo-africaine "horizontale" que le président Senghor estime indispensable à l'équilibre des forces a été discutée à Bangui et approuvée.

On a également estimé à Bangui que la crise mondiale ne se résoudra pas en s'attaquant au seul problème du pétrole mais qu'il faudra, pour ce faire, s'engager à examiner, dans la foulée, le problème des matières premières, dans leur ensemble. Cette idée notamment défendue par le président Senghor semble avoir prévalu au sommet. C'est la troisième leçon de Bangui.

La quatrième et peut-être la plus importante des leçons de Bangui est que toute coopération bilatérale est perfectible. Acceptée sans contrainte par les bénéficiaires elle doit être

conçue comme un moyen de développement susceptible d'évoluer en fonction des besoins mais aussi des critiques des partenaires. "Chacun a vidé son sac", formule à l'emporte-pièce du président de Gabon qui reflète dans une large mesure l'atmosphère dans laquelle se sont déroulées les conversations consacrées aux relations bilatérales.

Le président Senghor a explicité au cours d'une conférence de presse les vérités qui ont été dites à la France: l'attitude de certains à l'égard des travailleurs, immigrés d'Afrique noire a été jugée inadmissible, la réciprocité en matière de circulation des personnes estimée indispensable, le non respect par la France de certains accords portant notamment sur la pêche a été dénoncé.

Dans le même temps, les chefs d'Etat présents ont salué souvent avec chaleur les efforts tentés par la France, sous l'impulsion de son ministre de la Coopération, M. Pierre Abelin,

pour donner une nouvelle qualité, des orientations répondant davantage aux spécificités vœux des pays concernés, à ses relations avec les Etats d'Afrique noire.

Au Conseil des réserves écologiques

QUEBEC (PC) — Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a rendu publique la liste des 15 membres du Conseil consultatif des réserves écologiques du Québec.

Six des quinze membres du conseil font partie de la Fonction publique; il s'agit de MM. Maurice Vézina (Terres et Forêts), Pierre Dorion (Terres et Forêts), Gaston Moisan (Tourisme, Chasse et Pêche), Paul Grenier (Richesses naturelles), Réal L'Heureux

(Protection de l'Environnement), et Marcel Junius (Affaires culturelles).

Les autres membres, choisis hors des cadres de la fonction publique, sont MM. Gilles Lemieux, Raymond McNeil, Robert Bergeron, Vincent Girardin, Roger Bider, Jean-Jacques Séguin, Louis-Edmond Hamelin, Robert Carswell et Mme Estelle Lacoursière.

Le Conseil consultatif des réserves écologiques a été créé le 13 décembre 1974.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

AMUELEMENTS A VENDRE SALLE A MANGER, style provincial français - 9 pièces, bois pacane.

ANTIQUITES DEMANDEES ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jaur 331-0251 soir 667-0774.

ARTICLES A VENDRE DISQUES 78 TOURS: idéal pour collectionneurs. Extraits d'opéra, musique classique.

ANTIQUITES A VENDRE MAISON CANADIENNES authentiques en pièces complètes aussi bois de démolition à vendre.

IMPORTATIONS D'ANTIQUITES choix considérable. lits en cuivre, horloges grand-père, commode Louis XV, buffet armoire à pointe de diamant, candélabres, etc.

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER ESPACES A BUREAUX • Bâtisse neuve - 24,000 pieds carrés • Première qualité • 5,000 pieds carrés avec partitions.

UNIVERSITÉ & MAISONNEUVE Occupation immédiate JEAN-GUY DÉCARIE & ASSOCIÉS INC. courtiers 861-1425

MAISON D'ÉDITION FRANÇAISE recherche SECRÉTAIRE DE DIRECTION • Expérience dans le secteur du livre souhaitée; • Bonnes connaissances générales et artistiques indispensables;

FEMMES DEMANDÉES Bureau d'Administration recherche une: SECRÉTAIRE BILINGUE Avec expérience, dactylo, sténo ou dictaphone requis.

FERMES A VENDRE ST-BRUNO: Ferme d'équitation, 30 stables, 45 arpent, grange, aréna, 2 maisons de ferme.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES ENTREPRISE en expansion partageant opportunité avec 6 couples sérieux, temps partiel. Entrevues: 658-6172

LOGEMENTS DEMANDÉS ATTENTION PROPRIÉTAIRES! Vous vous cherchez des locataires fiables et sérieux.

LOGEMENTS A LOUER A VOUS LOCATAIRES: qui cherchez un logement dans Montréal ou environs, n'hésitez pas à appeler 273-2403.

PERSONNEL AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b.péd. b. ph. L. es lettres. Tél.: 524-3852.

RENCONTREZ votre compagnon idéal par ordinateur. Pour livret gratuit, appelez COMPUTARE 933-3673 (24 heures) J.N.O.

DU BONHEUR enr. Agence but amical, social, matrimonial veuf (ves) personnes seules. Ecrire case Postale 101, Station Rosemont, Montréal Qué.

PROPRIETES A VENDRE L'ACCENT SUR LA QUALITÉ Voici les spéciaux de John Albert, 5550 ouest, rue Sherbrooke.

PROPRIETES A VENDRE 1) CÔTES-DES-NEIGES: 6085-87 Wilderton. Semi-détaché plus 2 appartements au sous-sol.

PROPRIETES A VENDRE BOUCHERVILLE: Bungalow spacieux, construction supérieure, terrain très paysagé.

BROSSARD: Très beau motel de 80 unités, sur la rive sud, avec maison attenante de 7 pièces.

ST-BRUNO: Superbe bungalow 28' x 42', vaste salon, salle à dîner, 3 grandes chambres, cuisine très ensoleillée.

ST-BRUNO: Le charme de la campagne non loin de la gare. Bungalow brique, cèdre, 4 chambres, salle familiale.

AHUNTSIC — DUPLIX: Excellent duplex détaché de 5 pièces x 2, sur grand terrain.

VARENNES: Très belle propriété, propriété remarquable, garage, M.L.S. Jacqueline Brassard 655-7611 ou 652-9691.

FAITES VITE: Il y a bien des chances que lorsque vous lirez cette annonce, mon bungalow en brique de 5 pièces à \$23,000, soit déjà vendu.

ST-BRUNO: Bungalow, foyer pierre salon, 3 chambres, salle familiale, sous-sol, piscine avec filtre.

REPENTIGNY: Près centre d'achat, split level 1960, belle construction, 6 pièces, salle de jeux, buanderie, chambre froide, garage, terrain superbe.

ST-BASILE: Charme, confort, maison nécessitant peu d'entretien, intérieur pin nouveau, grandes pièces, 3 chambres, abri d'auto.

Horizontalement 1—Serpent à lunette.—Étrange. 2—Inflammation de l'uvée.— Forme la plus grande partie des dents.

Verticalement 1—Relatif au noyau.— Quatre saisons. 2—Rendre veule.— Trois cent un.

Solution de samedi 1) BOUVIÈRE: 2) ARA: 3) OMBELLES: 4) SYSTEMATISÉS: 5) TROUVER UN SE: 6) TROUVER UN SE: 7) TROUVER UN SE: 8) TROUVER UN SE: 9) TROUVER UN SE: 10) TROUVER UN SE: 11) TROUVER UN SE: 12) TROUVER UN SE:

avec LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Pas même cinq cents!

De nos jours, on attribue souvent aux tarifs ferroviaires le prix élevé de certains produits. Examinez ce que coûte le transport des produits suivants et jugez-en par vous-même: 1 lb de sucre — Saint-Jean, N.B. à London, Ont. — 76¢

Kissinger "en ami" à Ankara, pour ramener de quoi fléchir le Congrès

ANKARA (AFP et Reuter) — M. Henry Kissinger, attendu à sa demande aujourd'hui à Ankara, sera reçu "en ami" par les dirigeants turcs conscients de ses efforts pour tenir compte de leurs vœux depuis le début de l'affaire de Chypre...

Paradoxalement, il aura pour interlocuteur un gouvernement turc démissionnaire, composé de "techniciens", et n'ayant pas, lui non plus, l'appui inconditionnel de son parlement.

Pour corriger cette anomalie, le programme de M. Kissinger comportera des conversations avec les principaux dirigeants politiques du pays, qui pourraient être appelés à former le nouveau gouvernement.

Nous écouterons le secrétaire d'Etat américain et nous lui exposerons nos points de vue sur Chypre ainsi que sur l'aide américaine à la Turquie, qui restent sans changement", dit-on dans les milieux turcs autorisés.

La Turquie indiquera les concessions qu'elle est prête à faire sur Chypre à l'occasion de cette visite, apprend-on de source autorisée.

Les responsables turcs précisent qu'ils écouteront tout d'abord le point de vue de M. Kissinger, qui a rencontré vendredi M. Dimitrios Bitsios, ministre grec des Affaires étrangères, et doit s'entretenir de nouveau avec lui sous peu.

Ankara dira clairement qu'il est prêt à accepter un nouveau tracé de la ligne de démarcation qui sépare à Chypre la zone contrôlée par les Turcs de celle des Chypriotes-grecs. D'autres concessions de détail seront également avancées.

Le gouvernement turc n'est en revanche pas prêt à modifier sa ligne politique sur le problème constitutionnel: Chypre doit, selon Ankara, devenir une république fédérale bilingue où les deux communautés dirigeantes ont leur propre administration autonome, sous l'autorité d'un gouvernement central commun.

Depuis l'invasion de Chypre par l'armée turque, en juillet dernier, les Turcs contrôlent 40 pour cent de l'île et ont décrété un Etat fédéré séparé dans cette zone-nord de Chypre.

L'annonce de la création de l'Etat chypriote-truc avait été précédée par la décision du Congrès américain, le 5 février, de cesser toute aide militaire à Ankara.

Les responsables turcs indiquent que M. Kissinger est profondément préoccupé des effets de l'embargo américain sur le flanc sud-est de l'OTAN, déjà affecté par le retrait des forces militaires grecques de l'organisation atlantique.

Dans les milieux officiels américains, on déclare que le secrétaire d'Etat souhaite obtenir des éléments tangibles pour prouver au Congrès que la Turquie est prête à faire des concessions sur le problème chypriote.

Damas: pas de Genève sans les Palestiniens

(par Reuter) — La création d'un commandement militaire et politique syro-palestinien pourrait donner aux Palestiniens la possibilité d'être représentés à une éventuelle reprise de la conférence de paix de Genève, a déclaré hier le président syrien Hafez Assad.

S'entretenant avec les journalistes à Damas avant de rencontrer le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, le président Assad a cependant souligné que l'existence d'un tel commandement pourrait empêcher la Syrie de se rendre à Genève.

"Essentiellement, cela veut dire que nous irons (à Genève) ensemble ou pas du tout", a-t-il dit. La proposition de créer un commandement politique et militaire syro-palestinien avait été lancée samedi soir par le chef de l'Etat syrien, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) avait aussitôt répondu par un message saluant cette proposition mais en note que le leader palestinien ne l'a pas explicitement acceptée.

Le président Assad a souligné que la direction palestinienne "se réunira naturellement" pour considérer sa proposition. Prié de dire si l'Egypte pour

rait se joindre à ce commandement unifié, le président syrien a déclaré: "Qui sait si nous n'aurons pas, dans un plus ou moins proche avenir un commandement tripartite?"

En réponse aux questions sur le point de savoir si un commandement unifié permettrait à la Syrie de représenter les Palestiniens à Genève, le président Assad a précisé:

"Dans un sens, la réponse est positive car les Palestiniens auraient la possibilité d'être représentés à Genève. Mais la Syrie pourrait également se voir empêchée d'aller à Genève selon les résolutions politiques prises par le commandement".

Le président Assad a par ailleurs affirmé que la Syrie était disposée à conclure un nouvel accord intérimaire avec Israël en attendant un règlement final de la crise du Proche-Orient pourvu qu'un tel accord s'applique à tous les fronts.

"Nous sommes opposés à des accords partiels séparés", a-t-il dit.

"Nous sommes prêts à mettre fin à l'état de belligérance avec Israël conformément à la résolution 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, laquelle stipule le retrait d'Israël de tous les territoires occupés ainsi que la restauration des droits palestiniens".

Phnom Penh: les missions diplomatiques s'apprêtent à évacuer leur personnel

PHNOM PENH (AFP) — Les départs d'étrangers s'accroissent à Phnom Penh en raison de la poursuite des tirs communistes sur l'aéroport de Phnom-Penh-Pochentong et de la menace de suppression complète de tous les vols commerciaux à destination de l'étranger.

L'unique "caravelle" d'Air-Cambodge ainsi qu'un avion cargo "C-130" de l'armée australienne basée en Malaisie ont évacué hier plusieurs dizaines de personnes au nombre desquelles l'ambassadeur d'Israël, M. Shimon Amvor, et ses deux collaborateurs, ainsi que plusieurs diplomates et ressortissants australiens et malaisiens.

Les missions diplomatiques étrangères se montrent discrètes sur leurs plans de "repli". On sait cependant que la grande majorité des familles de diplomates étrangers ont déjà été évacuées, notamment vers Bangkok ou Saïgon. De source proche de l'ambassade de France, on indique que le départ des sept membres de la mission militaire est "envisagé".

A l'ambassade de Grande-Bretagne, on laisse entendre qu'un "plan d'urgence" pour évacuer une partie des 40 britanniques en poste à Phnom Penh sera mis en application rapidement par l'intermédiaire d'un appareil de la "Royal Air Force".

Le nombre des Américains est aujourd'hui inférieur à 300, dont 200 environ sont attachés à l'ambassade des Etats-Unis. La colonie la plus importante, celle des Français avec habituellement quelque 1.500 personnes, a été réduite d'environ 400 membres, apprend-on d'autre part. En revanche, les effectifs de la presse étrangère ont augmenté et atteignent maintenant la centaine de journalistes.

Une trentaine de roquettes tirées par les Khmers rouges se sont abattues hier sur Phnom Penh et son aéroport, faisant quinze morts et vingt-trois blessés, a indiqué le haut commandement des forces gouvernementales.

L'un des projectiles a touché la piste unique de l'aérodrome d'où venait de s'envoler la caravelle d'Air Cambodge assurant la liaison avec Bangkok.

Le sénateur Hubert Humphrey a demandé quant à lui l'arrêt immédiat de l'aide militaire au Cambodge. "L'heure est venue, a-t-il dit lors d'une interview télévisée hier de mettre fin à cette aide. Il n'existe aucune solution militaire" à propos du Cambodge. Mais il a souligné que Washington "doit être prêt à aider économiquement ce pays" sur le plan alimentaire notamment.

Ce démocrate du Minnesota, qui est président de la sous-commission pour l'aide à l'étranger de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, a été principalement interrogé, dans un programme de la chaîne CBS, sur la requête de 222 millions de dollars d'assistance militaire supplémentaire de l'administration au profit du Cambodge.

"Il est temps d'essayer de préparer le cessez-le-feu, avec l'aide des Nations unies et d'autres gouvernements, et de s'occuper du transfert des pouvoirs en bon ordre" du régime Lon Nol, a-t-il déclaré. En vue de ce cessez-le-feu, l'ancien vice-président des Etats-Unis, envisage aussi l'implantation possible au Cambodge de forces internationales sous l'égide de l'ONU. Le sénateur Humphrey a ajouté que "Lon Nol, dont le gouvernement n'a aucune efficacité, devrait se retirer. Quant aux Etats-Unis, ce n'est pas leur affaire d'être au Cambodge".

M. Humphrey a déclaré avoir vu personnellement les télégrammes envoyés au département d'Etat par l'ambassade des Etats-Unis au Cambodge, et qui reflètent des vues plus pessimistes sur les chances de survie du régime actuel que le laisse entendre le département d'Etat.

Cela est une des raisons pour lesquelles le sénateur "ne croit pas qu'il y ait beaucoup de

chance d'aboutir à un compromis" entre le président et les Chambres sur l'aide militaire supplémentaire au Cambodge.

"Un compromis ne ferait aucun bien, a dit Humphrey. Chaque année la situation empire et les insurgés deviennent plus puissants. Un nouveau gouvernement ne sera pas nécessairement communiste".

De son côté, l'adjoint présidentiel Donald Rumsfeld a été interrogé lors du programme "Meet The Press" à la chaîne de télévision NBC, également sur la crise cambodgienne.

A la question de savoir ce qu'il pensait d'une "capitulation en bon ordre" du gouvernement Lon Nol, il a répondu que c'était "une affaire à négocier par les Cambodgiens et non par le gouvernement des Etats-Unis".

Trente-sept représentants élus en novembre dernier ont fait parvenir une lettre collective au président Gerald Ford pour lui demander de ne pas envoyer d'aide au Cambodge.

Dans cette lettre, a indiqué l'un des signataires, M. Thomas Harkin (démocrate de l'Iowa), les représentants "expriment leur ferme opposition à une demande de fonds pour l'aide au Cambodge et au Sud-Vietnam".

M. Harkin a déclaré au cours d'une conférence de presse que le "sentiment (parmi les 37 signataires) était que nous avons assez de problèmes à régler ici, énergétiques et surtout économiques, et que nous ne pouvons pas nous permettre de nous occuper" de ces pays.

Enfin la Chine populaire a sommé hier les Etats-Unis, par la voix du "Quotidien du Peuple", de mettre fin "immédiatement" à leur soutien au régime du maréchal Lon Nol.

Rejetant toute possibilité de négociations avec "la poignée de dégénérés à Phnom Penh" pour résoudre le problème du Cambodge, un commentateur de l'organe officiel du parti écrit: "Si les Etats-Unis désirent réellement résoudre la question cambodgienne, il n'y a rien de plus simple: tout ce qu'ils ont à faire est de mettre fin immédiatement à tous leurs actes d'interférence et d'agression contre le Cambodge".

Investissements

Le public est avisé qu'un dividende de 21% (47,5 cents par action) — versement semestriel payable le 1er mai 1975 — sur les actions privilégiées rachetables et convertibles, avec droit de vote, 4 1/2% cumulatif, série A de la compagnie a été déclaré payable le 1er mai 1975 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 10 avril 1975.

Par ordre du Conseil: Le secrétaire, G. S. MacLean. Montréal, Québec, le 6 mars 1975.

Investissements

Le public est avisé qu'un dividende de 21% (47,5 cents par action) — versement semestriel payable le 1er mai 1975 — sur les actions privilégiées rachetables et convertibles, avec droit de vote, 4 1/2% cumulatif, série A de la compagnie a été déclaré payable le 1er mai 1975 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 10 avril 1975.

Par ordre du Conseil: Le secrétaire, G. S. MacLean. Montréal, Québec, le 6 mars 1975.

Investissements

Le public est avisé qu'un dividende de 21% (47,5 cents par action) — versement semestriel payable le 1er mai 1975 — sur les actions privilégiées rachetables et convertibles, avec droit de vote, 4 1/2% cumulatif, série A de la compagnie a été déclaré payable le 1er mai 1975 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 10 avril 1975.

Par ordre du Conseil: Le secrétaire, G. S. MacLean. Montréal, Québec, le 6 mars 1975.

Investissements

Le public est avisé qu'un dividende de 21% (47,5 cents par action) — versement semestriel payable le 1er mai 1975 — sur les actions privilégiées rachetables et convertibles, avec droit de vote, 4 1/2% cumulatif, série A de la compagnie a été déclaré payable le 1er mai 1975 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 10 avril 1975.

Par ordre du Conseil: Le secrétaire, G. S. MacLean. Montréal, Québec, le 6 mars 1975.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Comptable

Nous recherchons un comptable agréé possédant quelques années d'expérience lui permettant d'apporter une contribution exceptionnelle dans la mécanisation de systèmes comptables et d'accéder, par la suite, à un champ plus large de responsabilités.

Le traitement sera établi selon les qualifications, et l'emploi comporte des avantages sociaux intéressants.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations additionnelles en s'adressant avant le 14 mars 1975 au:

SERVICE DU PERSONNEL, HOTEL DE VILLE, VILLE DE QUÉBEC, G1R 4S9.

Mentionnez le numéro du concours 935-75.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN RÉGION MÉTROPOLITAINE

Le poste: DIRECTEUR GÉNÉRAL Centre Hospitalier de 400 lits.

Responsabilités: Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

Exigences: Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

Rémunération: Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription: Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Comité de sélection, Poste Directeur Général, C.P. 5 - Verdun, P.Q. H4G 3E1, avant le 11 avril 1975

Analyste d'emplois

Nous recherchons un diplômé universitaire ayant au minimum un an d'expérience, afin de participer à la définition et à l'évaluation des emplois de notre organisation; cette personne a des aptitudes manifestes pour communiquer à tous les niveaux de l'administration.

Le traitement sera établi selon les qualifications, et l'emploi comporte des avantages sociaux intéressants.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations additionnelles en s'adressant avant le 14 mars 1975 au:

SERVICE DU PERSONNEL, HOTEL DE VILLE, VILLE DE QUÉBEC, G1R 4S9.

Mentionnez le numéro du concours 936-75.

Rhénanie-Palatinat: la CDU à 53.5%

MAYENCE (Reuter) — Selon les premières estimations des ordinateurs, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) a amélioré ses positions en obtenant hier 53,5 pour cent des voix aux élections parlementaires du land de Rhénanie-Palatinat, en Allemagne fédérale.

Ceci représenterait une hausse de trois points et demi pour la CDU par rapport aux élections de 1971, qui avaient permis à la CDU — opposition conservatrice au niveau fédéral — de former le gouvernement du land, où 2,5 millions d'électeurs étaient inscrits.

M. Helmut Kohl, ministre-président sortant de Rhénanie-Palatinat, voit renforcée sa position de président fédéral de la CDU, avant la désignation du candidat CDU, CSU à la chancellerie.

Le parti social-démocrate (SPD) passerait de 40,5 pour cent à seulement 39 pour cent des voix.

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL (P.S.B.G.M.) recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général — est responsable de tout le secteur de l'enseignement de la commission scolaire — évalue et contrôle la gestion des directeurs (des services et des régions administratives) — détermine et contrôle le budget du secteur de l'enseignement — assiste, à titre de conseiller dans les domaines ayant trait à l'enseignement, à toutes les réunions de la commission scolaire et de ses comités.

EXIGENCES DU POSTE: Le candidat idéal doit posséder une maîtrise complète des langues anglaise et française, une connaissance approfondie du système québécois d'éducation et doit être familier avec les activités et le fonctionnement du P.S.B.G.M.

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère de l'éducation.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 31 mars 1975, (ainsi qu'une copie au directeur général) à:

M. LE PRÉSIDENT DU BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL, 6000, AVENUE FIELDING, MONTRÉAL, QUÉBEC H3X 1T4

TARIFS D'ABONNEMENT

Table with 3 columns: Tarif, 12 mois, 6 mois. Rows: CANADA: \$45.00, \$25.00; ÉTRANGER\*: \$50.00, \$28.00.

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, MtH 3C39.

Nom Adresse

H&R BLOCK Pour Votre Impôt. Nous offrons un service à l'année. Des bureaux sont ouverts après le 30 avril afin de vous aider dans vos problèmes fiscaux. Je suis heureux de savoir que vous êtes toujours disponibles.

Kissinger avait refusé le contact avec Samphan

NEW YORK (AFP) — L'ambassadeur des Etats-Unis au Cambodge, M. John Gunther Dean, avait proposé l'an dernier au secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, d'établir un contact avec un des principaux leaders rebelles en vue de négociations de paix. Cette initiative avait toutefois été rejetée par M. Kissinger, révèle le New York Times sous la signature de M. Sidney Schanberg, son correspondant à Phnom Penh.

Selon M. Schanberg, qui cite des sources proches de l'ambassade des Etats-Unis, M. Dean voulait engager le dialogue avec M. Khieu Samphan, premier ministre adjoint, ministre de la défense et commandant en chef des insurgés.

Au moment de la proposition faite par M. Dean, en avril 1974, M. Samphan effectuait un voyage en Europe de l'Est et en Afrique pour y chercher des appuis. M. Dean avait alors estimé que l'occasion était parfaite pour des contacts discrets.

Selon les membres de la suite de M. Kissinger, poursuit le journal, les Etats-Unis avaient tenté, mais sans succès, d'établir le contact avec les rebelles. M. Kissinger pensait néanmoins qu'il était futile de discuter avec eux quand les choses allaient tellement mal pour le gouvernement cambodgien.

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

arts en bref

théâtre

# Un trop long voyage vers la nuit

par Adrien Gruslin

"Long voyage vers la nuit" d'Eugène O'Neill, présenté au TNM, possède un contenu dont l'intensité dramatique coïncide avec celle de la vie du dramaturge. Cette "auto-tragédie" évolue lentement comme toute machine infernale. Le spectateur y reconnaît une oeuvre grande mais difficile. Le spectacle dure trois heures et demie, impose un rythme de marche inexorable dans un statisme quasi constant. Trop longue, la pièce devient insupportable malgré l'excellence du jeu des quatre comédiens.

nous entraîne dans une des pages les plus sombres de la vie de l'auteur. Un seul fait: la tuberculose redoutée puis officialisée, maladie d'Edmund, le fils cadet. Il déclenche une longue introspection au plus intime des membres de la famille. Les Tyrone apparaissent les jouets d'une fatalité insurmontable. La mère, de retour depuis peu de l'hôpital, retombera vite dans sa toxicomanie. Ne pouvant résister aux tracas provoqués par la maladie du fils, Mary Cavan Tyrone recommencera à s'injecter de la morphine. C'est le destin... Le père, James Tyrone, apparemment plus solide avec ses principes, aura recours au

whisky pour tromper les mêmes tourments. Le fils aîné, James Junior, cynique et désabusé, se perd dans l'ivrognerie et les filles pour oublier qu'il a tout gâché. Finalement Edmund, malade, appréhende douloureusement le sort qui l'attend. Pour ce, il lui faut également du whisky. Les quatre oscillent de l'espoir au désespoir du début à la fin. Chez O'Neill, l'espérance se teinte toujours de pessimisme. Le qualificatif de "moribonds" octroyé aux écrits d'Edmund par le père, traduit parfaitement l'atmosphère de la maison.

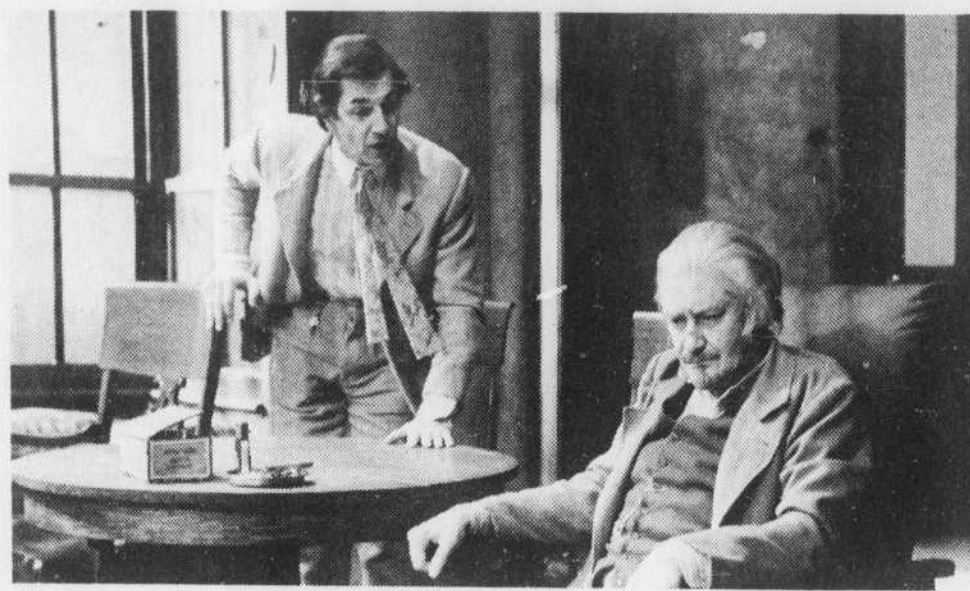
La phrase de Mary en dit long: "Nous essayons toujours de nous faire croire des mensonges... mais la vie se charge de nous rappeler la vérité." La tragédie origine de la vie même, chez l'auteur de "Desir sous les ormes". Ses êtres tourmentés se détruisent mutuellement, entraînés par une force supérieure. Ils recherchent des faux-fuyants (la morphine — la boisson) ils mentent aux autres et à eux-mêmes pour éviter un désespoir que leur lucidité ne cesse de leur remémorer. Souvent au mensonge succède une vérité, lâchée comme une bourde quand le ton monte et qu'on ne se contrôle plus. La bête énoncée, on s'excuse... inutilement, le mal est fait. James junior en commet surtout, les autres ont cependant aussi leur tour.

Le drame d'Eugène O'Neill (l'expression est doublement vraie ici) se passe dans un très beau décor de Robert Prevost. Sa construction fait utilement ressortir le huis clos. La mise en scène de Jean Gascon tire profit de cet intérieur fermé. Le statisme des dispositifs scéniques adhère à l'atmosphère du texte lui-même. Il fallait qu'il en soit ainsi bien que la fixité pose d'inévitables problèmes de réceptivité dans un spectacle aussi long. Dans les derniers instants, lors de la révélation de Mary, les trois hommes conservent l'attitude figée d'une image. La pertinence d'une telle vision terminale est totale.

Le principal défaut du spectacle vient de sa durée. On revit les mêmes réactions que pour les interminables productions de "Un tramway nommé Désir" et "Norman Bethune", à la différence que la mise en scène s'avère beaucoup plus intelligente en ne multipliant pas inutilement les black out. Le travail de Jean Gascon est réussi; pourtant le spectateur le mieux

VARIETES: On annonce qu'il y aura deux représentations supplémentaires de "Beau Domage" au TNM, le 24 mars prochain à 19h. et 22h. La vente de leur microsillon culmine maintenant à 56,000 exemplaires. Il y a également une représentation supplémentaire du récita de Mireille Mathieu salle Wilfrid-Pelletier, le 14 mars. Véronique Samson sera à la salle Wilfrid-Pelletier les 20 et 21 mars; "Babe Ruth" donnera un concert au Centre sportif de l'Université de Montréal, le 5 avril prochain; en première partie du spectacle, Match Jacques Michel se produira au Patriote du 17 au 23 mars. Enfin, Frank Sinatra sera au Forum, le 9 mai.

MUSIQUE: voici quelques dates à retenir parmi les manifestations musicales à venir. Le 12 mars, à 20h.30, à l'Université de Montréal: récital de fin de baccalauréat de Silviu Parlea, violoniste; des oeuvres de Vitali, Lalo, Beethoven et Bartok. Le 13 mars, à 20h.30, à l'Université Montréal: récital de fin de baccalauréat de Silviu Parlea, violoniste; des oeuvres de Vitali, Lalo, Beethoven et Bartok. Le 14 mars, à 20h.30, salle Claude-Champagne: un récital Bach par Mireille Lagacé qui jouera les "Variations Goldberg". Le concert sera enregistré par RC qui le diffusera le 2 avril. Le 16 mars, à l'Université de Montréal, à 20h.30: récital de chant de 1ère année de maîtrise par le mezzo-soprano Madeleine Jobert; des oeuvres de Telemann, Bach, Gluck, Debussy et Brahms.



Jean Gascon, à d., et Gabriel Gascon dans une scène de "Long voyage vers la nuit" d'Eugène O'Neill, actuellement au TNM.

## Lauréats de "Opération accueil"

Le ministère de l'Éducation vient de dévoiler les noms des onze gagnants du Grand concours littéraire lancé à l'occasion de l'Opération accueil 1974. Ces onze élèves du niveau secondaire, huit filles et trois garçons, passeront les vacances de Pâques à la Martinique. Pour remporter les grands honneurs de ce concours, les lauréats ont franchi toutes les étapes de ce concours. Choisis par leur école, ils l'ont été ensuite par la commission régionale, au niveau provincial, parmi 120 concurrents venant de toutes les régions du Québec.

des immigrants dans l'école. Voici la liste des gagnants: Francis Nadeau, de Sept-Îles, Paul Coriveau de Granby, Pierre Paradis de Dolbeau, Denis Bernaichez de Hauterive, Benoît Mailloux de l'Isle-aux-Coudres, Michelle Boivin de la Tuque, France Lefebvre de Hull, Chantal Page de Montréal, Céline Delorme de Danville et Sylvie Dallaire de Roberval.

Le concours "Opération accueil" vise à promouvoir l'accueil des immigrants dans l'école. Les gagnants ont écrit des poèmes d'amour ou unisant l'humour et l'émotion. Luc Perrault (LA PRESSE) a été le gagnant principal.

## Concours de bandes dessinées

La bande dessinée sera en vedette, cette année, au Salon international de la caricature et, pour souligner cet événement, le conservateur du Pavillon de l'humour à Montréal organise un Concours de bandes dessinées s'adressant aux jeunes de 3 à 17 ans. Les jeunes dessinateurs canadiens devront présenter une seule page de bandes dessinées en mentionnant leur nom, adresse et numéro de téléphone à l'endroit du dessin et le faire parvenir, avant le 15 avril 1975, au Pavillon de l'humour à Terre des Hommes, dans l'île Sainte-Hélène, Montréal, Québec.

**BAIR SAISON**  
UN GRAND FILM QUÉBÉCOIS réalisé par ANDRÉ FORCIER  
le film que tout québécois doit voir AVEC GUY L'ECUYER  
2 DERNIERS SOIRS à la séance de 9h.30  
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE  
LES GRANDS EXPLORATEURS

**TAHITI**  
COMMENTÉ PERSONNELLEMENT PAR CHRISTIAN ZUBER  
13 au 16 mars 20h.30  
Matinée 16 mars à 14:00 hrs  
\$3. et \$2. (étudiants)  
Billets en vente au Plateau de 12:00 hrs à 18:00 hrs  
Tél.: 284-3222 et 3223

SALLE LE PLATEAU 3710 Calixa Lavallée Parc LAFONTAINE  
St-Thérèse, Auditorium Lionel Groulx. Dimanche 23 mars à 20:30 hrs. Tél.: 430-3120-3174

KEBEC SPEC présente  
**DALIDA**  
jeudi le 10 avril à 7 & 10h.30 en première partie  
PIERRE LETOURNEAU  
Billets: \$4.90 à \$7.00 - Sauve Frères & P.D.A.  
SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

"L'ORDRE" triomphe?  
SEULEMENT 8 REPRÉSENTATIONS  
du 20 au 29 mars  
"La Maison de BERNARDA"  
de Federico Garcia Lorca  
Adaptation: Michel Garneau  
Traduction: André Bellamich  
avec Kim Yaroshkevskaya, Monique Mercure, Carmen Tremblay, Amulette Garneau, Sophie Clément, Rita Lafontaine, Ginette Morin, Murielle Dutil, Louise St-Pierre, Danièle Larain, Céline Beaudoin, Louise LaHaye, Jean-Pierre Piché et Louise Dussault  
THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS, Montréal, Québec. Tél.: 842 2112

La Compagnie  
**Jean Duceppe**  
en collaboration avec C.J.M.S. présente

UN TRIOMPHE! du 4 au 23 MARS  
 Mise en scène: LOUIS-GEORGES CARRIER  
**LE SEA HORSE**  
D'EDWARD J. MOORE traduction RENÉ DIONNE  
avec Denyse Filiatrault, Jacques Godin  
Unanimité des critiques  
"C'est admirablement bien joué. (...) J'avoue humblement que j'ai été émue à cette pièce comme jamais je ne l'ai été au théâtre (...). Une réussite totale."  
France Nadeau, Bon Dimanche, Télé-Metropole  
AGUICHETS FERMÉS À: Montréal, St-Hyacinthe, Québec, Drummondville, Sorrel, Sherbrooke  
DE RETOUR À MONTREAL  
THÉÂTRE PORT-ROYAL  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) 842-2112

POUR TOUS  
SÉLECTIONNÉ POUR L'OSCAR du MEILLEUR FILM ÉTRANGER  
"Meilleur film de l'année. Meilleur réalisateur Fellini."  
de FELLINI  
**AMARCORD**  
PAPINEAU À L'AFFICHE!  
Papineau & Mt. Royal 527-8635 1.15. 3.45. 6.10. 8.15

Après "LA GRANDE BOUFFE"  
le nouveau film de Marco Ferreri  
**TOUCHE PAS LA FEMME BLANCHE!**  
2e SEM.  
CATHERINE DENEUVE MARCELLO MASTROIANNI MICHEL PICCOLI  
1206 est. Ste Catherine  
FESTIVAL 525-8600

ZORIA  
**SHIHMURZAYEVA**  
31 MARS 20H30  
Billets \$7, \$6, \$5, \$4. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montreal Trust P.V.M. Nombre limité de billets à demi-tarif sur \$6: étudiants et Age d'Or en vente à CCA seulement.  
CHARGEX 932-2234 MASTER CHARGE  
THÉÂTRE MAISONNEUVE

POUR TOUS  
**Les Vautours**  
une histoire d'héritage  
un film de Jean-Claude Labrecque  
gilbert monique carmen amulette sicolte mercure tremblay garneau  
TOUS LES JOURS À: 1:30 - 3:30 - 5:30 7:30 - 9:30  
CINÉMA DE PARIS 896 O. Ste-Catherine 861-2996 FLEUR DE LYS 858 est. Ste-Catherine 288-3303

SALLE RESNAIS  
POUR TOUS  
LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ  
UN FILM DE LUIS BUNUEL  
EISENSTEIN 14 ANS  
le milieu du monde  
un film de ALAIN TANNER  
ELYSÉE 35 MILTON/842-6053

variétés

# De la bouleversante Barbara au beau récital de Forestier

par Yves Tachereau

En sortant du théâtre Maison-neuve, jeudi soir après le récital de Barbara, j'avais l'impression d'avoir retrouvé l'atmosphère des beaux jours de la Comédie canadienne. C'était avant les Mathieu, Sardou, Delpech et compagnie, l'époque où on allait rencontrer quelqu'un et non un chanteur ou une chanteuse interchangeable, l'époque où on sortait bouleversé d'un spectacle de Brel, par exemple, parce qu'il s'était passé quelque chose et non seulement un peu de temps agréable. Cette impression très forte s'explique par le fait que je voyais, vraiment, Barbara pour la première fois. J'étais déjà allé l'entendre, il y a quelques années à la Comédie canadienne, mais placé trop en avant, à gauche de la scène, je n'avais vu d'elle que ses jambes sous le piano qui cachait le reste...

Pourtant, une autre personne aurait pu décevoir avec son récital de jeudi. L'austérité de son accompagnement (elle-même au piano et Roland Romanelli aux orgues, accordéon et éminent) pouvait déranger pendant certaines chansons comme "L'Aigle noir" dont l'orchestration sur disque est remarquable. En plus, et ce qui est beaucoup plus grave, la sonorisation était souvent mauvaise: quelques parasites et une certaine distorsion ont sans doute rendu l'audition difficile aux spectateurs éloignés de la scène. Très sensible à ces interférences, Barbara a essayé à plusieurs reprises de les régler avec un humour qui justifiait le déplacement des spectateurs: se définissant comme la "Beethoven

de la chanson" parce qu'elle ne s'entendait pas, elle a invité l'ingénieur du son sur la scène, "chéri, viens, tu vas voir, c'est merveilleux d'être en scène", en lui promettant un paquet de lessive s'il parvenait à annuler les troubles. A ces propos particulièrement amusants doit s'ajouter le débit de phrase, ravale et tout croche, propre à cette grande chanteuse, pour vous donner un peu une idée de ce que furent ces essais...

Et c'est justement des scènes comme celle-ci qui me frappent. On parle beaucoup maintenant de la scène comme d'un moyen désuet face au disque pour la chanson. Le disque apporte une précision et une qualité de son inégalable sur scène, ce qui est tout à fait juste, mais la supériorité du disque sur la scène ne vaut que pour les techniciens de la chanson. Quand on se trouve devant quelqu'un, il passe quelque chose de plus que le son, quelque chose qui ne vient pas seulement par les fils des haut-parleurs. Je crois, à la rigueur (on se laisse toujours emporter quand on écrit, c'est normal...), que j'aurais pu supporter le spectacle complet de Barbara sans entendre un seul son, parce que justement, j'étais devant un être fascinant. Barbara est la seule personne que je connaisse qui marche, salue et s'assoit comme elle le fait. L'utilisation du noir pour son costume et les accessoires, ainsi que l'utilisation des éclairages angulaires, soulignent d'une façon hallucinante l'originalité de sa présence sur une scène, en allant jusqu'au bout de sa différence.

Cette différence ressort d'abord dans ses chansons, évidemment. Une musique tellement

proche de ce qu'elle dit et de ce qu'elle semble être: des guirlandes de notes qui glissent et sautillent aux moments les plus imprévus en rejoignant un peu le débit de la pensée intérieure avec ses éclats et ses contradictions. C'est peut-être pour cette raison que la musique de Barbara semble indissociable de sa voix qui joue souvent à passer d'une octave à l'autre. Et il y a ces choses qu'elle "écrit avec sa vie" comme elle a failli écrire "Les Insomnies" avec sa mort, tous ces souvenirs, ces moments de vie, ces rencontres et séparations devenus des chansons qui ne nous livrent pas des "messages" mais un être bouleversant.

C'est profondément injuste, mais c'est toujours pareil: on attend toujours plus de quelqu'un dont on a beaucoup reçu. Il y a quelques mois, Louise Forestier enregistrait le meilleur disque de sa carrière (Gamma GS-196) et un des meilleurs disques québécois tout court; aussi, en se rendant à son spectacle du cinéma Outremont, vendredi soir, le public pouvait s'attendre à de nouvelles chansons aussi fortes que les précédentes. Comme ses nouvelles chansons sont un peu inégales, il se produit le phénomène bizarre qui fait que son très bon spectacle puisse laisser une petite déception.

Il est sans doute prématuré de porter un jugement sur des chansons qu'on entend pour la première fois, mais pourtant, à part "Jusqu'au bout", qui semble une pièce magistrale, les autres, bien que belles, ne semblaient pas avoir un pouvoir de choc donnant l'impression qu'il faudra y revenir. Naturellement, il faut tenir compte du fait que certaines chansons commencent comme "Jimmy de Panama" ou la plus ancienne "Paris c'est l'bout de tout" prennent leur impact sur une scène. Il faut tenir compte aussi que

Louise Forestier est une femme et qu'elle a bien le droit d'écrire sur le sujet de l'année 1975, même s'il est un peu usé déjà. Mais finalement, c'est plutôt au niveau de la musique qu'une déception peut se mesurer: l'utilisation systématique d'un rythme de gigue peut devenir à la longue un peu répétitif et donner l'impression de déjà fait. C'est dans ce sens que la chanson "Jusqu'au bout" émergeait bien de l'ensemble, parce qu'elle marquait un pas en avant sur la douceur folklorique ou les rythmes folkloriques du disque précédent.

Mais je suis là, en train de faire des manières au sujet d'un très bon spectacle. Comme si on voyait tous les jours des Louise Forestier sur une scène, comme si quelque'un d'autre était capable de faire passer la même chose qu'elle... Bien en voix et souriante derrière le micro recouvert (on enregistrait un microsilicon) qui lui cachait souvent le visage, elle a oscillé constamment entre la tendresse et l'humour avec sa chaleur coutumière. Les éclairages étaient discrets et beaux, sa nouvelle robe paysanne était très jolie et elle a utilisé son chapeau comme unique accessoire. Fait nouveau, elle a présenté trois chansons avec de courts monologues signés Jacqueline Barrette: fait habituel, certains spectateurs furent pris d'un rire nerveux en l'écouter chanter sans accompagnement le "Johnny du B.B.Q." de la comédie musicale "Demain matin, Montréal m'attend" de Michel Tremblay et François Dompier.

Bref, à travers Ruteufel (dont elle a chanté les extraits de la "Complainte" mis en musique par Ferre), à travers le folklore et les chansons de Germain, Vigneault et d'elle-même, Louise Forestier a donné un très beau récital dans une grande simplicité et un grand naturel.

# Une rétrospective Michael Snow à la cinémathèque québécoise

A compter de demain et jusqu'au 14 mars prochain, la Cinémathèque québécoise présentera une rétrospective complète des films du cinéaste torontois Michael Snow. Cette manifestation, qui s'amorcera avec "A TO Z", le premier film que réalisa Michael Snow alors qu'il travaillait avec George Dunning chez Graphic Films à Toronto, se poursuivra jusqu'au tout dernier long métrage qu'il termina à la fin de 1974. "Rameau's Nephew By Diderot (Thanx To Dennis Yoder) With Wilma Schoen". Outre ces deux films, le public aura l'opportunité d'assister aux projections de "Wavelength" qui avait valu à Snow le premier prix du quatrième Festival international du Film expérimental de Knokke-le-Zoute (Belgique en

1967) et La Region Centrale, son premier long métrage, pour lequel Snow avait conçu une "machine cinématographique" spéciale permettant des mouvements de caméra poursuivant une trajectoire de 360 degrés dans toutes les directions.

Né à Toronto en 1929, Michael Snow est un des artistes les plus importants au Canada. Sa sculpture "Aluminium and

lead" (1968) devait d'ailleurs représenter le Canada lors de la XXVe Biennale de Venise en 1970. Pianiste, il fait également partie du groupe "The Artists Jazzband" qui a eu l'occasion de donner un spectacle à la fin de 1974 à Montréal. En 1967, il avait réalisé plusieurs sculptures qui avaient été présentées par le Pavillon ontarien pour l'Exposition internationale de Montréal.

## télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2	CFCE 12
9.10 Ouverture et horaire 9.15 Les Oraliens 9.20 L'Univers de Sylvie 9.45 Pa mouvement 10.00 Les Choboukas 10.10 Du soleil à 5 cents 10.20 Départ 10.30 Les revettes de Juliette 11.00 Mimos 5 11.20 Cher oncle Bill 11.30 Les coqueluches 1.20 Téléjournal 1.35 Femme d'aujourd'hui 1.40 L'Obsessif 2.30 Cinéma "Auto portrait mou de Salvador Dali" 4.00 Bobino 4.30 Les Egrognes 5.00 Dakari 6.00 Nanny 6.30 Actualités 24 7.20 Les Pierreries 8.00 Les Forges de St-Maurice 8.10 Mont-Joye 9.00 Le travail à la chaîne 9.30 Brigade spéciale 10.30 Téléjournal 10.45 Nouvelles sport 11.00 Appel-moi Lisé 12.00 Les 6 femmes de Henri VIII (feuilleton historique) 12.30 Téléjournal	6.00 University of the Air 6.30 Ed Allen 7.00 Canada AM 8.30 Romper Room 9.00 Yoga 9.30 Edith Seret 10.00 Dick Van Dyke 10.30 It's up to You 11.00 Definition 11.20 The Art of Cooking 12.00 The Flutists 12.30 Matinee with George Balaban "High Sierra" (drame 1941) 2.30 He Knows She Knows 3.00 What's the good word 3.30 Another World 4.00 Pay Cards 5.00 Truth or Consequences 6.00 Pulse 7.00 The rookies 8.00 The Ian Tyson Show 8.30 Medical center 9.30 Pig's Whistle 10.00 Archer 11.00 The CTV National News

## cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-9660 "Meurtre dans la 110ème rue" 6.00, 10.00 et "La mort est au rendez-vous" 8.00 ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 268-2943 "Meurtre du dragon" 2.25, 6.05, 9.35 et "Papa les petits bateaux" 12.45, 4.20, 7.50 ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Towering inferno" 12.10, 3.10, 8.10, 9.10 ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 931-3312 "Airport 1975" 7.15, 9.15 AVENTURE: 1224 ave. Greene, Westmount 937-2747 "A woman under the influence" 1.10, 3.45, 6.20, 9.00 BEAVER: 5117 ave du Parc 844-1932 "Siv a swedish girl" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30, "Oona" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00 BERBI: 1280 St-Denis 878-4324 "M. Majesty" 2.35, 6.10, 9.40 et "Les casseurs de gang" 12.55, 4.25, 7.55 BLOU: 6030 Papineau 327-9131 "S. comme Sally" 1.00, 4.05, 6.50, 9.55 "Le corps a ses raisons" 2.00, 5.35, 8.40 CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180 "Vasy bonhomme" 12.30, 3.35, 6.40, 9.50 et "La grande trouille" 2.00, 5.05, 8.15 CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "La montarde me monte au nez" 1.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.30 CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Le mouton enragé" 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50 CINEMA 2001: 855 Décarie 277-2001 "Roméo et Juliette" 7.00 et "On achève bien les chevaux" 9.30 CINEMA DE PARIS: 806 Ste-Catherine O. 861-2296 "Les vautours" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-	6392 "Ne vous retournez pas" 7.00 et "Lucien Lamour" 9.05 CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7583 "Les cancéreux" 9.25 et "L'homme de la loi" 7.30 CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 466-7296 "Murder of the Orient Express" 1.35, 4.45, 8.30, 12.00, 3.15, 6.30, 9.45 CREMAZIE: 8019 St-Denis 388-4210 "Van cent, François, Paul et les autres" 7.20, 9.30 DAUPHIN: 2206 Beaubien 721-6080 (Salle Renoir) "J'ai connu un cheval fou" 7.15, 9.15 (McLaren) "Toute une vie" 7.15, 9.30 ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 523-9177 "La bonasse" 12.00, 3.15, 6.30, 9.45 "Justine bonne à tout faire" 1.40, 4.55, 8.10 ELYSEE: 35 Milton, 842-6043 (Salle Renoir) "Famélie de la liberté" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "Le milieu du monde" 7.30, 9.30 FESTIVAL: 1286 Ste-Catherine E. 525-8069 "Touche pas à la femme blanche" 7.30, 9.30 FLEUR DE LYS: 358 Ste-Catherine E. 288-3303 "Les vautours" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 JEAN TALON: 4255 Jean-Talon 725-7000 "La dernière maison sur la gauche" 6.50, 10.00 et "Dorothea" 8.20 KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Swiss Family Robinson" 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00 LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851 "The Godfather II" 12.45, 4.30, 8.00 MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "La dernière maison sur la gauche" 6.50, 10.00 et "Dorothea" 8.20 MERCIER: 4200 Ste-Catherine E. 253-6224 "Emmanuelle" 6.25, 9.40 et "St Don Juan était une femme" 8.00 MONKLAND: 5504 Monkland, 484-3579
--	--

## théâtre

CASANOVUS: (Association espagnole) 455 Sherbrooke O. 855-3891, 866-5689, 866-5689 IN CONCERT: 2 Le Royer 861-5669, Hélicoptère The Bold Ones: The Doctors Love American Style The Edge of Night Juliette and Friends Take 30 Family Court Dr. Zank and the Zankins The Electric Company The Partridge Family City at Six The Omedin Lane The Mary Tyler Moore Show This is the Law	CASANOVUS: (Association espagnole) 455 Sherbrooke O. 855-3891, 866-5689, 866-5689 IN CONCERT: 2 Le Royer 861-5669, Hélicoptère The Bold Ones: The Doctors Love American Style The Edge of Night Juliette and Friends Take 30 Family Court Dr. Zank and the Zankins The Electric Company The Partridge Family City at Six The Omedin Lane The Mary Tyler Moore Show This is the Law
--	--

## PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: L'Opéra Du Québec "La bohème" de Giacomo Puccini - 20 h. THÉÂTRE MAISONNEUVE: André Gagnon - 20h30 THÉÂTRE PORT ROYAL: "Geography Club Travel Series" (Northwestern Adventure) 20h30	THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 81 Ste-Catherine O. 861-5663, Hélicoptère, lundi. THÉÂTRE DE QUATROUS: 100 ave des Pins 845-7277, Hélicoptère, lundi et mardi. PLACE DES ARTS SALLE WILFRID PELLETIER: L'Opéra Du Québec "La bohème" de Giacomo Puccini - 20 h. THÉÂTRE MAISONNEUVE: André Gagnon - 20h30 THÉÂTRE PORT ROYAL: "Geography Club Travel Series" (Northwestern Adventure) 20h30
---	--

LES FILMS RENE MAÏO présentent

**FOLLEMENT DRÔLE!**

**LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ!**

PIERRE RICHARD  
JANE BIRKIN

CHAMPLAIN 1.20 - 3.20  
ST. Jerome 5.25 - 7.25  
ST. CATHÉRIE PAPINEAU 524-1685 rex 9.30

APRES "VIVA LA MUERTE" 18 ANS

**ARRABAL J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU**

7.15 - 9.15 le DAUPHIN  
REAGBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6050

Le grand succès de l'année...

"Une distribution exemplaire pour une délicieuse comédie"

LE MONDE

"LA GIFLE est un film délicieux"

L'AURORE

"... une excellente comédie, joliment trépassée et admirablement jouée. C'est jeune, frais, rapide, drôle et enlevé"

PARISIEN LIBRE

"LA GIFLE - Ajustée net et jouée à ravir, voici la plus charmante des comédies"

L'EXPRESS

"Un divertissement savoureux..."

PARISCOPE

"Bravo à Lino Ventura... à Annie Girardot... à Francis Perrin... et surtout acclamations et rappels pour Isabelle Adjani"

LE CANARD ENCHAÎNÉ

"Le film est gai, charmant, les acteurs ne jouent pas, ils sont sans bluff, sans chichis. Oui, une très jolie réussite"

PARIS MATCH

LES FILMS MUTUELS en association avec LES FILMS CLAUDE MICHAUD présentent

YVES MONTAND, MICHEL PICCOLI, SERGE REGGIANI, GERARD DEPARDIEU dans

**Vincent, François, Paul et les autres...**

UN FILM DE CLAUDE SAUTET

CREMAZIE Horaire 7.20 - 9.30  
ST DENIS, CREMAZIE 388-4210

LES FILMS MUTUEL présentent

Le film de l'année prix Louis Delluc 74 prix Elle 74

Lino Ventura et Annie Girardot et l'extraordinaire révélation du cinéma français Isabelle Adjani

un film de Claude Pinoteau

**la gifle**

(Dès le 14 Mars au cinéma Berri)

**LA GAMMICK**

Un film de Jacques Godbout

Marc Legault, Dorothea Berryman, Gilbert Cheret, André Guy, Pierre Gobet, Denis Drouin

SCÉNARIO: PIERRE TURGEON

**Confessions d'un p'tit gars de la pègre**

SEM: 7.30 - 9.30  
SAM, DIM: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

VILLERAY  
ST DENIS JARRY, 388-5517

Pierre Paquette et Collette Devlin s'occupent de vous faire passer un bel avant-midi, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 11 heures 30.

Le bloc de 10h00 à 11h00, c'est le clou de votre matinée radiophonique. On vous y présentera des personnages sortant de l'ordinaire, des vedettes qui montent, de la musique appropriée. C'est nouveau tous les jours!

**«A l'antenne» bloc solide de belle radio**

on est bien à CBF 690

Les FILMS MUTUELS présentent

le chef d'oeuvre de **INGMAR BERGMAN**

**Scènes de la Vie Conjugale**

interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON avec BIBI ANDERSSON écrit produit et réalisé par INGMAR BERGMAN, images SVEN NYKVIST

Dès le 21 mars au Cinéma Dauphin

# Le Canada, la grosse déception des championnats

## Triomphe de l'école de patinage soviétique

par Barnard Meixner

COLORADO SPRINGS (AFP) — Le championnat du monde 1975 de patinage artistique, qui s'est achevé samedi à Colorado Springs, aux États-Unis, a apporté à l'Union soviétique la consécration suprême tant attendue, un titre mondial individuel.

technicien dont le succès repose essentiellement sur les imposées, est devenu le premier champion du monde soviétique de patinage artistique et Vladimir Kovalev, champion d'Europe, remarquable sauteur, a complété le triomphe de l'école de patinage soviétique en montant sur la deuxième marche du podium mondial.

La suprématie de l'URSS en couple et en danse était établie depuis de nombreuses années. Elle a été brillamment confirmée aux États-Unis.

Dans l'épreuve par couples, Irina Rodnina a remporté le titre pour la septième fois consécutive. De 1969 à 1972, elle triompha avec Alexei Oulanov. Depuis 1973, elle connaît la même réussite avec son nouveau partenaire Alexandre Zaitsev.

En danse sur glace, la jeune paire Irina Moiseeva et Alexandre Minenkov a succédé à leurs compatriotes Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorshkov, intouchables depuis 1970, en dépit d'une farouche opposition américaine (O'Connor/Mills) et britannique (Green/Watts).

## Sommaires de samedi

### Ligue Nationale

Pingouins 8, Flyers 2	Toro 7, Blades 4
<b>Première période</b>	<b>Première période</b>
1-PITTSBURGH: Amadio (8) 6:21	1-BALTIMORE: Bradin (13) 9:03
2-PHILADELPHIE: Clarke (21) 11:58	2-Toronto: Mahovich (32) 13:45
3-PITTSBURGH: Kehoe (25) 13:35	3-TORONTO: Nistico (4) 13:45
4-PHILADELPHIE: MacLellan (28) 15:43	Jacques, Mavly 16:52
5-PITTSBURGH: Promovost (40) 6:50	Aucune pénalités.
6-PITTSBURGH: Kelly (22) 9:08	<b>Deuxième période</b>
7-PITTSBURGH: Campbell (4) 11:37	4-TORONTO: Dillon (21) 7:46
8-PITTSBURGH: Hadfield (25) 15:54	5-BALTIMORE: Caron (14) 15:02
9-PITTSBURGH: Schick (21) 19:28	6-TORONTO: Mahovich (33) 19:53
10-PITTSBURGH: MacDonald (24) 12:54	7-TORONTO: Nedomansky (36) 1:36
11-PITTSBURGH: Kelly (22) 15:54	8-TORONTO: Simpson (39) 7:14
12-PITTSBURGH: Kelly (22) 15:54	9-BALTIMORE: B. Legge (3) 13:45
13-PITTSBURGH: Kelly (22) 15:54	10-TORONTO: Nistico (5) 14:24
14-PITTSBURGH: Kelly (22) 15:54	11-BALTIMORE: Veneruzo (26) 5:27
15-PITTSBURGH: Kelly (22) 15:54	12-BALTIMORE: Amadio T 4:01, Richardson B 8:09, White B 10:58, Cunningham T 12:17, Kirk T 17:07.
Lancers: 13 6 13 - 32	Lancers: 14 14 12-40
13-Phillips, Pittsburgh	Aaronson 17 6 9-32
14-Gardien - Taylor, Stephenson, Philadelphie: Inness, Piasse, Pittsburgh	Gardien - Shaw, Toronto; Hoganson, Baltimore
Assistance - 13,404	Assistance - 5,221

Maple Leafs 5, North Stars 3	Crusaders 6, Racers 5
<b>Première période</b>	<b>Première période</b>
1-TORONTO: Thompson (19) 7:44	1-CLEVELAND: McDonough (28) 1:08
2-MINNESOTA: Gratton (14) 8:31	2-INDIANAPOLIS: Fitchner (9) 14:24
3-TORONTO: Thompson (20) 4:14	3-TORONTO: Harrison CJ, Jarrett CJ inconduite, Sheridan T 3:15, Procevic T 8:01, Krake CJ 11:48, Cheevers CJ puni par Pinder 13:05.
4-TORONTO: Thompson (21) 7:57	<b>Deuxième période</b>
5-MINNESOTA: Hevial (15) 11:43	1-INDIANAPOLIS: Healey (12) 1:13
6-MINNESOTA: Goldsworthy (31) 13:38	2-CLEVELAND: Leduc (25) 1:32
7-TORONTO: Seiling (3) 7:18	3-TORONTO: Shmyr (6) 7:17
8-TORONTO: Stoughton (17) 16:08	4-CLEVELAND: Leduc (26) 10:03
9-TORONTO: Seiling (3) 15:08	5-INDIANAPOLIS: Hillman (15) 19:39
10-TORONTO: Seiling (3) 15:08	6-HORTON: Block 19:39
11-TORONTO: Seiling (3) 15:08	7-TORONTO: Seiling (3) 19:39
Lancers: 9 11 6 - 26	8-TORONTO: Seiling (3) 19:39
12-TORONTO: Seiling (3) 15:08	9-TORONTO: Seiling (3) 19:39
13-TORONTO: Seiling (3) 15:08	10-TORONTO: Seiling (3) 19:39
14-TORONTO: Seiling (3) 15:08	11-TORONTO: Seiling (3) 19:39
15-TORONTO: Seiling (3) 15:08	12-TORONTO: Seiling (3) 19:39
Lancers: 13 9 11 6 - 26	Lancers: 15 15 6 - 36
13-Phillips, Pittsburgh	15-Phillips, Pittsburgh
14-Gardien - LoPresti, Minnesota; McAra, Toronto	Gardien - Cheevers, Cleveland; Brown, Indianapolis
Assistance - 16,476	Assistance - 13,010

Islanders 7, Canucks 5	Red Wings 5, Scouts 1
<b>Première période</b>	<b>Première période</b>
1-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	1-DETROIT: Bergman (3) 19:15
2-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	2-DETROIT: Bergman (3) 19:15
3-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	3-DETROIT: Bergman (3) 19:15
4-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	4-DETROIT: Bergman (3) 19:15
5-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	5-DETROIT: Bergman (3) 19:15
6-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	6-DETROIT: Bergman (3) 19:15
7-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	7-DETROIT: Bergman (3) 19:15
8-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	8-DETROIT: Bergman (3) 19:15
9-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	9-DETROIT: Bergman (3) 19:15
10-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	10-DETROIT: Bergman (3) 19:15
11-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	11-DETROIT: Bergman (3) 19:15
12-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	12-DETROIT: Bergman (3) 19:15
13-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	13-DETROIT: Bergman (3) 19:15
14-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	14-DETROIT: Bergman (3) 19:15
15-ISLANDERS: Harris (21) 8:25	15-DETROIT: Bergman (3) 19:15
Lancers: 9 13 10 - 32	Lancers: 7 8 8 - 23
13-Phillips, Pittsburgh	13-Phillips, Pittsburgh
14-Gardien - LoPresti, Minnesota; McAra, Toronto	Gardien - Herron, Kansas City; Rutherford, Detroit.
Assistance - 16,476	Assistance - 11,011

Maple Leafs 5, North Stars 3	Islanders 7, Canucks 5
<b>Première période</b>	<b>Première période</b>
1-TORONTO: Thompson (19) 7:44	1-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
2-MINNESOTA: Gratton (14) 8:31	2-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
3-TORONTO: Thompson (20) 4:14	3-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
4-TORONTO: Thompson (21) 7:57	4-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
5-MINNESOTA: Hevial (15) 11:43	5-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
6-MINNESOTA: Goldsworthy (31) 13:38	6-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
7-TORONTO: Seiling (3) 7:18	7-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
8-TORONTO: Stoughton (17) 16:08	8-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
9-TORONTO: Seiling (3) 15:08	9-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
10-TORONTO: Seiling (3) 15:08	10-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
11-TORONTO: Seiling (3) 15:08	11-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
12-TORONTO: Seiling (3) 15:08	12-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
13-TORONTO: Seiling (3) 15:08	13-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
14-TORONTO: Seiling (3) 15:08	14-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
15-TORONTO: Seiling (3) 15:08	15-ISLANDERS: Harris (21) 8:25
Lancers: 9 11 6 - 26	Lancers: 9 13 10 - 32
13-Phillips, Pittsburgh	13-Phillips, Pittsburgh
14-Gardien - LoPresti, Minnesota; McAra, Toronto	Gardien - Smith, Islanders; Smith, Lock-ett, Vancouver
Assistance - 16,476	Assistance - 15,570

## Au championnat mondial de curling Bill Tetley représentera le Canada

FREDERICTON, N.-B. (d'après PC) — Bill Tetley, qui avait perdu le championnat canadien de curling en 1971 face à Don Duguid, de Winnipeg, après une éliminatoire, a mérité samedi le titre 1975 grâce à une victoire de 8-6 aux dépens de Bob Cole, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

L'équipe de l'Ontario-nord, en provenance de Thunder Bay, a triomphé grâce à un coup parfait de Tetley à la toute fin de la 12e et dernière manche, pour ainsi éviter une autre éliminatoire et mériter le droit de représenter le Canada, du 16 au 22 mars prochain, au championnat mondial à Perth (Ecosse), une commandite d'Air Canada qui remet son Balet d'argent au vainqueur.

Tetley et ses trois équipiers ont terminé le tournoi à la ronde d'une semaine avec une fiche de neuf victoires contre deux revers, une partie devant Tom Reed, de St-Albert (Alberta) et Don Twa, de White Horse, premier représentant des Territoires du Nord-Ouest admis pour la première fois à la compétition.

Harvey Mazinke, de Regina, titulaire canadien et mondial il y a deux ans et représentant la Saskatchewan, a terminé en 4e place avec une fiche de 4-5: Jim Urset, de Saint-Laurent, le champion québécois, Rod Hunter, de Winnipeg, le Dr Alex Scott, de Kingston, et John Clark, de Fredericton.

La Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Édouard (égales à 4-7), Terre-Neuve et la Colombie-Britannique (égales à 1-10) étaient les autres équipes participantes.

L'équipe des quatre meilleurs joueurs du tournoi, choisis lors d'un scrutin, a favorisé Twa comme capitaine, Bill Martin (Sask.) 3e, Mike Boyd (Ont.) 2e et Howie Atkinson (du Québec) 1er.

Un coup sous la normale, terminant ainsi l'épreuve à 276.

Irwin, qui avait entamé la dernière journée avec quatre coups de retard sur Trevino, a négocié les 18 derniers trous en 68-277. La troisième place est revenue à Ben Crenshaw qui a joué 71-278.

Trevino, dont c'était la 18ème victoire au circuit de la PGA, a reçu \$40,000 pour sa première place.

## L'URSS gagne 6-1

MOSCOU (AP) — L'équipe nationale de l'Union soviétique, catégorie cadet, a infligé samedi un revers de 6-1 aux représentants de Barrie, Ont., présentement en tournée en URSS. Plus de 6,000 spectateurs ont été témoins de la défaite de la formation canadienne qui, jeudi, limitait le Spartak à un match nul de 5-5. L'équipe de Barrie doit dis-

## Trevino repousse Hale Irwin

puter quatre autres rencontres en territoire soviétique.

John Garner a évité le blanchissage au Canada qui a été complètement dominé au chapitre des lancers, 34-11. Les Canadiens ont également écopé de 23 minutes en punition ce pendant que l'arbitre Valentin Nikulsev infligeait 10 minutes de punition aux Soviétiques.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**REGLEMENT NO 19**  
Transport saisonnier catégorie économique  
Laurentien Auto Eng. Laurentien School and Camp Bus Reg. C, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation d'effectuer le transport des enfants fréquentant le Y.M.W.H.A. and N.H.S. de Montréal durant les mois de juillet et août 1975. Ce service inclut environ 50 excursions (aller et retour du Y.M.W.H.A. and N.H.S. de Montréal, Van Horn School, Davis Y. Wentworth School, vers différents points dans un rayon de 150 milles de Montréal dans la province de Québec ainsi que 4 excursions à Ottawa et la navette journalière des écoles fréquentant les écoles ci-haut mentionnées. La requête fournira aussi le service de porte à porte n'importe où sur l'Ile de Montréal aux heures écolaires.

Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 4 jours suivant la date de la première parution dans les journaux.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC  
AVIS POUR PERMIS SPÉCIAL  
PRENEZ AVIS que RODRIGUE BANVILLE 7 avenue du Parc, Matigami, P.Q. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à trier les remorques appartenant à Brazeau Transport Inc. en vertu des clauses (c) à (z), (aa) à (zz), (aaa) à (fff) du permis 6793-V de Brazeau Transport Inc. laquelle compagnie fait une demande de courtoisie en transport récréatif.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505, est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

**BENOIT GROLLEAU**  
PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT & RIVET

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**  
No: 500-12-04983-751  
DAME IRENE MIVILLE, ménagère domiciliée et résidant au 387 du Sauveur, appartement 1, Chomedey, Cité de Laval District de Montréal.  
Requérante  
vs  
FERNAND RODRIGUE, de lieu inconnu  
Intimé  
L'intimé FERNAND RODRIGUE est par les présentes requies de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête tendra à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Intimé  
Le défendeur JOSEPH MARTIAL dit HEBERT est, par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au Greffe de la Cour.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête tendra à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 4 mars 1975  
SELM NAGUIB  
PROTONOTAIRE ADJOINT, C.S.M.

Me Paule Lalonde  
400 est, rue Jarry,  
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**  
No: 500-12-04983-753  
DAME BERNADETTE ISABELLE, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 374 de la rue St-Hubert à Montréal, district de Montréal.  
Requérante  
vs  
LAURENT BOULIANE, autrefois domicilié et résidant dans la Cité et District de Montréal, et aujourd'hui de lieu inconnu.  
Intimé  
L'intimé YVON ST-PIERRE est par les présentes requies de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête tendra à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 5 mars 1975  
SELM NAGUIB  
REGISTRARE ADJOINT

Me Pierre Tremblay, avocat  
2190 Boul. St-Michel  
Montréal, Qué.  
Tél.: 225-2411

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 20 février 1975 par lequel Rapid Mortgage & Acceptance Corp. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 25 février 1975 sous le numéro 2581661. Banque de Montréal, le 25 février 1975."

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
No: 500-05-03020-755  
SUZANNE (IRELAND) HAMELIN  
Partie demanderesse  
vs  
JOSEPH ARTHUR HAMELIN  
Partie défenderesse  
PAR ORDRE DE LA COUR  
La partie défenderesse Joseph Arthur Hamelin est par les présentes, requies de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au Greffe de la Cour.

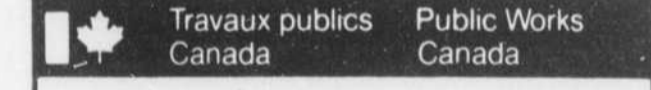
MONTREAL, 5 mars 1975  
Me Claude Dufour  
Protonotaire, C.S.M.

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
No: 500-12-04988-756  
LUCIE BENOIT  
Requérante  
vs  
YVON ST-PIERRE, de domicile inconnu  
Intimé  
L'intimé YVON ST-PIERRE est par les présentes requies de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête tendra à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6 mars 1975  
M. A. BEAULIEU  
Greffier adjoint de la Cour Provinciale

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
No: 500-02-05584-751  
LE PRET D'HONNEUR INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 385, est, rue Sherbrooke, en les cité et district de Montréal.  
Demanderesse,  
vs  
ARTHUR BARRETTE, autrefois travaillant au 1208 est, rue Beaubien, en les cité et district de Montréal.  
Défendeur.  
IL EST ENJOINT à ARTHUR BARRETTE à l'intention auquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au Greffe de la Cour Provinciale, 10 est, rue Craig à Montréal, à son intention.  
MONTREAL, le 5 mars 1975  
M. A. BEAULIEU  
greffier adjoint de la Cour Provinciale

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
No: 500-02-05584-751  
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTRÉAL  
Partie demanderesse  
vs  
JEAN BAPTISTE ROUSSEAU  
Partie défenderesse  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur JEAN BAPTISTE ROUSSEAU d'adresse inconnue, est par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au Greffe de la Cour Provinciale, 10 est, rue Craig à Montréal, à son intention.  
MONTREAL, le 5 mars 1975  
M. A. BEAULIEU  
greffier adjoint de la Cour Provinciale



## REGION DE QUEBEC (MONTREAL) ESPACE INDUSTRIEL - MONTREAL

DES PROPOSITIONS CACHETEES pour la location d'espace devant servir de centre d'entreposage, de distribution et de bureau avec accès facile pour des camions, à Montréal (Québec) adressées à l'administrateur régional, service des finances et de l'administration, région du Québec, Ministère des Travaux Publics du Canada, 5ième étage, 625 Avenue du Président-Kennedy, Montréal (Québec) H3A 1K3 et portant le nom et le numéro du projet, 151 Q015362, seront reçues jusqu'à 15 heures le 2 avril 1975. Les documents de proposition sont disponibles au comptoir de distribution des plans, 5ième étage 625 Avenue du Président-Kennedy, Montréal (Québec).

Les locaux recherchés devront être sur un même plancher au rez-de-chaussée et auront une superficie nette utilisable d'au moins 125,000 pieds carrés. Au moins 108,000 pieds carrés de l'espace total devra avoir une hauteur intérieure libre de 18' pieds et environ 17,000 pieds carrés seront aménagés en bureaux. Adjacent à l'édifice une cour de camionnage de 483 sur 543 pieds est requise. Les locaux proposés devront être aménagés et prêts pour occupation le plus tôt possible après l'acceptation de l'offre par le ministère des Travaux Publics. Le ministère accordera la préférence aux locaux offerts situés à l'intérieur du secteur borné par:

La Rivière-des-Prairies au Nord  
La rue Jean-Talou au Sud  
Le boulevard Laurentien à l'Ouest  
Le boulevard Langelier à l'Est

Le terme du bail sera de 5 ans à partir de la date d'occupation avec 2 options de renouvellement d'une année chacune.

**INSTRUCTIONS**  
Les propositions doivent être présentées sur les formulaires fournis par le ministère et conformément aux conditions prescrites dans les documents de propositions. La sélection d'une offre sera basée sur un certain nombre de considérations dont le prix et la date d'occupation font partie. Le ministère n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des propositions.

D. B. Norwood,  
Administrateur régional  
des finances et de l'administration

**Transport Travaux Publics Canada**  
BUREAU D'AMENAGEMENT DU NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL  
**APPEL D'OFFRES**  
Projet No. 600-2059 - Système d'alimentation en eau pour le poste d'épuration.  
Sur l'emplacement du nouvel aéroport international de Montréal, Mirabel, Québec.  
DES SOUMISSIONS CACHETEES pour le projet ci-haut mentionné et adressées au:  
Bureau des Appels d'Offres  
Bureau d'Aménagement du Nouvel Aéroport International de Montréal  
3e Aile, 3e Etage  
Edifice du Port de Montréal  
Cité du Havre  
Montréal, Québec H3C 3R4  
seront reçues jusqu'à 15:00 heures (Heure de Montréal), jeudi, le 27 mars, 1975.

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus par les entrepreneurs à l'adresse ci-haut mentionnée sur présentation d'un chèque visé de \$100.00 émis au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze (14) jours de l'ouverture des soumissions.

Les autres parties intéressées pourront examiner les plans et devis aux bureaux suivants:  
Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, Québec;  
Association de la Construction de Québec, 375 Verden, Québec, Québec;  
Association des Constructeurs de la Mauricie Inc., 400 William, Trois-Rivières, Québec;  
Association des Constructeurs du District de Hull, 3, rue Cholette, Hull, Québec;

Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'offres à (514) 283-6824.  
Le Ministère des Transports ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Benoit Baribeau, Administrateur délégué

## SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

**AVIS DE PROLONGATION**  
**CENTRE DE DISTRIBUTION DIVISION - MONTREAL**  
Appel d'offres no: 181-00-010  
Veuillez prendre note que la date limite fixée au 24 mars 1975 pour l'ouverture des soumissions concernant le projet en rubrique, est reportée au lundi 7 avril 1975.  
L'ouverture des soumissions se fera au même endroit et à la même heure selon la procédure déjà établie dans la Section II du document d'appel d'offres "Instructions aux soumissionnaires".  
Jean-L. Poirier  
Vice-président  
Planification et développement

## ARCHITECTES

DAVID BOULVA CLEVE  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTREAL - 866-9854

## ROLAND DUMAIS

ARCHITECTE  
3995 est, Sherbrooke  
MONTREAL (HTX 2A7)  
Tél.: 255-4033  
Les architectes  
**LONGPRÉ MARCHAND GODOUARD DOBUSH STEWART**  
842-1401  
Montréal Ottawa

## DESIGNER D'INTERIEURS

Les designers d'intérieur  
**CHOQUETTE-DEROOME**  
S.D.E. D.I.C.  
résidentiel et commercial.  
510 est, Sainte-Catherine.  
842-8811  
postes 282 et 298.  
**ANDRÉ DRAINVILLE**  
designer  
résidentiel  
et commercial  
tél. 681-5909

## YVON VALLÉE

Décorateur-Ensemblier  
Designer d'intérieurs  
336-5877  
Intérieurs Vallée Inc.  
1100, St-Amour, St-Laurent  
Fabricant de meubles résidentiels  
et commerciaux sur commande

Le Canadien l'emporte 5-3

Mahovlich récolte cinq points contre NY

NEW YORK (d'après AP) - Le joueur de centre Pete Mahovlich a enfilé deux buts et récolté trois passes pour ainsi dépasser le cap des 100 points en saison régulière, hier au Madison Square Garden, et le Canadien de Montréal, qui a su enrayer une offensive de 3e période des Rangers de New York, l'a emporté 5-3.

Mahovlich a porté son total de buts à 32 et est devenu le 2e joueur dans l'histoire de l'équipe à récolter 100 points en une saison, au cours de cette victoire plutôt facile. Il en totalise maintenant 102, ce qui le place à égalité au 3e rang dans la LNH avec son coéquipier Guy Lafleur. Le centre Phil Esposito et le défenseur Bobby Orr, tous deux des Bruins de Boston, occupent le sommet du classement.

Les Montréalais ont compté à leurs trois premiers lancers vers le gardien Dunc Wilson en 2e période, pour porter le pointage à 5-0. Après que Mahovlich eut réussi son 2e filet, il permit à Yvan Cournoyer de s'échapper pour un but, et à Steve Shutt de compter de près.

Les Rangers sont finalement revenus à la charge au dernier vingt avec trois buts, dont deux en l'espace de 10 secondes.

Steve Vickers a récolté son 29e de la saison à 7:30, puis son 29e huit minutes plus tard pour réduire la marge à 5-2.

Quelques secondes après, Bert Wilson a fait dévier le lancer de Bill Fairbairn derrière le gardien Ken Dryden, mais ce dernier, avec l'aide de ses coéquipiers, sut préserver la victoire.

Le Canadien venait de disputé un 22e match d'affilée sans défaite à l'étranger, pour ainsi améliorer son propre record du circuit. Il a subi son dernier revers le 24 novembre dernier à Buffalo.

Le Canadien venait de disputé un 22e match d'affilée sans défaite à l'étranger, pour ainsi améliorer son propre record du circuit. Il a subi son dernier revers le 24 novembre dernier à Buffalo.

Les Montréalais ont compté à leurs trois premiers lancers vers le gardien Dunc Wilson en 2e période, pour porter le pointage à 5-0.

Après que Mahovlich eut réussi son 2e filet, il permit à Yvan Cournoyer de s'échapper pour un but, et à Steve Shutt de compter de près.

Les Rangers sont finalement revenus à la charge au dernier vingt avec trois buts, dont deux en l'espace de 10 secondes.

Flyers 8, Red Wings 5

Table of hockey game results for Flyers vs Red Wings, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Bruins 5, Flames 2

Table of hockey game results for Bruins vs Flames, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Blazers 4, Roadrunners 3

Table of hockey game results for Blazers vs Roadrunners, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Blues 5, North Stars 4

Table of hockey game results for Blues vs North Stars, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Sabres 8, Penguins 4

Table of hockey game results for Sabres vs Penguins, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Maple Leafs 4, Capitals 2

Table of hockey game results for Maple Leafs vs Capitals, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Toros 8, Blades 2

Table of hockey game results for Toros vs Blades, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Blues 5, North Stars 4

Table of hockey game results for Blues vs North Stars, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Blues 5, North Stars 4

Table of hockey game results for Blues vs North Stars, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Blues 5, North Stars 4

Table of hockey game results for Blues vs North Stars, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Blues 5, North Stars 4

Table of hockey game results for Blues vs North Stars, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Blues 5, North Stars 4

Table of hockey game results for Blues vs North Stars, including 1st and 2nd period scores and player statistics.

Rimouski n'aura pas de déficit à combler

RIMOUSKI (PC) - Riki n'est plus. Les 3e Jeux d'hiver du Québec à Rimouski, inaugurés le 28 février, ne seront plus qu'un agréable souvenir dans l'esprit des Rimouskois et des 2,700 athlètes des 18 régions participantes.

Le comité organisateur des Jeux de Rimouski, dont le président est M. Marcel Castonguay, s'est honorement acquitté de sa tâche. Plus de 6,000 Rimouskois l'ont d'ailleurs souligné en réservant une ovation monstre à M. Castonguay lors de la cérémonie de clôture au Colisée hier après-midi.

M. Castonguay et son équipe comptaient sur une "armée" de près de 3,000 bénévoles et, comme le disait le président la semaine dernière, l'hospitalité des Rimouskois a véritablement remplacé l'extravagance.

Les Expos s'inclinent 7-5 face aux Astros

COCOA, Floride (d'après PA) - Ken Boswell, venu frapper en relève à la 8e manche alors qu'il y avait deux retraits, a réussi un double poussant deux coureurs au marbre pour mener les Astros de Houston à une victoire de 7-5 sur les Expos de Montréal, hier, lors du 2e match en autant de jours entre les deux équipes.

Les Expos l'avaient emporté 3-0 samedi. Les Astros avaient perdu l'avance au début de la 8e manche quand Larry Parrish frappa un simple produisant deux points et donnant une avance de 5-4 aux Expos. Mais Houston revint de l'arrière avec trois points dont les deux de Boswell, obtenu des Mets de New York au cours de l'hiver, pour se procurer la marge nécessaire.

Mike Cosgrove a été le lanceur gagnant tandis que Chuck Taylor encaissait la défaite.

FRANZ KLAMMER, d'Autriche a remporté samedi à Jackson Hole, sa septième victoire de la saison en battant de 2.18 secondes le jeune champion ouest-allemand Michael Veith dans l'avant-dernière descente de Coupe du monde de la saison.

LES JUMELLES Shirley et Sharon Firth, 21 ans, d'Inuvik (T.-N.-O.), se sont de nouveau imposées aux championnats canadiens de ski de fond, samedi à Burns Lake (C.-B.). Shirley, qui avait gagné l'épreuve des 10 kilomètres l'an dernier, a cette fois-ci gagné celle des cinq km en 16:47.55 minutes.

L'ALLEMAGNE de l'Est a terminé en tête du classement des médailles aux championnats d'Europe d'athlétisme en salle, qui se sont achevés à Katowice (Pologne) hier, journée faste également pour l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne.

natation

Le club de Laval a su associer la compétition à la participation

par André Tardif

En natation, on retrouve les grandes compétitions, celles qui permettent d'accéder, du moins pour les plus doués et les plus persévérants, aux Jeux olympiques ou aux championnats mondiaux.

Mais il y a aussi les autres compétitions, celles où l'on fait parfois ses débuts, qui on ait huit ou 17 ans, et où la notion du plaisir de se recréer ensemble, sous l'oeil approbateur des parents, a encore sa pleine signification.

C'était le cas de la rencontre sur invitation de Laval, présentée en fin de semaine à la piscine du collège de Saint-Vincent-de-Paul à l'intention des nageurs de catégorie "C".

Plus de 400 jeunes d'un peu partout au Québec étaient au rendez-vous, en provenance de 19 clubs et inscrits à un total incroyable de 2,400 épreuves réparties sur deux jours, à compter de 9h samedi matin jusqu'à l'heure du souper hier.

La grande majorité des inscrits étaient âgés de 12 ans ou moins, et ils venaient de Québec, du Cap-de-la-Madeleine, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Céaire, de plusieurs clubs de la région métropolitaine, ainsi que d'Orléans, de Pointe-Gatineau et de Hull.

Il s'agissait de la première compétition vraiment provinciale pour le groupe "C", une catégorie de nageurs qui se contentent habituellement de s'entraîner des heures et des heures pour finalement clôturer une année de labeur par une petite rencontre amicale au sein de son club.

On vise la masse. Selon Mme Murielle Poirier, membre du comité de direction du Club de natation de Laval et du comité d'organisation de la compétition, les dirigeants de la Fédération québécoise de natation auraient tellement aimé l'initiative du CNL qu'ils auraient d'ores et déjà réinscrit la rencontre au programme de l'an prochain, et qu'ils auraient l'intention d'inviter d'autres clubs à également s'intéresser aux "C".

"Une telle compétition nous permet vraiment de rejoindre la masse", dit Mme Poirier qui, en plus d'avoir eu la responsabilité des inscriptions, surveillait les ébats dans la piscine de ses trois enfants âgés de neuf à 14 ans.

C'est le propre de la natation, peut-être en raison des exigences d'un horaire d'entraînement très chargé qui le force à bien planifier la vie familiale, d'amener les parents à participer activement aux compétitions, qui à titre de chronométré (surtout), qui à titre de responsable des fiches ou des résultats ou même des objets perdus.

Ils étaient environ 75 pères ou mères, grands frères ou grandes sœurs, impliqués directement dans la rencontre de Laval, y compris Mme Marie Michaud, du club des Dauphins de Hull, dont les quatre enfants âgés de sept à 16 ans, étaient parmi les concurrents.

"Nous avons amené 30 des 40 membres de notre club ainsi que 10 du nouveau club de Pointe-Gatineau, et nous sommes cinq adultes pour s'en occuper", dit-elle en racontant que l'autobus qui transportait le groupe à Laval avait subi une panne à Rockland, en pleine tempête de neige vendredi soir.

"Avant que tout soit réglé, nous sommes arrivés ici à trois heures du matin. Les organisateurs nous attendaient toutefois, ils ont été vraiment gentils".

Les jeunes Outaouais étaient logés, comme les autres clubs de l'extérieur, dans les gymnases du collège Laval, à raison de \$5 par nageur pour deux couchers et deux déjeuners.

"C'est vraiment bon marché, dit Mme Michaud, ce qui nous a permis de limiter nos dépenses à \$760 pour la fin de semaine. Nous reprendrons tout ça à l'occasion de notre "nagethon" annuel, où nous avons fixé un objectif de \$10,000 en recettes grâce à toutes sortes de trucs publicitaires."

Premier club de natation de la région outaouaise, les Dauphins célèbrent bientôt leur 3e anniversaire. Quant au club de Pointe-Gatineau, il n'en est qu'à sa première année.

"Pour la première fois en trois ans, nous avons suffisamment d'heures de piscine (9 par semaine) pour mener un entraînement sérieux. La ville loue la piscine et nous paye les services d'un entraîneur. Nous nous chargeons du reste."

C'est grâce à des efforts semblables, semble-t-il, que le Canada, maintenant considéré comme l'une des puissances mondiales en natation, assurera la relève, tout en permettant à des milliers d'enfants, et leurs parents dans bon nombre de cas, de s'épanouir au contact d'une discipline à la fois récréative et disciplinaire.

Ligue Nationale

Table of NHL game results for Monday, including Montreal vs Washington and Pittsburgh vs Philadelphia.

Ligue Majeure du Québec

Table of QMJHL game results for Monday, including Montreal vs Rangers NY and Buffalo vs Pittsburgh.

Association Mondiale

Table of AHL game results for Monday, including Vancouver vs Hartford and Vancouver vs Vancouver.

Ligue Nationale

Table of NHL game results for Tuesday, including Montreal vs Washington and Pittsburgh vs Philadelphia.

Ligue Majeure du Québec

Table of QMJHL game results for Tuesday, including Montreal vs Rangers NY and Buffalo vs Pittsburgh.

Association Mondiale

Table of AHL game results for Tuesday, including Vancouver vs Hartford and Vancouver vs Vancouver.

LIGUE NATIONALE

Table of NHL standings for Philadelphia, Rangers NY, Islanders NY, Atlanta, Chicago, Montreal, Los Angeles, Pittsburgh, Detroit, and Washington.

ASSOCIATION MONDIALE

Table of AHL standings for Quebec, Toronto, Edmonton, Vancouver, Winnipeg, N-Angleterre, Cleveland, Chicago, and Indianapolis.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table of QMJHL standings for Trois-Rivières, Quebec, Chicoutimi, Sorel, Shawinigan, Sherbrooke, Cornwall, Montreal, Hull, and Laval.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services by Belzile, St-Jean, Sperano et Associés, Lucien Dahmé, C.A., and Viau, Robin & Associés.

Duval, Buteau & Cie

Advertisement for Duval, Buteau & Cie, comptables agréés, located at 3100, Tour de la Bourse, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for Meubles de Bureaux, Stationnement, and Lisez et faites lire Le Devoir.

Laver procure la victoire à l'Australie

zelandais Brian Fairlie 6-1 et 7-5, en finale du simple du tournoi Rochman. En finale du double, la victoire est revenue aux Italiens Adriano Panatta et Paolo Bertolucci, qui ont vaincu les Allemands de l'Ouest Jürgen Fassbender et Hans Pohmann 6-3 et 6-3.

Mlle Navratilova a confirmé qu'elle était au sommet de sa forme en enlevant sans la moindre difficulté le premier set à Goolagong, qui n'avait jamais concédé une partie à sa rivale en huit rencontres précédentes.

Advertisement for young tennis players (JEUNES PORTEURS DEMANDÉS) for the journal LE DEVOIR, with contact information for Montreal and Banlieue.

# l'année de la femme

par Renée Rowan

Créé le 7 janvier dernier, le comité chargé d'étudier la situation de la femme à l'Hydro-Québec travaille déjà depuis deux mois à l'élaboration d'un dossier qui devrait être déposé à la direction générale Personnel d'ici la fin de 1975, accompagné de recommandations.

Les objectifs du comité se résument en quelques mots: "promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme dans l'entreprise", explique la responsable du comité, Lucienne Aubert, directrice du service de planification et de recherche.

Cette égalité, on en est encore bien loin si on se reporte à l'étude "Le personnel féminin à l'Hydro-Québec" qui remonte à 1972. Les "Hydroquébécoises" qui représentaient alors 12.6% du personnel, étaient surtout groupées dans les emplois de bureau et passaient difficilement à des postes de responsabilités: en effet 91.1% des effectifs féminins avaient un emploi de bureau, aucune femme n'avait encore eu accès à des postes de direction tandis que moins de 9% détenaient des postes-cadres. Il semble bien que les choses n'aient pas tellement évolué depuis.

Cet objectif de promotion de l'égalité des sexes est suffisamment large, souligne Lucienne Aubert, pour permettre au comité composé de cinq femmes et d'un homme de cerner, sous tous ses angles, la situation de l'Hydroquébécoise tant en ce qui a trait directement au travail (embauchage, promotions, carrière, etc.), qu'au traitement qui lui est réservé dans les divers régimes d'avantages sociaux ou encore à son organisation de travail en fonction de son statut et de ses responsabilités familiales.

Le canevas de travail est déjà établi: l'inventaire de la situation, la consultation et l'information. Ces trois grandes lignes, souligne la responsable, ne sont pas conçues comme des étapes successives de travail, mais bien comme des fonctions devant s'effectuer simultanément.

Par inventaire, on entend: une description des effectifs;

l'exploration des régimes d'avantages sociaux (y compris le congé de maternité) et des conventions collectives en comparaison avec ce qui se fait à l'extérieur de l'entreprise; la description des habitudes de l'entreprise par rapport à l'embauchage, la promotion, la rémunération des femmes et finalement l'identification des attentes formulées par les femmes ou non.

Cet inventaire devrait normalement déboucher sur des propositions d'intervention dans des domaines précis. Les priorités parmi ces propositions devraient être établies en étroite collaboration avec les

gestionnaires et serviraient au point de départ à une étude de consultation plus approfondie, précise Lucienne Aubert.

"Le Comité, poursuit-elle, ce n'est pas le Père Noël, ni un comité de grieds. Nous ne pourrions nous attaquer à tous les cas d'insatisfaction, puisque certains proviennent de situations trop isolées. Nous prendrions cependant en considération toutes les informations qui nous parviendront et nous tâcherons d'acheminer celles qui ne pourraient servir directement à notre étude vers ceux qui détiennent les pouvoirs de décision. Nous pouvons même aller plus loin que l'acheminement



des dossiers et voir à ce qu'on s'occupe réellement de ces cas."

La direction Personnel de l'Hydro est à ce point convaincue de l'utilité du travail entrepris par le comité que ses membres sont "dégagés" de leurs fonctions habituelles jusqu'en septembre prochain pour leur permettre de se consacrer à plein temps au dossier de l'Hydroquébécoise. Souhaitons que cela ait un effet d'entraînement auprès de d'autres compagnies et de l'entreprise privée.

**L'année de la femme à toutes les sauces.** — Celle de la publicité y compris. Des grands magasins, une agence de travail de secrétariat à mi-temps ("cheap labor" au salaire minimum...), et même l'Association des fabricants de confiserie canadiens, personne ne se gêne. Mesdames, c'est votre année... Femme! Voici quatre semaines bien remplies d'activités tout exprès pour vous... Tout est pensé à votre intention pour que vous soyez mieux renseignées, pour que vous achetiez encore et davantage. On s'occupe de vous! Qu'attendent donc les mouvements féminins pour protester?

EVE... est née à Montréal, le 24 février dernier, de plusieurs mères qui, dans un geste de solidarité avec les autres femmes, ont décidé de sortir de leur petit univers.

EVE, c'est le nom de baptême d'une toute nouvelle Equipe Volante d'entraide composée d'une trentaine de femmes qui ont de 25 à 40 ans, des femmes mariées, avec ou sans enfants, des célibataires.

Isolées chacune dans leur coin, elles ont décidé de se regrouper pour améliorer la situation des femmes. Elles n'ont pas voulu former une autre association (il y en a déjà trop), mais plutôt accorder leur appui aux groupements déjà existants qui ont besoin d'aide, ou à des femmes qui voudraient briger des postes à différents niveaux (comités d'école, CLSC, syndicats, gouvernements) et qui auraient besoin d'appui moral, d'assistance technique.

EVE parle français, c'est sa langue maternelle, mais elle se débrouille aussi en anglais.

Comme EVE à différents visages, vous pouvez entrer en communication avec elle en téléphonant à Nicole (524-8161), à Mireille (259-3280) ou le soir, à son travail, à 254-0656), ou à Louise (279-1861).

### Echos des femmes du sud ouest

Les femmes du sud ouest, nous assurent-elles, ont des tas de choses intéressantes à dire et à écrire. C'est pourquoi elle ont fait la demande et obtenu une subvention dans le cadre de l'année internationale de la femme afin de publier leur propre journal qui aura pour nom: "Echos".

Le premier numéro sera distribué ce soir, à l'occasion de l'inauguration de la semaine: "Nous, on tient à Saint-Henri", qui aura lieu à 20h, à la polyvalente Saint-Henri, 4115 ouest, rue Saint-Jacques.

A lire — La journée mondiale des femmes a fait l'objet de tous les délirs verbaux, souligne le journal de l'Université de Montréal, Forum, qui a préféré souligner cet événement à sa façon en présentant à ses lecteurs quelques femmes "innovatrices" du milieu universitaire: la sociologue Colette Carisse qui, en collaboration avec Joffre Dumaziedier, vient de publier un livre intitulé Les femmes innovatrices, l'écrivain Monique Bosco dont le dernier roman vient de paraître sous le nom de New Medea, et le grammairien Madeleine Sauvé.

Mieux vaut en rire — Une analyste en organisation et méthodes est dirigée par un conseiller en main-d'oeuvre vers une compagnie offrant un poste. Même si cette femme remplissait toutes les conditions requises, on lui refuse l'emploi en invoquant comme prétexte qu'une femme n'est pas en mesure d'assurer une supervision directe sur des jeunes hommes de 18 à 20 ans.

Cette discrimination flagrante a été portée à l'attention d'Action-Femmes. C'est en identifiant les injustices que le Conseil du statut de la femme arrivera à corriger la situation.

Pour rejoindre le service Action-Femmes, il suffit de composer les numéros suivants: pour les résidents de Québec, 643-4326; pour ceux de l'extérieur, le numéro est 1-800-643-2851 (sans frais d'appel).

## AVIS D'AUDIANCE PUBLIQUE

### LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA TELEVISION PAR CÂBLE SERA ÉTUDIÉ LORS D'UNE AUDIANCE PUBLIQUE QUI S'OUVRIRA À L'HOTEL SKYLINE À OTTAWA LE 8 AVRIL 1975.

GUY LEFEVRE  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
GESTION DES POLITIQUES DE LICENCES.

### PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES ENTREPRISES DE RÉCEPTION DE RADIODIFFUSION

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne entend édicter le Règlement sur les entreprises de réception de radiodiffusion conformément à l'Annexe suivante:

#### ANNEXE Titre abrégé

1. Le présent règlement peut être cité sous le titre: Règlement sur la télévision par câble.

#### Interprétation

2. Dans le présent Règlement, l'expression: "canal communautaire" signifie le canal de télévision sur lequel un titulaire distribue sa programmation communautaire;

"canal sujet à interférence" signifie à l'égard d'une entreprise, quelque canal qui soit le même que le canal sur lequel émet (a) toute station de télévision dont la zone de rayonnement de classe "A" recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise; (b) toute station MF locale dont la zone de rayonnement de 500 microvolts par mètre recouvre quelque partie du territoire autorisé;

"Conseil" signifie le Conseil de la Radio-Télévision canadienne;

"entreprise de réception de radiodiffusion" ou "entreprise" signifie une entreprise de réception de radiodiffusion opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil;

"long-métrage" signifie film de long-métrage d'une durée de plus de 60 minutes produit pour présentation dans un cinéma;

"matériel publicitaire" comprend: (a) des messages commerciaux, et (b) des annonces ou messages promotionnels pour les services offerts par le titulaire mais ne comprend pas les annonces d'intérêt public, de promotion d'émission ou d'identification de canal;

"message commercial" signifie toute annonce commerciale et toute annonce qui mentionne ou présente un commanditaire, un produit ou service d'un commanditaire ou une activité que préconise un commanditaire, y compris toute mention ou présentation de ce genre dans une liste de prix;

"programmation communautaire" signifie la programmation introduite par un titulaire et produite soit: (a) par le titulaire

(b) par des membres de la communauté desservie par le titulaire avec l'aide du titulaire, ou (c) par des membres de la communauté, et comprend les annonces d'intérêt public, de promotion d'émissions et d'identification de canal;

"programmation" ou "émission" signifie la présentation de matière sonore ou audio-visuelle en vue d'informer, d'éclairer ou de divertir mais ne comprend pas le matériel publicitaire;

"service de base" signifie les services distribués par un titulaire susceptibles d'être reçus sur un appareil de télévision conventionnel de 12 canaux THF sans avoir recours à un dispositif augmentant la capacité de réception de l'appareil;

"service par convertisseur" signifie les services distribués par un titulaire susceptibles d'être reçus sur un appareil de télévision conventionnel de 12 canaux THF au moyen d'un dispositif augmentant la capacité de réception de l'appareil;

"signal" signifie quelque signe, signal, écrit, image, son ou renseignement de toute nature transmis ou émis comme radiocommunication par une entreprise de radiodiffusion;

"Société" signifie la Société Radio-Canada;

"Station de classe A" signifie une station de télévision opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone officielle de rayonnement "A" recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;

"station de classe B" signifie une station de télévision opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone officielle de rayonnement "B" recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;

"station de radio MA régionale" signifie une station MA opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone officielle de rayonnement de nuit, libre d'interférence, recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;

"station de radio MF régionale" signifie une station MF opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone de rayonnement officielle de 50 microvolts par mètre recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;

"station MF locale" signifie une station de radio MF opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone de rayonnement officielle de 500 microvolts par mètre recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;

"station de radio optionnelle" signifie une station de radiodiffusion autre qu'une station MF locale ou régionale ou une station de radio MA régionale;

"station de télévision optionnelle" signifie une station de télévision autre qu'une station de classe A, de classe B ou régionale;

"station de télévision régionale" signifie une station autre qu'une station de classe A ou B opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont l'émetteur est situé à quatre-vingts (80) milles ou moins de la tête de ligne d'une entreprise;

"territoire autorisé" signifie le territoire tel que décrit sur la licence émise par le Conseil;

"tête de ligne" signifie l'endroit où une entreprise reçoit des signaux;

"titulaire" signifie une personne qui détient une licence du Conseil pour exploiter une entreprise de réception de radiodiffusion;

"zone de rayonnement officielle" signifie à l'égard de quelque station de classe A, de classe B d'une station MF locale, MA ou MF régionale, la zone de rayonnement décrite au mémoire technique relatif à la plus récente demande que le titulaire a présentée au Conseil pour l'émission, le renouvellement ou la modification de la licence de la station et que le Conseil a approuvée;

#### Prescription d'une classe de licence

3. (1) Est prescrite par les présentes une classe de licence soit celle de licence d'entreprise de réception de radiodiffusion.

(2) Chaque licence accordée à une personne pour exploiter une entreprise de réception de radiodiffusion est une licence d'entreprise de réception de radiodiffusion.

#### Application

4. Sauf disposition expresse aux présentes, le présent Règlement s'applique à tous les titulaires.

#### Utilisation d'une entreprise

5. Un titulaire ne peut utiliser ou permettre que soient utilisés son entreprise ou un canal sur son entreprise ni fournir quelque service sur son entreprise excepté tel que requis ou permis par sa licence et le présent Règlement.

#### Ordre de priorité des services de télévision

6. Un titulaire doit distribuer sur son service de base et dans la mesure des canaux disponibles sur ce service, dans l'ordre suivant de priorité: (a) les signaux de toute station de classe A appartenant à, et exploitée par, la Société;

(b) les signaux de toute station de classe A appartenant à, et exploitée par, un titulaire opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil à une société indépendante pour diffuser de la programmation éducative en vertu de la Directive du gouverneur en conseil C.P. 1972-1569 du 13 juillet 1972;

(c) les signaux de toute autre station de classe A;

(d) les signaux de toute station de classe B qui n'est pas une station affiliée au, ou élément du même réseau qu'une station visée par les paragraphes (a), (b) ou (c);

(e) la programmation communautaire;

(f) les signaux des stations régionales appartenant à, et exploitées par, la Société et radiodiffusant dans chacune des langues officielles à moins que les signaux d'une station appartenant à, et exploitées par, la

Société et radiodiffusant dans cette langue ne doivent être distribués en vertu des paragraphes (a) ou (d);

(g) les signaux de toute station régionale appartenant à et exploitée par, une société indépendante, titulaire d'une licence accordée par le Conseil pour diffuser de la programmation éducative en vertu des dispositions de la Directive du gouverneur en conseil C.P. 1972-1569 du 13 juillet 1972 et dont les studios sont situés dans la même province que la tête de ligne de l'entreprise à moins que les signaux d'une station appartenant à, et exploitée par, ce titulaire ne doivent être distribués en vertu des paragraphes (b) ou (d);

(h) les signaux de toute station régionale non affiliée au, ou élément du, même réseau qu'une des stations déjà visées aux paragraphes (a), (b), (c), (d), (f) ou (g).

7. Lorsque deux stations ou plus doivent être distribuées par un titulaire et sont de même rang dans l'ordre de priorité établi par l'article 6 (a) ou les stations dont le studio est situé dans la même province que l'entreprise a préséance; et

(b) lorsque deux stations ou plus sont situées dans la même province l'ordre de priorité entre elles s'établit selon la proximité; la station dont le studio est le plus près de la tête de ligne de l'entreprise du titulaire a préséance.

8. (1) Lorsque l'entreprise comprend un service par convertisseur et que le nombre de stations dont les signaux doivent être distribués excède la capacité du service de base du titulaire, les signaux des stations excédentaires doivent être distribués sur le service par convertisseur dans l'ordre de priorité établi par l'article 6 et avant la distribution de signaux des stations de télévision optionnelles.

(2) Lorsqu'un titulaire satisfait aux exigences des articles 6 et 7 et du paragraphe (1) de l'article 8, il peut être autorisé par le Conseil à distribuer les signaux de stations de télévision optionnelles et d'autres services.

#### Atribution des canaux de télévision

9. (1) Sous réserve du paragraphe (2) les signaux THF de toute station à laquelle les dispositions des articles 6 et 7 s'appliquent doivent être distribués sur le même canal que celui sur lequel la station est autorisée à émettre.

(2) Sous réserve des dispositions des paragraphes (3) et (4), aucun titulaire ne peut distribuer sur un canal sujet à interférence (a) quelque signal d'une station à laquelle les dispositions des articles 6 et 7 s'appliquent; ni

(b) quelque canal communautaire.

(3) Lorsque le canal sur lequel la station est autorisée à émettre est sujet à interférence le titulaire doit distribuer ces signaux sur le canal que le Conseil désignera à cet effet.

(4) Un titulaire doit distribuer les signaux UHF de toute station à laquelle les dispositions des articles 6 et 7 s'appliquent de même que tout canal communautaire sur le canal que le Conseil désignera à cet effet.

#### Canal communautaire

10. (1) Un titulaire ne peut introduire sur un canal communautaire: (a) aucune programmation autre que la programmation communautaire;

(b) aucun matériel publicitaire; (c) aucun long métrage, ni

(d) aucun signal ou reproduction d'un signal.

(2) Tout titulaire doit garder à sa disposition pour une période de 4 semaines à compter de son introduction et fournir, sur demande, à un représentant du Conseil la reproduction sonore de toute programmation introduite sur un canal communautaire.

(3) Tout titulaire doit répartir équitablement entre tous les partis et les candidats rivaux le temps consacré à la programmation de politique partisane introduite sur un canal communautaire.

(4) Tout titulaire doit introduire de la programmation de politique partisane en conformité avec les directives que le Conseil établira de temps à autre relativement à: (a) la proportion du temps qui pourra être consacré à l'introduction de programmation de politique partisane; et

(b) l'attribution de temps à tous les partis politiques et candidats rivaux.

(5) Tout titulaire doit fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer sur son canal communautaire des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public dans son territoire autorisé.

#### Ordre de priorité des services de radio

11. (1) Sous réserve du paragraphe (4) un titulaire doit distribuer sur les canaux MF de son entreprise et dans l'ordre suivant de priorité: (a) les signaux de toutes les stations MF locales;

(b) les signaux de toute station MA ou MF régionale appartenant à, et exploitée par, la Société et radiodiffusant dans une des langues officielles à moins que les signaux d'une station appartenant à, et exploitée par, la Société et radiodiffusant l'une en anglais et l'autre en français ne doivent être distribués en vertu des dispositions du paragraphe (a); et

(c) lorsque tous les signaux distribués en vertu des exigences des paragraphes (a) et (b) ci-dessus sont de la même langue officielle, les signaux de toute station MA ou MF régionale diffusant dans l'autre langue officielle.

(2) Lorsqu'un titulaire satisfait aux exigences du paragraphe (1), il peut être autorisé par le Conseil à distribuer des stations de radio optionnelles et d'autres services.

(3) Les signaux de quelque station visée par le paragraphe (1) ne peuvent être distribués sur un canal sujet à interférence.

(4) Cet article ne s'applique pas dans le cas d'un titulaire qui ne peut distribuer sur son entreprise les signaux de plus de trois stations conformément aux dispositions des alinéas 1 (a) à 1 (c).

#### Fourniture du service

12. (1) Sur paiement du montant prévu au paragraphe (2) ou (3) tout titulaire doit installer son service dans tout immeuble sur son territoire qui profite des services d'eau, de gaz ou d'égoût dispensés par une entreprise publique.

(2) Sous réserve du paragraphe (3), un titulaire ne peut demander comme frais d'installation quelque montant supérieur au montant des frais d'installation autorisés par sa licence.

(3) Lorsque pour une installation le raccordement requis entre la limite de la propriété sur laquelle est situé l'immeuble à desservir et le point d'entrée du câble dans cet immeuble: (a) excède une distance de 150 pieds;

(b) ne peut être mis en place en ligne directe ou par câble aérien sans entrave; ou

(c) nécessite un raccordement souterrain non comparable au raccordement souterrain des autres services publics, si des services publics sont ou doivent être fournis; par voie souterraine dans la zone où l'immeuble à desservir est situé; un titulaire peut demander un montant égal au coût encouru pour exécuter cette installation au lieu de s'en tenir aux frais d'installation autorisés par sa licence.

13. Un titulaire ne peut demander aucun frais ou montant excédant le tarif autorisé par sa licence (a) pour quelque service distribué sur son entreprise, ou

(b) pour l'utilisation de son entreprise.

#### Modification et suppression de programmation

14. Un titulaire ne peut modifier ou supprimer quelque signal dans le cours de sa distribution excepté tel que permis ou requis par le présent Règlement ou quelque condition de la licence.

#### Substitution d'émission

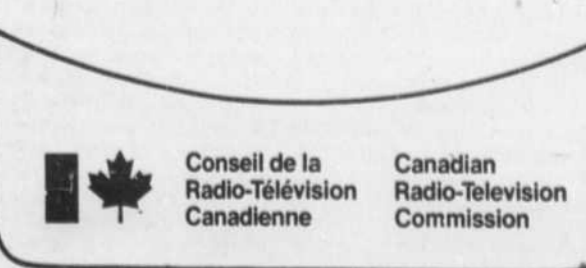
15. (1) Dans les cas où une ou des émissions identiques ou des séries d'émissions identiques sont diffusées durant la même période ou périodes de temps par deux stations ou plus dont une même titulaire est tenu de, ou autorisée à, distribuer les signaux, la station qui a préséance dans l'ordre de priorité établi par les dispositions des articles 6 et 7 peut exiger du titulaire de supprimer l'émission ou les émissions de toutes les stations occupant un rang moins élevé dans l'ordre de priorité.

(2) Toute station désirant bénéficier des dispositions du paragraphe (1) doit: (a) donner un avis par écrit au titulaire non moins de sept (7) jours avant la diffusion de l'émission ou des émissions à être supprimées en spécifiant le titre de cette ou ces émissions, la date et l'heure de sa ou leur diffusion et indiquant la ou les stations dont la ou les émissions doivent être supprimées;

(b) immédiatement avant la diffusion de la ou des émissions, vérifier la justesse de sa requête et avvertir le titulaire oralement et par écrit si quelque changement doit être apporté; et

(c) faire parvenir au Conseil copie de quelque avis donné selon les dispositions des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

(3) Un titulaire doit satisfaire à une requête présentée en vertu des dispositions du paragraphe (2) par une station ayant préséance selon l'ordre de priorité établi par les dispositions de l'article 6 et 7 et doit remplacer l'émission ou les émissions supprimées par l'émission ou les émissions diffusées par la station requérante.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne  
Canadian Radio-Television Commission

## POUR VENDRE OU ACHETER UNE PROPRIÉTÉ

CONSULTEZ NOS SPÉCIALISTES



MAURICE GOULET  
526-6655



JOSAPHAT GOULET  
OUVERT LE DIMANCHE  
3130 est Sherbrooke



**POINTE-AUX-TREMBLES:** Bungalow pierre et brique, détaché, construction 1983, avec sous-sol loué, sorties laveuse-sécheuse, \$21,000. Comptant: \$3,000. Cousseineau: 526-6655. Filiale H-6374.



**ST-GÉRARD:** Triplex 1 x 6, 2 x 3, très propre, fenêtres aluminium, sous-sol semi-fini. FAITES OFFRE. Exclusif, Guy Desjardins: 729-0993 ou 526-6655. Filiale G-6120



**LONGUEUIL:** Bungalow détaché, 7 pièces, pierre et brique, garage chauffé, cabanon, et articles de jardin. Terrain paysagé 20 arbres matures, plate-bande 30 pieds, arbres fruitiers. Site select pour professionnel. \$44,000. Exclusif, Cousseineau: 526-6655. Filiale H-6394.



**REPENTIGNY:** Bungalow, 5 1/2 pièces, pierre-aluminium, garage. Terrain 102 x 100'. \$35,000. Financement facile. L'Escou: 526-6655. Exclusif, Filiale H-6077.



**POUR PLACER VOTRE MAISON ICI, APPELEZ 526-6655**



**LONGUEUIL:** Bungalow, 1964, 9 pièces, 5 chambres à coucher, salle de jeux finie en brique antique, avec bar et foyer. Planchers de marbre. Comptant: \$3,000. M.L.S. Guy Desjardins: Bur: 526-6655 ou rés: 729-0993. G-6153.



**REPENTIGNY:** Attrayant cottage luxueux style Autrichien, fenêtres thermos, porte-patio. Terrain 12,101 p.c. sur croissant, foyer naturel, tapis luxueux, cabanon. Cause départ extérieur. \$50,000. Cousseineau 352-4078 ou Bilodeau 525-6949 ou bur: 526-6655. Filiale H-6382.



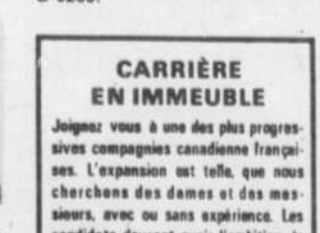
**ROSEMONT:** Triplex en brique, bien situé, secteur tranquille, près des routes d'autobus, bon prix. Faites une offre. Exclusif, LaPrade 526-6655. Filiale G-6209.



**FABREVILLE:** Bungalow semi-détaché, clapboard d'aluminium, 1971, terrain 35' x 102', 4 chambres à coucher, dont 2 chambres au sous-sol, en excellente condition, frais peint, système chauffage air chaud, piscine de surface et cabanon inclus. Prix demandé \$33,900. M.L.S. Gantini: 526-6655. Filiale H-6404.



**VILLE ST-LAURENT:** rue Baker, duplex pierre et brique, luxueux sous-sol fini artisanelement, garage double, grand terrain 14,000 p.c. Prix demandé: \$75,000. Exclusif, Guy Desjardins: Bur: 526-6655 ou rés: 729-0993. H6345.



**CARRIÈRE EN IMMEUBLE**  
Rejoignez vous à une des plus progressives compagnies canadiennes immobilières. L'expansion est telle que nous cherchons des dames et des messieurs, avec ou sans expérience. Les candidats devront avoir l'ambition, le sens de la communication et posséder une automobile. Pour entrevue confidentielle.  
MAURICE GOULET  
526-6613-258-4278



**Bungalow, 8 pièces, pierre et brique, salle de jeux 25' x 15', propriétaire transféré. Excellente condition. Comptant \$4,000. Léveillé: 526-6655 ou 747-0905. Filiale F-1212**

## IMMEUBLES GOULET REALTIES INC.

NOS BUREAUX SONT AUSSI OUVERTS LE SOIR, LES JOURS DE SEMAINE ET LES JOURS FÉRIÉS

SYSTEME DE VENTE GARANTIE FINANCEMENT JUSQU'À 90%

ESTIMATION GRATUITE